

Cercle d'études numismatiques

« European Centre for Numismatic Studies »

« Centre Européen d'Études Numismatiques »

Siège social : 4, Boulevard de l'Empereur, B-1000 BRUXELLES
info@cen-numismatique.com

Conseil d'administration du CEN

Président - Jean-Claude Thiry : thiryfraikin@skynet.be ;
vice-président - Henri Pottier : henri.pottier@skynet.be ;
secrétaire - Jean-Patrick Duchemin : info@cen-numismatique.com ;
trésorier - Ludovic Trommenschlager : ludovic.trommenschlager@live.fr ;
secrétaire de rédaction - Jean-Marc Doyen : jean-marc-doyen@hotmail.fr ;
administrateurs - Stéphane Genvier : gen5651@hotmail.com ;
Christian Lauwers : christian.lauwers@outlook.be ;
Luc Severs : lucsevers@gmail.com ;
Michel Wauthier : mi.wauthier@clinique-saint-pierre.be
Commissaire aux comptes - Francis Carpioux : bfc@skynet.be

Site Internet du CEN

http://www.cen-numismatique.com
Responsable du site Internet - Caroline Rossez : caroline@rossez.be

Rédaction du bulletin

Secrétaire de rédaction - Jean-Marc Doyen : jean-marc-doyen@hotmail.fr ;
secrétaires-adjoints - Christian Lauwers : christian.lauwers@outlook.be ;
Luc Severs : lucsevers@gmail.com ;
traduction des résumés - Charles Euston : gallien@bell.net

Mise en page/graphisme : WE JUNE Agency - www.we-june.com

Publicité

Philip Tordeur : tordeur.philip@gmail.com

Version numérique du bulletin

Le BCEN est accessible en version numérique sur le site, 12 mois après la parution de la version papier : responsable de gestion du site
Caroline Rossez : caroline@rossez.be

Dates de parution : 30 avril - 30 août - 31 décembre

Dépôt des manuscrits : la liste des manuscrits acceptés pour publication dans le bulletin figure sur le site Internet du CEN

Publications du CEN

- *Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques* (BCEN : 3 parutions par an)
- *The Journal of Archaeological Numismatics* (JAN : un volume annuel)
- *Travaux du Cercle d'Études Numismatiques* (19 volumes parus)
- *Dossiers du Cercle d'Études Numismatiques* (4 volumes parus)

Abonnements

Cotisation donnant droit au BCEN quadrimestriel et au JAN annuel :
Belgique €70 - étranger €78
Cotisation donnant droit au BCEN quadrimestriel seul :
Belgique €32 - étranger €36
Cotisation donnant droit au JAN annuel seul : Belgique €45 - étranger €49
Jean-Patrick Duchemin : secretariat-cen@hotmail.com

Banque : IBAN BE51 2100 4648 3462 ; BIC GEBABEBB

Forme juridique

« Association sans but lucratif » (asbl) - statuts publiés dans les Annexes du Moniteur belge du 16-11-2012

Note aux auteurs

Le CEN se réserve le droit de diffuser une version électronique du bulletin sur son site Internet ou sur tout autre site en ligne qu'il jugera utile. Le fait de proposer un texte à la publication implique automatiquement l'acceptation de ces conditions.

Bulletin du Cercle d'études numismatiques

Volume 55, n°3 (septembre - décembre 2018)

Sommaire

2

Fortuna Redux : un type monétaire aux multiples facettes

par Renato Campo

6

Histoire de l'aigle bicéphale, de ses origines mésopotamiennes à son apparition dans le monnayage du Proche-Orient et de Byzance

par Roger Lemaire

16

Attribution de quatre monnaies à Jean II de Chalon, comte d'Auxerre (1304-1361)

par Thibault Cardon, Francis Dieulafait, Vincent Geneviève, Richard Prot, Roland Sublet et Éric Vandenbossche*

22

Un demi-gros au lion énigmatique pour Élincourt

par Hendrik De Backer

24

La propagande dans les médailles pour et contre Louis XIV

par Philippe Sadin

34

La descente en Angleterre ou Quand Bonaparte vendait la peau du Léopard britannique...

par René Wilkin

40

Recensions

Fortuna Redux : un type monétaire aux multiples facettes

par Renato Campo

Résumé : Une représentation inhabituelle de la Fortuna Redux tenant une palme apparaissant sur les deniers de Pescennius Niger et de Septime Sévère fait l'objet d'une discussion qui présente l'évolution du type monétaire depuis son apparition dans le monnayage impérial sous les Flaviens. La Fortuna Redux se révèle une personnification d'élection choisie par la propagande impériale pour diffuser son message : les succès militaires de l'empereur sont le seul fondement possible de la paix dans tout l'Empire et du bonheur de ses habitants.

Abstract: An unusual representation of Fortuna Redux holding a palm frond and appearing on the denarii of Pescennius Niger and Septimius Severus is the subject of a discussion that presents the evolution of the reverse type since its first appearance in imperial coinage under the Flavians. Fortuna Redux is thus revealed to be a personification chosen by the imperial propagandists to spread a new message: the military successes of the emperor can be the only possible basis for peace throughout the Empire and for the happiness of its inhabitants.

Je présente dans cet article un denier de Septime Sévère (3,29 g ; 12h ; 18 mm) (**fig. 1**) que j'ai eu récemment l'occasion d'examiner et qui a été vraisemblablement trouvé en Roumanie. La pièce n'est répertoriée ni dans le *Roman Imperial Coinage*, ni dans le *British Museum Catalogue*, mais elle est présentée dans deux sites en ligne¹, où un autre exemplaire (**fig. 2**), sorti des mêmes coins que le nôtre, est illustré et ainsi décrit :

« *Septimius Severus, denarius. Obv: L SEPT SEV PERTE AVG IMP II, Laureate head right. Rev: FORT R AVG, Fortuna (Hilaritas), standing front, head left, holding long palm and cornucopiae. Minted in Laodicea-ad-Mare. A.D. 194 Reference: BMCRE -. RIC -. RSC -. This reverse legend not listed for Septimius Severus at Laodicea* ».

En effet, le *RIC IV/1* connaît la légende FORT R AVG seulement pour Julia Domna (*RIC* 622), mais associée à la représentation classique de la *Fortuna Redux* tenant la corne d'abondance et le gouvernail. La pièce fait partie d'une émission d'un atelier oriental actif au début du règne, quand Septime Sévère est engagé dans sa campagne contre Pescennius Niger en Asie Mineure.

Rappelons brièvement les faits : arrivé à Rome de Pannonie, la province dont il était gouverneur, en juin 193, Septime Sévère n'y resta pas longtemps. Après avoir poursuivi les assassins de Pertinax et dissout la garde prétorienne, qui s'était rendue coupable d'avoir vendu l'empire à l'encan à Dide Julien, il était parti pour l'Orient. Pescennius Niger essaya de lui barrer la route en fortifiant la côte sud de la Mer de Marmara et en occupant Byzance, qui fut cependant bientôt assiégée par Sévère.

Battu une première fois à Cyzique, Niger fut obligé de se retirer à Nicée, mais, après y avoir subi un nouvel échec, il dut fuir pour se réfugier dans sa capitale, Antioche, et y organiser sa dernière résistance. La bataille finale eut lieu au printemps 194 à Issos, sur le lieu même où Alexandre avait battu Darius, où Niger fut capturé et exécuté.

L'attribution à un atelier oriental ne pose pas de problème : le style qui ressemble celui des deniers de Niger frappés à Antioche et les titulatures quelques peu fantaisistes qu'on trouve souvent au droit (sur notre exemplaire PERTE au lieu de PERT), sont des indications suffisantes pour exclure qu'il s'agisse d'une production de Rome². D'ailleurs, comme l'observe Bickford-Smith, il est normal que Sévère désirât payer ses troupes avec des monnaies à son effigie, et non pas avec de l'argent frappé par son adversaire, stock dont il venait sans doute de s'emparer au cours de son avancée en Asie Mineure³. Le trait distinctif de cet atelier oriental est l'utilisation de IMP comme *cognomen* à la fin de la titulature. Compte tenu du fait que Sévère adopte le titre IMP lors de son accession, IMP II devrait en principe se référer à son premier succès important contre Niger, vraisemblablement à Cyzique. Dès lors, la pièce devrait avoir été frappée au début de l'année 194. La localisation exacte de notre atelier est un problème complexe. Le *RIC IV/1* reconnaît trois ateliers orientaux actifs au début du règne de Septime Sévère : (1) Alexandrie, (2) un atelier (qui est le nôtre) qui, comme on l'a dit, se caractérise par des légendes qui se terminent par IMP, suivi ou non par le numéral de l'acclamation impériale, (3) un atelier, traditionnellement localisé à Émèse, où IMP est toujours utilisé comme *praenomen* et où la titulature s'achève en général par COS II. L'atelier (3) frappe aussi certains deniers portant notre type.

- https://www.coincommunity.com/forUM/topic.asp?TOPIC_ID=139290&whichpage=18 <https://www.cointalk.com/threads/septimius-severus-denarius-imp.260534/>
- Notons en passant que les légendes du revers sont aussi souvent erronées (pour se limiter à notre type, on trouve par exemple : FORTVN REDVC, FORETVN REDVC, FORTVN REDVG, FORTVI REDVC, etc.).
- BICKFORD-SMITH 1994-1995, p. 57 : « he (Septime Sévère) was facing and defeating troops who were being paid in denarii struck at Antioch and Caesarea in Cappadocia by Pescennius Niger. This, it is but common sense to assume, put pressure on Septimius Severus to pay his own troops in his own coin (if he was not already doing so) and, for practical reasons, such payment would have needed to be made without shipping the captured Pescennius Niger coin and bullion back to Rome ».



fig. 1
(éch. 1,5 :1)

Fig. 1 – Denier de Septime Sévère (coll. privée).
Fig. 2 – https://www.coincommunity.com/forUM/topic.asp?TOPIC_ID=139290&whichpage=18
Fig. 3 – Denier de Pescennius Niger (CNG Electronic Auction 380, 10/08/2016, n° 502).

Comme siège de l'atelier (2), on a traditionnellement proposé Laodicée (*Laodicea ad Mare*), mais d'autres hypothèses ne sont pas à exclure, y compris celle d'un atelier itinérant⁴. L'attribution à Laodicée, en plus des raisons de style⁵, se fonde sur l'information que nous donne Hérodién⁶, à savoir que Septime Sévère aurait puni Antioche pour son soutien à Niger en la privant du titre de *metropolis*, titre qui en revanche fut alors accordé à Laodicée. Antioche, bien sûr, ne pouvait pas être à cette époque le siège d'un atelier monétaire de Septime Sévère, étant donné que Pescennius Niger y frappait monnaie à son nom⁷.

Or, admettons que la ville de Laodicée ait été récompensée pour avoir dès le début choisi le parti de Septime Sévère (un choix qui s'accorde d'ailleurs parfaitement avec sa rivalité traditionnelle avec Antioche), il reste le problème d'établir jusqu'à quel point Septime Sévère pouvait compter, pour son approvisionnement en argent, sur un atelier si proche de la capitale de son adversaire⁸.

La question reste ouverte : il suffit de mentionner ici la conclusion de Bickford-Smith dans son article déjà cité : « *the location of the "Laodicea ad Mare" mint remains to be established conclusively* »⁹. Le sujet que je voudrais aborder dans cet article est de type iconographique, car l'image d'une *Fortuna Redux* représentée avec une longue palme et une corne d'abondance n'est, à première vue, pas aisée à expliquer.

Le *RIC IV/1* écrit à ce propos : « *Round this one legend (c.à.d. FORTVNA REDVX) are grouped types of Fortuna proper, of Hilaritas, of Pietas, of Ceres, and perhaps, of Juno. Either we must take 'Fortuna Redux' as a strangely extended use to denote a power who brings back the blessings proper to a number of deities – or, putting the same thought in a more reasonable form, say that 'Fortuna Redux' here is Atargatis or Isis-Fortuna, invoked here as 'Panthea' – the one reality behind the many godheads – and especially as the 'Restorer' of good after evil times* »¹⁰. Pour expliquer le revers de notre denier, faut-il vraiment avoir recours à Atargatis, la grande déesse du nord de la Syrie, où bien à Isis, la plus populaire des déesses du panthéon égyptien ? La preuve que cette explication n'a pas satisfait tout le monde nous est donnée par un ouvrage récent¹¹ où notre type est présenté dubitativement comme une erreur :

« *FORTVNA F1A/12 = HILARITAS F1A/02 Calathus, Tunica, Palla (Sinus), Rechte hält langen Palmwedel (berührt die Standlinie), Linke hält Füllhorn. Typ der Hilaritas, durch die Legende (irrig?) als Fortuna erläutert. Septimius Severus (D. östl.).* »

En effet, affirmer qu'il s'agit d'une *Hilaritas* définie (par erreur ?) dans la légende comme une *Fortuna* n'est pas complètement correct. Le personnage représenté au revers de la pièce porte une coiffure curieuse : il s'agit, comme l'indique justement Schmidt-Dick, d'un *calathus* (*kalathos* en grec) qui est une corbeille faite de jonc, à la base étroite et à la large ouverture, qui était utilisée pour mettre des fruits, des épis ou d'autres produits. Le *calathus* est devenu par la suite un symbole d'abondance. Or, on retrouve le *calathus* comme coiffure de plusieurs divinités, mais... jamais elle n'orne la tête d'*Hilaritas*, qui est toujours diadémée. Doit-on donc supposer que le graveur ignorait qu'*Hilaritas* ne portait jamais de *calathus*, ou bien est-ce un indice que l'interprétation est plus complexe ? Essayons d'y voir un peu plus clair.

Tout d'abord, le type en question n'est pas une invention de Sévère. On connaît en effet quelques rares pièces, frappées à Antioche par Pescennius Niger, portant exactement la même représentation. Un exemplaire de ce type¹² est illustré (**fig. 3**), un autre est figuré par T.V. Buttrey dans son article classique sur Pescennius Niger¹³; cet auteur épouse pleinement la thèse de l'incompétence des graveurs : « *the goddess holds an upright palm branch and a cornucopia. She is identified as Fortuna Redux, who appears frequently on Niger's coins, but here the iconography is proper to Hilaritas* ». Buttrey mentionne aussi un autre denier de Niger où une Moneta relève sa robe avec sa main gauche (comme le fait souvent *Spes*) au lieu de tenir une corne d'abondance et conclut : « *The engraver apparently did not know the iconographic tradition and combined gestures of two different figures* ».

Or, il se trouve que de telles « erreurs », c'est à dire des contaminations de types différents, ne sont pas rares dans le monnayage impérial. Un seul exemple : une *Spes-Fortuna* avec une fleur dans la main droite, une corne d'abondance dans la gauche et un gouvernail à ses pieds, à droite, figure sur un denier frappé sous le règne d'Hadrien pour Aelius (*RIC* 431). Il se peut que nous soyons parfois vraiment confrontés à des erreurs. Il faut toutefois être prudent, et l'appel à l'incompétence des graveurs doit rester une solution de dernier recours, quand toute autre piste a été explorée. Dans notre cas, il faut observer que Niger avait la possibilité de bien contrôler son atelier et s'il n'est pas difficile de croire qu'en Orient l'administration monétaire avait du mal à trouver des graveurs qui connaissaient le latin (d'où les légendes souvent fautives), il est plus difficile de concevoir que l'atelier d'Antioche ait fait appel à des employés qui gravaient des coins en toute liberté, montrant des divinités avec n'importe quel attribut, tout en ignorant une tradition iconographique déjà longue.



fig. 2

fig. 3

- Voir *RIC IV/1*, p. 56-57.
- Pour une comparaison entre le portrait de Septime Sévère sur les deniers de cet atelier et celui d'une monnaie de bronze de Laodicée voir MATTINGLY 1932, p. 182 et pl. XIII. 9-12.
- HÉRODIEN, 3.6.9.
- Le *RIC IV/1*, p. 57 présente l'atelier (2) de la façon suivante : « It is similar in style to Antioch, the mint of Niger – but certainly not identical with it. It begins to strike at a time when we must suppose Antioch to have been still in the hands of Niger. It is almost certain, then, that its seat was the great rival of Antioch, Laodicea ad Mare, which favoured Severus and, as a reward, was made by him the capital of Syria ».
- Comme l'a bien remarqué Bickford-Smith : « No really satisfactory explanation has been put forward as to how a substantial (IMP II) coinage was struck, and survived, in what was at the time virtually enemy territory », BICKFORD-SMITH 1994-1995, p. 61.
- Ibid.*, p. 62.
- RIC IV/1*, p. 81.
- SCHMIDT-DICK 2002.
- RIC* - . Provient de CNG Electronic Auction 380, 10/08/2016, n° 502.
- BUTTREY 1992, p. v, fig. 1.

En ce qui concerne la supposée identification de *Fortuna* avec Atargatis, ou avec Isis, il y a lieu de noter que si Septime Sévère était d'origine lybienne et que son épouse venait d'une famille noble d'Émèse et était la fille d'un prêtre du dieu du soleil, Niger venait d'une ancienne famille italique moins familiarisée avec les cultes orientaux. Cela semble miner les tentatives d'explication dont nous avons fait mention, et nous oblige de ce fait à reconsidérer la question depuis le début.

La *Fortuna Redux* est notoirement connue comme la protectrice de l'empereur (notamment pendant ses voyages en mer) et sa représentation habituelle avec une corne d'abondance (attribut générique de *Fortuna*) et un gouvernail est parfaitement naturelle. Rien d'étonnant donc à ce que nous la retrouvions souvent dans le monnayage d'Hadrien, l'empereur voyageur par excellence. Mais la personification de la *Fortuna Redux* apparaît dans le monnayage impérial environ un siècle plus tôt, sous les Flaviens. À cette époque, le cadre iconographique est nettement plus riche, ce qui nous conduit à formuler une nouvelle hypothèse.

Considérons, par exemple, le sesterce¹⁴ illustré (**fig. 4**), où la divinité tient, en plus de la corne d'abondance et du gouvernail (sur un globe), un rameau d'olivier, l'attribut typique de *Pax*. Il est évident que l'accent est mis ici non pas tant sur le *safe return* de l'empereur (comme la pièce est datée de l'année 71, la référence qui y est faite concerne sans doute le retour de Titus à l'issue de sa campagne de Judée), que sur ses conséquences, notamment sur les bénéfices durables qu'on attend du retour d'un empereur vainqueur : une longue période de paix et de prospérité. La représentation condense dans une même image tout le sens du monnayage du début du règne de Vespasien : *"peace, based on victory, and prosperity and credit as a result"*¹⁵. L'*aureus*¹⁶ illustré (**fig. 5**), frappé au cours de la même année 71 à Lyon, qui montre une *Fortuna Redux* qui tient un globe et un caducée, nous fait faire un nouveau pas en avant : le triomphe souhaité de la Paix apportera du bonheur pour tous les habitants de la planète (voir le caducée qui est un attribut partagé entre *Pax* et *Felicitas*) après la triste période des guerres civiles consécutives à la mort de Néron.

Revenons maintenant à notre type hybride de *Fortuna-Hilaritas* à la palme (attribut partagé – rappelons-le – entre *Victoria* et *Hilaritas*). Ce que son créateur a fait n'est finalement que de poursuivre la ligne tracée par Vespasien¹⁷, qui avait placé la *Fortuna Redux* au centre de son programme politique : à la fin de la funeste guerre civile qui touche à nouveau l'Empire, Niger reviendra vainqueur, une période de paix et de

bien-être suivra, et la joie (*Hilaritas*) se répandra dans le monde entier. Voici le cœur de son message, à nouveau condensé dans une image : la corne d'abondance et le *calathos* sont, comme on l'a vu, des symboles de prospérité, tandis que le palmier renvoie à la fois à la victoire et à l'allégresse¹⁸. Cette allégresse, il faut l'entendre dans le sens d'une *res expetenda*, donc d'un état désirable, non encore acquis. Niger n'a pas eu la chance de Vespasien, mais son adversaire Septime Sévère ne voulut pas lui laisser le monopole de cette brillante innovation : il diffusa bientôt le type dans ses ateliers orientaux.



fig. 4

fig. 5

(éch. 1,5:1)

fig. 6

(éch. 2,5 :1)

14. RIC 422. Provient de la vente Rauch 75, 06/05/2005, n° 365.
15. BMC II, p. lxxvi. E. Bianco insiste sur le même concept : « Nell'ambito della religiosa celebrazione della Vittoria imperiale, strettamente connesso con i tipi della Vittoria è quello della Fortuna », BIANCO 1968, p. 172. Cette interconnexion entre les types de la Victoire et les types de la *Fortuna*, selon cet auteur, se manifesterait aussi dans le processus de navalisation de la Victoire dans le monnayage du début du règne de Vespasien (voir la récurrence du type VICTORIA NAVALIS) : la Victoire, tout comme le retour de l'empereur, se présente comme une manifestation de la *Fortuna*, une *Fortuna* justement à caractère naval : BIANCO 1968, p. 173.
16. RIC 1111. Provient de Freeman & Sear, Manhattan Sale I, 05/01/2010, n° 209, ex A. Lynn Collection.
17. L'*Historia Augusta* nous informe que Niger l'aimait beaucoup : *"Amavit de principibus Augustum, Vespasianum, Titum, Traianum, Pium, Marcum, reliquos faeneos vel venenatos vocans"*, Scriptores Hist. Aug. Pescennius Niger 12.1
18. Sur le subtil jeu des renvois entre les personifications d'*Hilaritas* (et *Laetitia*) d'un côté, et de la Victoire de l'autre, voir NOREÑA 2011 p. 172-173 : "while the numismatic iconography of *Hilaritas* and *Laetitia* did overlap somewhat with that of *Felicitas*, especially through the attribute of the cornucopia that sometimes accompanied *Hilaritas* – again reminding of the conceptual link between happiness and material prosperity – the two qualities were more closely associated with Victory, with which they shared their defining attributes, the palm for *Hilaritas* and the laurel wreath for *Laetitia*".

Fig. 4 – Sesterce de Vespasien (Vente Rauch 75, 06/05/2005, n° 365).
Fig. 5 – Aureus de Vespasien (Freeman & Sear, Manhattan Sale I, 05/01/2010, n° 209).
Fig. 6 – Agrandissement du revers du denier de Septime Sévère de la fig. 1.

Bibliographie

BIANCO 1968
E. BIANCO, Indirizzi programmatici e propagandistici nella monetazione di Vespasiano, *RIN* LXX, 1968, p. 145-224.

BICKFORD-SMITH 1994-1995
R. BICKFORD-SMITH, The imperial mints in the East for Septimius Severus : it is time to begin a thorough reconsideration, *RIN* XCVI, 1994-1995, p. 53-71.

BMC II
H. MATTINGLY, *The coins of the Roman Empire in the British Museum*, Vol. II, *Vespasian to Domitian*, Londres, 1930.

BUTTREY 1992
T.V. BUTTREY, The denarii of Pescennius Niger, President's Address, *NC* 1992, p. i-xxii.

Hérodien
ERODIANO, *Storia dell'Impero Romano dopo Marco Aurelio*. Testo e versione a curi di F. Cassola, Florence, 1967.

Historia Augusta
Histoire Auguste, édition bilingue établie par André Chastagnol, Paris, 2014.

MATTINGLY 1932
H. MATTINGLY, The coinage of Septimius Severus and his times, mints and chronology, *NC* 1932, p. 177-198.

NOREÑA 2011
C. F. NOREÑA, *Imperial Ideals in the Roman West, Representation, Circulation, Power*, Cambridge, 2011.

RIC IV/1
H. MATTINGLY & E. A. SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage*, Vol. IV, Part I, *Pertinax to Geta*, Londres, 1936.

SCHMIDT-DICK 2002
F. SCHMIDT-DICK, *Typenatlas der römischen Reichsprägung von Augustus bis Aemilianus, Erster Band: Weibliche Darstellungen*, Vienne, 2002.

MÜNZENHANDLUNG Gerhard Hirsch Nachfolger

Prannerstraße 8 · D-80333 München
Telefon (089) 29 21 50 · Fax (089) 228 36 75
E-mail: info@coinhirsch.de · Internet: www.coinhirsch.de

MÜNZEN – MEDAILLEN –
ANTIKE KLEINKUNST –
ANKAUF – VERKAUF –
– NUMISMATISCHE LITERATUR
– PRÄKOLUMBISCHE KUNST
– KUNDENBETREUUNG



Jährlich mehrere Auktionen

Mitglied im Verband der deutschen Münzhändler e.V., der Association Internationale
Des Numismates Professionnels (AINP), der Österreichischen,
der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft und der American Numismatic Society



Histoire de l’aigle bicéphale, de ses origines mésopotamiennes à son apparition dans le monnayage du Proche-Orient et de Byzance

par Roger Lemaire

Résumé : L’image de l’aigle bicéphale est volontiers associée à l’Empire byzantin. Son origine est cependant plus complexe : les premières représentations qui en sont connues figurent sur des sceaux-cylindres produits en Mésopotamie et en Syrie entre 2000 et 2500 ans avant notre ère. On le retrouve ensuite chez les Hittites puis, près de deux mille ans plus tard, chez les Seldjoukides d’Anatolie, qui en ont fait un large usage dans leur architecture. Ce sont en effet les envahisseurs turcomans qui, au cours de leur longue migration depuis leur Sibérie natale jusqu’à la Méditerranée, ont adopté ce symbole de pouvoir qui s’insérait bien dans leur culture chamaniste qui a persisté longtemps même après leur conversion à l’Islam. C’est dans certaines des principautés qu’ils ont constituées dans la Jezira et l’Anatolie aux XII^e et XIII^e siècles que l’aigle bicéphale a fait son apparition dans un monnayage encore très figuratif, tandis qu’à Byzance, où l’aigle bicéphale n’a fait son apparition que sous les Paléologues, l’aigle bicéphale n’a eu dans le monnayage qu’une présence extrêmement réduite.

Abstract: The image of the two-headed eagle is readily associated with the Byzantine Empire. Its origin is, however, more complex; the first known representations are on Mesopotamian cylinder seals which date to between 2500 and 2000 BCE. It is then seen used by the Hittite Empire and, then some two thousand years later in widespread architectural use by the Seljuk Sultanate in Anatolia. It is, in fact, the Turkoman peoples who, during their long migration from their native Siberia to the Mediterranean, adopted this symbol which fit well into their shamanistic culture and persisted well after their eventual conversion to Islam. The symbol first appears in the coinage of certain communities they formed in Jazeera and Anatolia in the twelfth and thirteenth centuries. As for the Byzantine Empire, the two-headed eagle only appears under the Paleologan dynasty and was used only infrequently in their coinage.

Dans la nature comme dans les fables de La Fontaine, le lion est le roi des animaux, plus précisément des animaux terrestres, car dans la gent ailée, le titre a été dévolu à l’aigle de très longue date. Dans l’Égypte ancienne, l’aigle était considéré comme un intermédiaire entre le soleil et la terre ; le disque solaire était parfois représenté pourvu d’une paire d’ailes. Dans l’antiquité grecque, l’aigle était associé à Zeus : c’est sous la forme d’un aigle que Zeus enlève Ganymède ; c’est un aigle qui, sur son ordre, vient chaque jour manger le foie de Prométhée enchaîné ; Zeus est parfois représenté dans un char tiré par deux aigles. À l’époque romaine, chaque légion possédait un étendard en bronze considéré comme un objet sacré. Sous la République, il pouvait être surmonté d’un aigle, d’un lion, d’un ours ou d’un autre animal ; l’aigle s’est généralisé sous Marius, au II^e s. av. J.-C. L’étendard de chaque légion était confié à un personnage important, l’aquilifère, qui en prenait grand soin et à qui cette fonction valait un certain prestige. Deux aigles des légions de Varus anéanties par les Germains d’Arminius en l’an 9 de notre ère dans la forêt de Teutoburg furent récupérées¹ *manu militari* quinze ans plus tard et ramenées solennellement à Rome par Germanicus. Les aigles des légions romaines étaient des aigles monocéphales. La tradition

s’est assez rapidement perdue sous l’Empire byzantin, et la fonction de l’aquilifère devenu ορνιθοφορος s’est éteinte. Dans le monde ouralo-altaïque, d’où sont issus les Turcomans qui ont déferlé sur la Perse, la Mésopotamie et l’Anatolie aux XI^e et XII^e s., l’aigle était appelé l’Être Suprême, Ai (le créateur) ou Ai Toyon (le créateur de la lumière) ; il siégeait au sommet de l’Arbre du Monde, un concept mythologique répandu chez les peuples chamanistes. Il était le gardien de la porte du ciel, au-delà de laquelle vivaient les dieux. L’aigle a parfois été représenté sur des monuments avec une ouverture au niveau du thorax, qui symbolisait la porte du ciel, par où l’âme des défunts pouvait accéder au ciel². Si l’on remonte dans le temps, il a fallu très longtemps pour que nos ancêtres commencent à nous laisser des représentations figurées d’oiseaux. Dans les sites préhistoriques d’art pariétal connus en Europe occidentale – on en compte près de 290 de l’Aurignacien (-37.000 à -28.000) au Magdalénien (-17.000 à -10.000) –, on a relevé très peu de représentations d’oiseaux – une vingtaine au total³ –, tandis que sont largement représentés des animaux terrestres : chevaux, bisons, bouquetins, cervidés, aurochs, ours, mammouths, dans des proportions qui ont

varié au fil des millénaires⁴. Les fouilles du site de Göbekli Tepe, proche d’Urfa (ancienne Édesse) dans le sud-est de la Turquie actuelle, ont apporté des informations inédites, en mettant au jour de nombreux enclos circulaires entourés de murs de pierre. Ces enclos renferment un ou plusieurs piliers en pierre taillée en forme de T de deux à trois mètres de hauteur, dont plusieurs sont décorés de sculptures en relief qui représentent des animaux variés. Un de ces piliers a été appelé le « pilier aux vautours » mais pourrait en fait être connu comme le « pilier aux rapaces », car il porte plusieurs représentations d’un rapace qu’il est difficile d’identifier avec plus de précision (fig. 1). Ce site étonnant date d’une époque où nos ancêtres étaient encore des chasseurs-cueilleurs. Les zones documentées les plus anciennes ont été datées du X^e millénaire av. J.-C. : la construction du site s’est étalée du mésolithique au néolithique précéramique. On pense que c’était un site cultuel où des tribus voisines, qui s’étaient associées pour sa construction pendant plusieurs centaines d’années, se réunissaient périodiquement. Curieusement, le site a été complètement enfoui de façon délibérée vers l’an 8.000 av. J.-C., probablement en raison de changements dans le mode de vie des populations locales, peut-être en relation avec le développement de l’agriculture. Le « pilier aux vautours » de Göbekli Tepe semble en tout cas porter la représentation la plus ancienne connue à ce jour d’un oiseau rapace⁵. L’aigle bicéphale est une des créatures fabuleuses que nous a léguée l’Antiquité, avec les dragons, les sirènes, les harpies, les gorgones, les griffons, les sphinx, les centaures et bien d’autres encore. La plus ancienne représentation connue d’une aigle bicéphale figurerait sur un sceau-cylindre sumérien, trouvé à Nippur, ville de Mésopotamie ; il daterait de l’époque des dynasties archaïques (2900-2300 av. J.-C.)⁶. D’autres sceaux portant une aigle bicéphale et datés du deuxième millénaire avant notre ère ont été trouvés dans plusieurs sites antiques en Syrie du nord. Parmi ces sites, Tell Açana, jadis site d’Alakthum, devenue plus tard Alalakh, une cité antique du royaume amorrite de Yamkhad (Alep)⁷ ; il se trouve dans le sandjak d’Alexandrette, en Turquie. Un sceau-cylindre portant une aigle bicéphale a été trouvé dans les fouilles d’Ebla, capitale d’un ancien royaume du même nom au sud d’Alep⁸. Les fouilles de Kültepe (antique Kanesh), proche de Kayseri, ont fourni, parmi plusieurs milliers de tablettes cunéiformes de ce comptoir commercial assyrien, l’enveloppe en argile d’une tablette qui porte l’empreinte d’un sceau-cylindre avec une aigle bicéphale ; elle date de la « période des colonies assyriennes », dans la première moitié du deuxième millénaire avant notre ère, avant la constitution de l’Empire hittite⁹.

Certains sceaux de cette période portaient des représentations d’êtres hybrides : aigles mono-ou bicéphales à tête(s) de lion, humanoïdes ailés à tête de rapace, êtres hybrides (homme-taureau, homme-oiseau, homme-lion) témoignant de l’imagination créative des Mésopotamiens pour constituer leur panthéon¹⁰. La divinité tutélaire du royaume de Lagash, en Basse-Mésopotamie, était Ningirsu, l’oiseau-tempête, connu également sous le nom d’Anzu ; il était représenté sous la forme d’un aigle à tête de lion ; d’autres aigles étaient aussi représentés avec deux têtes de lions. Les représentations de l’aigle bicéphale sont devenues plus nombreuses et plus variées dans l’Empire hittite, à partir de 1800 av. J.-C. : on le retrouve non seulement sur des sceaux cachets (fig. 2) mais aussi sur des monuments. Les plus connus sont proches de Hattuşa (moderne Bogazkale), capitale du premier Empire hittite redécouverte par Charles Texier en 1834, mais seulement identifiée comme étant la capitale des Hittites un demi-siècle plus tard. À Alaça Höyük, une aigle bicéphale éployée qui tient deux lièvres dans ses serres figure sur un orthostate de la porte des Sphinx (fig. 3) ; dans le sanctuaire en plein air de Yazilikaya, deux personnages sont représentés, debout au-dessus d’une aigle bicéphale éployée dans une fresque sculptée en relief dans la paroi rocheuse. Elle montre le couple des dieux majeurs du panthéon hittite : Teshub, le dieu principal du panthéon hurrite adopté par les Hittites, et sa parèdre Hebat qui lui fait face. Derrière Hebat figurent leur fils Sharruma et, au-dessus de l’aigle bicéphale, leur fille Alanzu et leur petite-fille (fig. 4)¹². Le sanctuaire de Yazilikaya a été achevé sous le règne de Tudhaliya IV (1237-1209 av. J.-C.), peu avant l’effondrement du premier Empire hittite vers 1180 av. J.-C. Une grande stèle de pierre sculptée trouvée dans les fouilles de Hama montre également deux personnages au-dessus d’une aigle bicéphale ; elle date de l’époque des royaumes néo-hittites, entre 1.100 et 800 av. J.-C.)¹³. Près de deux mille ans plus tard, l’aigle bicéphale a été reprise comme emblème par les Seldjoukides de Roum et par d’autres princes turcomans. L’aigle avait depuis longtemps une place importante dans la symbolique de leurs ancêtres partis des forêts sibériennes vers les steppes d’Asie centrale¹⁴. La plus ancienne représentation connue de l’aigle bicéphale dans le monde turcoman a été observée dans un temple troglodyte à Qyzil, dans le Turkestan chinois ; sa datation est imprécise, entre le VII^e et le IX^e s. ap. J.-C.)¹⁵. Seldjouk, fondateur éponyme des Seldjoukides, était né dans une famille militaire ; il était le fils de Duqaq qui, avec son clan, se sépara des autres tribus oghouzes et vint s’établir près du Syr-Daria, à côté du lac d’Aral. Seldjouk avait plusieurs fils qui portaient tous



fig. 1



fig. 2



fig. 3

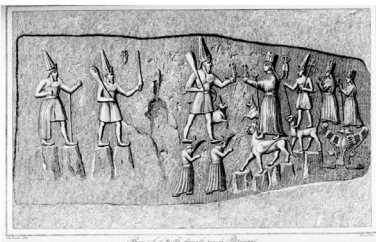


fig. 4

Fig. 3 – Aigle bicéphale en relief tenant deux lièvres dans ses serres, sur un orthostate de la porte des Sphinx à Alaça Höyük (photo de l’auteur).

Fig. 4 – Aigle bicéphale dans la chambre A du sanctuaire hittite de Yazilikaya. Au-dessus de l’aigle, deux personnages féminins qui pourraient être la fille et la petite-fille du dieu Teshub et de sa parèdre Hebat (d’après TEXIER 1862).

des prénoms bibliques précédés, selon l'usage, de leur totem tribal Arslan (le lion). Plus tard, vers 985, ils ont migré jusqu'en Transoxiane, près de Boukhara ; c'est alors qu'ils se sont convertis à l'Islam. Deux petit-fils de Seldjouk, Tughrul et Çaghri, tous deux fils d'Arslan Mika'il, ont été à l'origine respectivement du sultanat Grand-Seldjoukide et du sultanat de Roum. Après avoir conquis Bagdad, Tughrul (le « prince-épervier ») fut proclamé émir de l'Orient et de l'Occident par le calife dont il épousa la fille ; Alp Arslan, fils de Çaghri (le « prince-faucon »), lui succéda et fut à l'origine du sultanat de Roum après sa victoire sur Romain IV à Manzikert en 1071. Dans leur cheminement vers l'ouest, les Turcomans étaient entrés en contact avec la civilisation perse. Le pays était alors aux mains des Bouyides (932-1055), qui ont produit des soieries remarquables, dont un large fragment conservé au musée de Cleveland montre des aigles bicéphales dont chaque aile est décorée d'une tête humaine¹⁶. Quelques siècles plus tôt, les artisans sassanides avaient produit dans le travail des métaux des pièces décorées d'une aigle bicéphale, comme en témoigne un plat conservé au musée archéologique de Téhéran¹⁷. Bien plus tôt encore, du IV^e au I^{er} millénaire av. J.-C., s'était développée, dans le sud de l'Iran actuel, une civilisation dite de Jiroft : les archéologues, succédant aux fouilleurs clandestins, y ont recueilli des milliers d'objets en chlorite sculptés et décorés, parmi lesquels des plateaux de jeu en forme d'aigle mono- ou bicéphale (**fig. 5**)¹⁸.

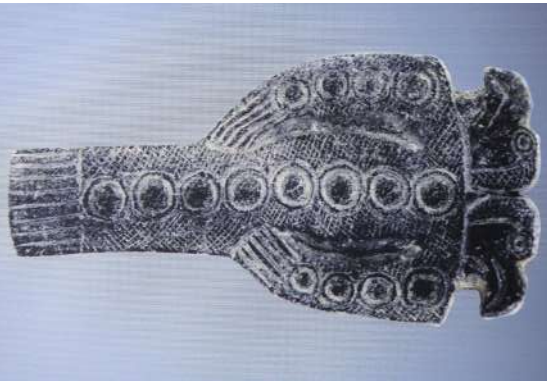


fig. 5

Dans l'Anatolie et la Jezira conquises par les Turcomans, l'aigle bicéphale fit d'abord son apparition sur des édifices civils ou religieux. De nombreux monuments construits au XIII^e s. et encore visibles de nos jours sont décorés d'aigles bicéphales. On peut citer la grande mosquée de Divrigi, construite sous le mengüjekide Ahmad Shah (1227-1251), et dont les deux portails sont décorés chacun d'une aigle bicéphale (**fig. 6**), les grandes mosquées de Sivas et de Nigde, la Çifte Minareli Medrese (Hatuniye Medresesi) d'Erzurum (**fig. 7**), érigée en 1271 par Hudavend

Hatun, fille du sultan seldjoukide Kilic Arslan IV ; son mausolée élevé en 1312 à Nigde porte une aigle bicéphale dont les ailes se terminent en têtes de dragons. On trouve l'aigle bicéphale sur de nombreux tombeaux seldjoukides, comme le Döner Kümbet de Kayseri érigé vers 1276. À Diyarbakir, qui a conservé quasi intacte son enceinte médiévale, deux bastions montrent une riche décoration comportant des aigles bicéphales : le Ulu Beden Burcu (bastion du Haut Mur) et le Yedikardeşler Burcu (bastion des sept frères) reconstruit en 1208 sous l'Artukide Nasir al-Din Mahmud (**fig. 8**)¹⁹. Le musée de l'Ince Minare Medrese à Konya expose une grande dalle de pierre décorée d'une aigle bicéphale en relief ; elle décorait la citadelle d'Ala al-Din Kay Kubad I^{er} (1220-1237), au centre de la ville. L'aigle bicéphale est restée jusqu'à nos jours l'emblème de Konya, l'ancienne capitale du sultanat seldjoukide de Roum. L'aigle bicéphale décorait aussi des carreaux de céramique, comme dans le palais du sultan seldjoukide Ala al-Din Kaykubad I à Kubadabad, sur le lac de Beyşehir (**fig. 9**). On la trouve aussi décorant des objets domestiques de qualité, comme le vase balustre aux aigles bicéphales d'al-Raqqa au musée du Louvre (**fig. 10**) et davantage encore sur des pièces d'orfèvrerie en cuivre richement décorées, à usage domestique ou liturgique : plateaux, candélabres, aiguères, brûle-parfums.

L'aigle, davantage même que le lion, avait depuis longtemps une place importante dans la culture des tribus oghouzes dont faisaient partie les Seldjoukides : il était considéré comme un messager du soleil ; c'est lui qui était supposé emmener au ciel l'âme des défunts²⁰. Nous ne saurons probablement jamais ce qui a poussé les Hittites puis, trois mille ans plus tard, les Seldjoukides, à choisir l'aigle à deux têtes comme emblème ou plus simplement comme élément de décoration. Lorsque les Seldjoukides ont occupé l'Iran puis la Mésopotamie pour y fonder le sultanat Grand-Seldjoukide, ils ont eu sous les yeux l'aigle bicéphale qui était déjà un élément décoratif usuel ; ils l'ont ensuite rencontré en Anatolie sur des monuments hittites encore en place. Lorsque Tughrul a libéré le calife (sunnite) de Bagdad qui vivait sous l'emprise de la dynastie chiite des Bouyides, le calife a accordé à Tughrul le titre d'« émir de l'Orient et de l'Occident », ce qui a pu être symbolisé par l'aigle à deux têtes.

L'aigle bicéphale n'était certainement pas absent dans l'art et l'architecture de Byzance et des autres états chrétiens à la même époque, mais ce point est peu documenté. Il faut signaler le travail de Milanova²¹, qui a identifié ce qui devait



fig. 6



fig. 7



fig. 8



fig. 9

être un atelier de production de sculptures sur des dalles de schiste à Stara Zagora (l'antique Beroe) en Bulgarie. Parmi des grandes dalles sculptées trouvées près de la source qui alimentait l'aqueduc romain de la ville, une dalle représentait une aigle bicéphale (**fig. 11**).

La date de ces dalles est incertaine : les datations proposées vont du VIII^e au XIII^e s. Sur base d'arguments techniques et artistiques, Milanova situe cet atelier entre les dernières années du X^e et le début du XI^e s., lorsque Byzance a repris possession de la région après que Basile II eût achevé la défaite du premier royaume bulgare²².

Le British Museum possède une grande dalle de marbre sculptée qui porte une aigle bicéphale ainsi que d'autres oiseaux et une croix ; datée du X^e ou XI^e s., elle provenait d'une église de Mayafarraquin (ancienne Martyropolis, moderne Silvan, dans le sud-est de la Turquie). Ces deux exemples montrent que l'aigle bicéphale avait déjà fait son entrée dans le monde chrétien bien avant les Paléologues.

L'aigle avait aussi fait son apparition comme élément décoratif ou comme symbole de pouvoir sur des tissus, en particulier sur des soieries. À Constantinople, c'est sous les Comnènes que l'aigle – au départ monocéphale – est apparu, d'abord sur des soieries, en particulier sur des vêtements d'apparat de l'empereur et de membres de la famille impériale. Les soieries byzantines étaient renommées depuis le IV^e s. ; nombre de musées et de trésors religieux d'Europe occidentale en possèdent au moins une pièce, qui provient le plus souvent d'un linceul ou d'un vêtement liturgique. Un exemple connu est le suaire de Saint-Germain, conservé à Auxerre. Selon la tradition, il aurait été offert à sa mort en 448 par l'impératrice Galla Placidia mais il a plus probablement été utilisé lors d'une translation du corps du saint au XI^e s. ; il est décoré d'aigles monocéphales. Le commerce des soieries était un monopole d'État à Byzance, mais les nécessités du temps ont ensuite obligé les empereurs à en octroyer le droit à Venise, Pise, Gênes et Amalfi.

Au cours de la deuxième croisade, Roger II de Sicile (1095-1154) attaqua en 1147 Corinthe et Thèbes, deux centres importants de production de soieries byzantines. Il emmena des tisserands et leurs équipements pour créer ses propres soieries à Palerme et en Calabre. Après la prise de



fig. 10

Constantinople lors de la quatrième croisade (1202-1204), l'industrie de la soie perdit en importance dans l'espace byzantin. La Sicile devint alors le centre le plus important de tissage de la soie en Europe. Par ailleurs, à l'âge d'or de l'Espagne musulmane, les ateliers d'Andalousie ont aussi produit des soieries de qualité, dont de beaux exemplaires sont conservés dans des musées et des trésors religieux en Espagne, comme le suaire de Saint-Bernard de Calvo à la cathédrale de Vich ; il est décoré d'aigles bicéphales, tout comme celui de Saint Zoilo, conservé au monastère de Carrion de los Condes. La partie conservée de ce linceul porte 36 aigles bicéphales blancs sur un fond bleu (**fig. 12**)²³.

La date précise de l'apparition de l'aigle bicéphale dans le monde byzantin a fait l'objet de nombreuses controverses. Plusieurs hypothèses ont été avancées, puis abandonnées parce que non étayées par des faits documentés²⁴. L'une voyait dans l'Hellade classique l'origine de l'aigle bicéphale ; une autre situait son apparition à Byzance sous Isaac Comnène (1057-1059) comme représentation d'un aigle géant (le *haga*) capable d'emporter un bœuf dans ses serres, qui faisait partie de la mythologie populaire dans la Paphlagonie dont Isaac était originaire, mais cette hypothèse ne repose sur aucune base réelle²⁵. À Constantinople, l'usage de l'aigle bicéphale s'est développé sous les Paléologues, dont l'aigle, tantôt monocéphale tantôt bicéphale, est devenue l'un des motifs ornant les tenues d'apparat du *basileus* et des membres importants de sa famille. On trouvait également



fig. 12

16. ANDROUDIS 2015, p. 321.
17. *Ibid.*, p. 317.
18. PERROT & MADJIZADEH 2006.
19. DAS 2018.
20. ANDROUDIS 1999 p 323-325.
21. MILANOVA 2000.
22. *Ibid.*, p. 170-171.
23. ANDROUDIS 2015.
24. SOLOVJEV 1935.
25. ZAPHEIRIOU 1947.



fig. 11

- Fig. 5** – Plateau de jeu de cases, en chlorite décorée par incision, reproduisant la silhouette d'une aigle bicéphale ; les cases sont creusées sur la ligne médiane et sur les ailes repliées. Civilisation de Jiroft, vers 2000 av. J.-C. Musée de Jiroft.
- Fig. 6** – Aigle bicéphale décorant le portail occidental de la grande mosquée de Divrigi, dans la principauté mengüjekide, construite dans la première moitié du XIII^e s. (photo de l'auteur).
- Fig. 7** – Aigle bicéphale décorant le portail de la Çifte Minareli Medrese à Erzurum, construite en 1271. L'aigle est représentée perchée au sommet de l'arbre de vie (photo de l'auteur).
- Fig. 8** – Bastion des Sept Frères, dans la muraille de Diyarbakir, bastion construit au XI^e s. sous les Grands Seldjoukides d'Irak et restauré sous l'Artukide Nasir al-Din Mahmud (1200-1222). Sa riche décoration sculptée associe une aigle bicéphale, deux lions à tête humaine et deux taureaux (d'après DAS 2018) .
- Fig. 9** – Aigle bicéphale sur un carreau de céramique du palais seldjoukide de Kubadabad, construit sous Kay Kubad I^{er} (1219-1237). Musée de la Karatay Medrese à Konya (photo de l'auteur).
- Fig. 10** – Vase balustre aux aigles bicéphales du musée du Louvre (inv. OA8178), probablement produit en Syrie du nord (fin XII^e ou début XIII^e s.).
- Fig. 11** – Bulgarie : Stara Zagora. Dalle de schiste portant une aigle bicéphale (fin X^e-début XI^e s.). Musée archéologique de Sofia.
- Fig. 12** – Aigles bicéphales sur le linceul de San Zoilo, tissé vraisemblablement en Andalousie sous les Almohades. La partie conservée du linceul porte 36 aigles bicéphales blanches sur fond bleu. Conservé au monastère de Carrion de los Condes, Espagne.

ces aigles sur leurs chaussures d'apparat, les selles de leurs équipages, leurs tentes, etc. Ce sont ses chaussures pourpres décorées d'aigles bicéphales qui auraient permis d'identifier le corps de Constantin XI tombé au milieu des siens à la prise de Constantinople en 1453²⁶. Certains ont voulu attribuer à Théodore II Lascaris de Nicée l'introduction de l'aigle bicéphale dans le monde byzantin²⁷, au vu de sa représentation dans les « *Relations Historiques* » de Pachymères²⁸ ; il est montré debout sur un *suppedion* décoré de deux aigles, l'une monocéphale, l'autre bicéphale. Heisenberg²⁹ avait cependant conclu que ce *suppedion* portait au départ deux aigles monocéphales, mais que le portrait de Théodore II avait été retouché ultérieurement comme d'ailleurs d'autres portraits dans le manuscrit original de Pachymères, avec en particulier le remplacement d'une aigle monocéphale par une autre bicéphale. Il jugeait en revanche que le *suppedion* figurant sur les portraits de Michel VIII et d'Andronic II était d'origine décoré d'aigles bicéphales. Un chrysobulle d'Andronic II daté de 1301 à Monemvasie montre aussi une miniature où l'empereur est debout sur un *suppedion* décoré de deux aigles bicéphales³⁰. L'aigle n'y est plus représentée à l'orientale, avec un seul cou sur lequel sont branchées les deux têtes, mais avec deux cous distincts. On ne peut cependant considérer que l'aigle bicéphale était devenue le blason des empereurs Paléologues, ni leur étendard. En effet,

l'héraldique n'est apparue à Byzance qu'avec les Croisades, plus précisément après la deuxième Croisade. Si l'on fait abstraction de l'Espagne, dont la majeure partie était encore aux mains des musulmans au XII^e s., et de la Sicile qui est restée longtemps aux mains des Byzantins puis des musulmans avant de passer entre celles des Normands, les Croisades ont permis des contacts jusqu'alors inédits entre l'Europe occidentale, l'Empire byzantin et le monde musulman. C'est au moment des Croisades que les empereurs byzantins ont fait connaissance avec l'héraldique, qui n'avait pas cours auparavant dans l'Empire. En Europe occidentale, l'héraldique s'est développée à partir du milieu du XII^e s., et a rapidement trouvé sa place dans l'art, l'architecture, le costume, l'armement, en introduisant un système de symboles aisément reconnaissables permettant d'identifier un personnage et d'indiquer son statut social et/ou son appartenance à un clan. Surtout après la deuxième Croisade, les familles de notables de Constantinople, séduites par cette nouveauté, ont commencé à se doter d'un blason tel qu'un lion rampant ou passant qu'ils appréciaient comme symbole de pouvoir ou de puissance, mais sans qu'une quelconque autorité ait régulé ce choix, et sans que ce « blason » soit nécessairement repris par leurs descendants³¹. L'héraldique impériale byzantine sous les Paléologues comptait deux images dominantes : l'aigle bicéphale et la croix

- 26. NICOL 1992, p. 86.
- 27. SPATHARAKIS 1976.
- 28. FAILLER 2006.
- 29. HEISENBERG 1920.
- 30. ANDROUDIS 2002, p. 20 et fig. 5.
- 31. OUSTERHOUT 2013, p. 93.
- 32. PSEUDO-KODINOS 1966.



Fig. 13 – Zengides de Sinjar. Imad al-Din Zengi II (1170-1197). Ae dirhem (23 mm ; 6,15 g) Au droit, aigle bicéphale éployée portant le nom du calife (Al-Imam Ahmad). Sinjar, 1186/1187. ALBUM 1879.2 ; SPENGLER & SAYLES 79.2. Stephen Album 17, sept. 2013, lot 613.

Fig. 14 – Zengides de Sinjar. Qutb al-Din Muhammad bin Zengi (1197-1219). Ae dirhem (29 mm ; 13,07 g). Sinjar, 1210/1211. ALBUM 1880.4 ; SPENGLER & SAYLES 83.2. Stephen Album 17, sept. 2013, lot 618.

tétragrammatique, avec une lettre B inscrite dans chacun des quatre quartiers. Certains ont avancé l'hypothèse que ces quatre B seraient les initiales de Βασιλεὺς Βασιλεως Βασιλευου Βασιλευουτω. Une autre explication a aussi été proposée. En effet, les « lettres B » ne sont pas toujours dans la même disposition : elles peuvent être adossées ou se faire face en miroir. De plus, les arrondis des B sont parfois incomplets et ne sont plus séparés par une petite barre transversale, donnant l'image de « fers à silex », briquets médiévaux (*pyrekbola*) qui se font face, comme l'explique d'ailleurs le *Traité des Offices* du Pseudo-Kodinos³², rédigé vers 1350. Il est possible cependant que la lettre B soit simplement l'initiale de Βυζαντιο. Il existe en effet une variante de ce double B : ce sont les deux lettres K affrontées, initiales de Κωνσταντινουπολις³³. Pour sa part, l'aigle bicéphale était appréciée parce qu'elle était vue comme un symbole de pouvoir, comme l'avait été l'aigle monocéphale chez les Romains. L'apparition de l'aigle bicéphale sur des monnaies est relativement tardive : elle est notée pour la première fois sur des monnaies frappées par des souverains turcomans, zenguides et artukides (**tabl. 1**)³⁴. Le premier exemple a été une monnaie d'Imad al-Din Zengi II (1170-1197), souverain zenguide de Sinjar, qui a frappé de 1185 à 1195 un *dirhem* de cuivre montrant au droit une aigle bicéphale avec sur son thorax une inscription en relief qui cite le calife abbaside An-Nasir (*al imam ahmad*) (**fig. 13**). Son successeur Qutb al-Din Muhammad bin Zengi (1197-1219) a frappé en 1209 et 1210/1211 un *dirhem* en cuivre avec au droit une aigle bicéphale avec une tamgha zenguide sur le thorax (**fig.14**). Parmi les souverains artukides de Hisn Kayfa et Amid, Nasir al-Din Mahmud (1200-1222) a frappé trois monnaies qui portent au droit une aigle bicéphale éployée : sur la première, frappée à Hisn Kayfa en 1213, l'aigle porte une tamgha artukide (deux chevrons sur une base horizontale) (**fig. 15**) ; sur la deuxième, frappée à Amid en 1217, l'aigle est debout sur un piédestal orné, et chaque aile est décorée d'une tête humaine de profil (**fig. 16**) ; la troisième, émise à Amid en 1220, porte une aigle bicéphale éployée de plus petite dimension (**fig. 17**). Son successeur Rukn al-Din Mawdud (1222-1232), qui fut le dernier souverain artukide de Hisn Kayfa et Amid, a également frappé une monnaie de ce type à Amid en 1224 (**fig. 18**). On connaît aussi de lui un poids monétaire de 30 *dirhems* qui porte une aigle bicéphale (**fig. 19**), ainsi qu'un autre, comparable, d'un poids de 12,5 *dirhems*³⁵. C'est près d'un siècle plus tard qu'un Artukide de Mardin, Shams al-Din Salih (1312-1364), a frappé une monnaie qui porte une aigle bicéphale (**fig. 20**) ; parmi les nombreux *dirhems* figuratifs des Artukides de Mardin et Mayyafariqin (1108-1409), ce fut le seul à porter une aigle bicéphale.

Mayyafariqin avait été cédée aux Artukides de Mardin par le sultan Grand Seldjoukide d'Iraq en 1121-1122 ; elle leur fut enlevée en 1184/1185 par les Ayyubides de Syrie, qui y ont frappé plusieurs *dirhems* de cuivre dont certains figuratifs, mais aucun avec une aigle bicéphale³⁶. Parmi les principautés anatoliennes de la seconde période, Ala al-Din Eretna (1336-1362), souverain éponyme des Éretnides, dans le nord de l'Anatolie, a repris l'aigle bicéphale sur une de ses monnaies de cuivre (**fig. 21**). Les Aydinogullari ont frappé, en particulier à Tire (l'ancienne *Metropolis ad Caystrum*), de nombreuses monnaies anonymes en cuivre (*mangirs*) portant une aigle bicéphale plus ou moins stylisée³⁷. Teoman a publié un petit groupe de monnaies des Aydinogullari qui portent l'indication de l'atelier. Parmi elles, deux *mangirs* anonymes en cuivre qu'il date de AH 822 (1419/1420), frappés à Tire, portent une aigle bicéphale stylisée³⁸. La principauté des Aydinogullari a été annexée à deux reprises par les Ottomans : une première

- 33. LAURENT 1943.
- 34. SPENGLER & SAYLES 1992 et 1996.
- 35. KURKMAN & İŞİN 2003.
- 36. BALOG 1980.
- 37. ENDER 2000, p. 138-142.
- 38. TEOMAN 2018, p. 130.



fig. 19



fig. 20



fig. 21

Fig. 15 – Artukides de Hisn Kayfa et Amid. Nasir al-Din Mahmud (1200-1222). Ae dirhem (7,28 g). Kayfa 1213/1214, citant le suzerain Ayyubide Abu Bakr I. ALBUM 1823.1 ; SPENGLER & SAYLES 15. CNG 97, sept. 2014, lot 838.

Fig. 16 – Artukides de Hisn Kayfa et Amid. Nasir al-Din Mahmud (1200-1222). Ae dirhem (10,30 g). Amid, 1217/1218. ALBUM 1823.1 ; SPENGLER & SAYLES 16. Vente Heritage Europe 50, lot 3620.

Fig. 17 – Artukides de Kayfa et Amid. Nasir al-Din Mahmud (1200-1222). Ae dirhem Amid, 1220/1221 (6,70 g). ALBUM 1823.3 ; SPENGLER & SAYLES 18. Stephen Album 17, sept. 2013, lot 562.

Fig. 18 – Artukides de Hisn Kayfa et Amid. Rukn al-Din Mawdud (1222-1232). Ae dirhem (6,81 g) citant le suzerain ayyubide al-Ashraf Musa. Amid, 1224/1225. ALBUM 1824.1 ; SPENGLER & SAYLES 19. Stephen Album 26, sept. 2016, lot 482.

Fig. 19 – Artukides de Hisn Kayfa et Amid. Rukn al-Din Mawdud (1222-1231). Poids monétaire en bronze de 30 dirhams (125,75 g ; 39 x 12 mm). Nomos 13, oct. 2016, lot 364.

Fig. 20 – Artukides de Mardin. Shams al-Din Salih (1312-1364). Ae dirhem, Mardin, 1352/1353 (3,36 g). ALBUM 1841.3 ; SPENGLER & SAYLES 55. Stephen Album 27, janv. 2017, lot 756.

Fig. 21 – Éretnides. Ala al-Din Eretna (1336-1362). Ae fals (1,28 g). Tokat, 1259/1260. ALBUM 2321. Stephen Album 25, mai 2016, lot 710.

PRINCIPAUTÉS TURCOMANES D'ANATOLIE ET DE LA JEZIRA			
Principauté	Souverain en titre	Dates du règne	Lieu et date de l'émission
Zengides de Sinjar	Imad al-Din Zengi II	1170-1197	Sinjar 1185-1195
Zengides de Sinjar	Qutb al-Din Muhammad	1197-1219	Sinjar 1209-1210
Artukides de Hisn Kayfa et Amid	Nasir al-Din Mahmud	1200-1222	Hisn Kayfa 1213
Artukides de Hisn Kayfa et Amid	Nasir al-Din Mahmud	1200-1222	Amid 1217
Artukides de Hisn Kayfa et Amid	Nasir al-Din Mahmud	1200-1222	Amid 1220
Artukides de Hisn Kayfa et Amid	Rukn Al-Din Mawdud	1222-1232	Amid 1224-1225
Artukides de Mardin	Shams al-Din Salih	1312-1364	Mardin 1352 (?)
Seldjoukides	Masud II	1284-1307	–
Eretnides	Ala al-Din Eretna	1336-1362	Tokat 1359/1360
Aydinogullari	anonyme	1308-1426	Tire 1419 et sq.
Ottomans	Murad II	1421-1444 1446-1451	Tire1422 et sq.

Tableau I. Monnaies portant une aigle bicéphale, émises entre 1185 et 1453 dans des principautés turcomanes d'Anatolie et de la Jezira.

fois en 1390, mais Cuneyd bey est revenu au pouvoir après la défaite des Ottomans devant les Mongols à Ankara en 1402 ; l’annexion définitive fut achevée en 1426 sous le sultan Murad II. Celui-ci a frappé à son tour, à Tire qu’il occupait en fait déjà avant 1426, des mangirs de cuivre dont certains portent une aigle bicéphale : Halil Edhem Eldem³⁹ avait déjà signalé en 1916 un tel mangir daté de AH 828 (1424/1425). Ölcer⁴⁰ l’a repris dans sa publication en 1985. En 2007, Kabaklarli a rassemblé dans son ouvrage sur les mangirs de Tire frappés sous les sultans ottomans Beyazit I, Mehmet I, Murad II et Mehmet II, de nombreux mangirs anonymes qu’il attribue à Murad II ; parmi eux, plusieurs portent une aigle bicéphale stylisée⁴¹. La petite ville de Tire, située à l’intérieur des terres dans l’actuelle province d’Izmir, a été sous les premiers sultans ottomans le siège d’une production considérable de petites monnaies de cuivre (mangirs) que des fonctionnaires protégés par la troupe venaient périodiquement obliger les habitants à leur acheter en échange de monnaies d’argent (akches), dans le cadre de ce qu’on peut appeler une taxation forcée car la valeur nominale des mangirs était fixée par le gouvernement⁴². On note cependant que, parmi les très nombreux mangirs répertoriés par Kabaklarli, ceux qui sont décorés d’une aigle bicéphale sont pratiquement les seuls qui ne portent pas le nom d’un sultan ottoman (**fig. 22**). Ils affichent comme seule légende « Khullida Mulkuhu » (Que son règne dure longtemps) et « Duriba Tira » (Frappé à Tire). La datation de ces mangirs est souvent difficile, car la date fait parfois défaut ou est incomplète. Sous la domination mongole déjà, les principautés vassales ne pouvaient frapper que des monnaies anonymes, sans mentionner le nom de leur souverain⁴³. On peut donc se demander si ces mangirs à l’aigle bicéphale – ou certains d’entre eux – ne peuvent pas être attribués aux Aydinogullari. Les Éretnides et les Aydinogullari seraient, dans l’état actuel de nos connaissances, les seules principautés de la seconde période à avoir frappé des monnaies à l’aigle bicéphale, qui ne représentent cependant qu’une très petite fraction de leur monnayage. Les Ottomans (Osmanogullari) vont progressivement annexer toutes les principautés voisines et fonder l’Empire ottoman dans lequel l’aigle bicéphale n’a eu aucune place dans un monnayage majoritairement aniconique, à l’exception peut-être des mangirs anonymes frappés à Tire sous Murad II (1421-1444 et 1446-1451). Ces monnaies montrent au droit une aigle bicéphale éployée stylisée (**fig. 23**) ; il en existe plusieurs variantes, dont une avec une aigle monocéphale. Quant au sultanat seldjoukide, qui avait usé largement de l’image de l’aigle bicéphale en architecture, dans l’orfèvrerie et dans la décoration, il n’a

pratiquement pas utilisé ce symbole sur ses monnaies, pourtant nombreuses et parfois figuratives. Izmirlier⁴⁴ mentionne une monnaie de cuivre à l’aigle bicéphale, non datée et sans indication d’atelier, attribuée à Mesud II, le dernier sultan seldjoukide, qui a régné de 1284 à 1298 puis de 1303 à 1307 sur le sultanat moribond placé sous tutelle par les Ilkhans (**fig. 23**). Eron et Teoman ont publié un autre exemplaire de cette monnaie⁴⁵. Quelques décennies plus tard, des monnaies de cuivre portant une aigle bicéphale ont été produites dans le khanat de Crimée puis par des khans de la Horde d’Or, plus à l’est dans l’Empire mongol, notamment par le khan des Juchides Jani beg (1342-1357)⁴⁶. De leur côté, les Ilkhanides, autres acteurs majeurs pendant plus d’un siècle (1256 à 1388) au Moyen-Orient, ont frappé à plusieurs reprises des monnaies de cuivre figuratives, dont certaines portent une aigle ; sur une monnaie d’Abaqa⁴⁷ (1265-1282) frappée à Irbil, l’aigle est bicéphale, surmontée d’un lièvre, l’animal totémique des Mongols (**fig. 24**). Sous Arghun (1284-1291), on relève quelques dirhems et demi-dirhems d’argent frappés à Astarabad, Tabriz et Nishapur, qui portent au droit l’image d’un faucon sous un disque solaire ou d’une aigle monocéphale éployée. À Byzance, aucune monnaie portant une aigle bicéphale n’a été frappée sous les Comnènes. Sous les Paléologues, on n’en connaît que deux : la première est une monnaie de cuivre (*tornese*) que Bendall et Donald avaient attribuée à Andronic II (1282-1328) sous le numéro 206/3 dans leur ouvrage publié en 1979⁴⁸. Cette attribution a été reprise par Sear⁴⁹ sous le n° 2362 mais Bendall a ensuite réattribué cette monnaie à Jean V (1341-1391) (PCPC 318, Thessalonique)⁵⁰ (**fig. 25 a et b**). Dochev⁵¹ décrit deux monnaies de ce type trouvées en Bulgarie. La seconde est un *tornese* de billon anonyme de type POLITIKON (0,40 à 0,54 g, 15 à 17 mm)⁵². Comme les autres monnaies anonymes de la série des POLITIKON, elle pourrait en fait avoir été émise en Italie car son style diffère de celui des POLITIKON byzantins, pour des commerçants européens qui avaient des comptoirs à Constantinople et qui, vers le milieu du XIV^e s., ont désiré disposer d’une monnaie comparable à celles de leur correspondants européens. Deux exemples en sont également connus dans le monnayage des Grands Comnènes de Trébizonde (1204-1461) : le premier (Sear 2636 ; Bendall 74) sous Alexis III (1349-1390), le second (Sear 2640 ; Bendall 78a) sous Manuel III (1390-1417). Ces deux monnaies semblent être très rares : pour la première, Bendall⁵³ précise que Retowski n’a décrit qu’une tête et non deux sur son exemplaire tandis que Wroth en a décrit deux sur les exemplaires du British Museum ; pour la seconde, Bendall n’en connaît

39. ELDEM 1916, p. 59, n° 198.
40. ÖLCER 1985, p. 21, n° 44.
41. KABAKLARLI 2007, n° 6/60-6/115.
42. PAMUK 2000, p. 39.
43. *Ibid.*, p. 30.
44. IZMIRLIER 2010, n° 1393 et 1394.
45. ERON & TEOMAN, 2010.
46. GONCHAROV 2015, p. 5-15.
47. DILER 2006.
48. BENDALL & DONALD 1979, p. 206, n° 4.
49. SEAR 1987, p. 451, n° 2362.
50. BENDALL 1988, n° 318.
51. DOCHEV 2017.
52. SEAR n° 2580 ; PCPC 186/9 ; GRIERSON 1999 ; D.O. V, n° 1215, 1216 et 1217 ; GRIERSON 1982, p. 314, n° 1333.
53. BENDALL 2015, p. 62, n° 74 et p. 63, n° 78.
54. OUSTERHOUT 2009, p. 158-160.

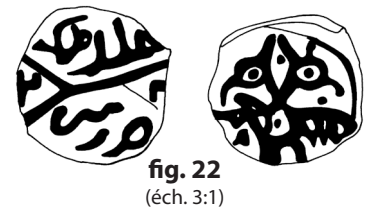


Fig. 22 – Murad II. Mangir anonyme frappé à Tire en 1426 (?) (1.38 g ; 11-13 mm). KABAKLARLI 6/1 12.

Fig. 23 – Giyas al-Din Mesud II, premier règne (1284-1297/1298), comme vassal des Mongols. Monnaie de cuivre non datée, sans nom d’atelier (1,95 g ; 15 x 19 mm). IZMIRLIER n° 1393.

Fig. 24 – Ilkhans. Abaqa (1265-1282). Ae dirhem frappé à Irbil. ALBUM 2131.4. (3,96 g). Kölner Münzkabinett 109, nov. 2018, n° 788.

Fig. 25 – Byzance. Jean V Paléologue (1341-1391). (a) Tornese de cuivre. D/ Jean V et Saint Démétrius debout ; à droite, une forteresse avec tours et porte. R/ aigle bicéphale éployée, quatre étoiles dans le champ (1,97 g ; 20 mm). BENDALL 1988, 318. Collection J.-P. Blicq. (b) Dessin par Dochev d’une monnaie identique mieux centrée, montrant plus clairement le détail, avec une disposition différente des étoiles dans le champ.

Fig. 26 – Trébizonde. Manuel III (1390-1417). Ae 14. Le droit, illisible, montrait l’empereur debout tenant un sceptre ; au revers une aigle bicéphale stylisée. BENDALL 2015, 78a. Cayon subastas speed auction 48, avril 2018, lot 898.

Fig. 27 – Lesbos. Dorino Gattilusio (1428-1449). Cuivre à l’aigle de 1,01 g. D/ aigle bicéphale avec blason des Gattilusi. R/ croix tétragrammatique. Au pourtour: DORINUS DOMINUS. SCHLUMBERGER XVII, 3 ; SLOCUM 912. Elsen 131, déc. 2016, lot 478.

Fig. 28 – Relief sculpté de la forteresse de Mytilène montrant une aigle bicéphale qui porte le blason des Gattilusi, encadrée par le monogramme paléologue et une aigle monocéphale, blason des Doria, famille souche des Gattilusi.

que deux exemplaires, et il ne les illustre que par des dessins : Retowski a décrit, là aussi, une aigle monocéphale tandis que Sabatier a vu une aigle bicéphale sur son exemplaire. Un nouvel exemplaire de cette monnaie très rare est apparu récemment sur le marché : le droit est pratiquement illisible mais le revers montre clairement une aigle bicéphale stylisée (**fig. 26**). Il faut encore mentionner une monnaie frappée à Mytilène (Lesbos) par Dorino Gattilusio (1428-1449). Elle porte au droit une aigle bicéphale avec sur son corps le blason des Gattilusi, et au revers la croix tétragrammatique paléologue avec la lettre B dans les quatre quartiers (**fig. 27**). Les Gattilusi étaient au départ des aventuriers génois. En 1354, Francisco Gattilusio, qui se livrait à la piraterie en mer Egée, débarqua à Ténédos, où était exilé Jean V, chassé de son trône par Jean VI Cantacuzène. Il l’aida à remonter sur le trône

EMPIRE BYZANTIN				
Byzance	Jean V Paléologue	1341-1391	Trachy	cuivre
Byzance	Politikon anonyme	ca 1350	tournois	billon

LESBOS				
Mytilène	Dorino Gattilusio	1428-1449	Denier	cuivre

EMPIRE DE TREBIZONDE				
Trébizonde	Alexis III Grand Comnène	1349-1390	AE	cuivre
Trébizonde	Manuel III Grand Comnène	1390-1417	AE	cuivre

ROYAUMES CHRETIENS DES BALKANS				
Bulgarie	Ivan Alexandar	1331-1371	trachy	cuivre
Bulgarie	Ivan Stratsimir	1356-1396	trachy	cuivre
Bulgarie, Dobruja	Ivanko Terter	1386- 1388	trachy	cuivre
Bulgarie, Dobruja	Ivanko Terter	1386- 1388	gros	argent
Serbie	Stefan Lazarevic	1402-1427	dinar	argent

en décembre 1354 : en récompense, Jean V lui accorda la main de sa sœur, qui reçut comme dot l’île de Lesbos dont Francisco fut nommé archonte. Le domaine des Gattilusi s’agrandit au fil du temps des îles de Samothrace, Thasos, Imbros et Lemnos, qu’ils gouvernaient comme vassaux de l’empereur byzantin. Plusieurs mariages ont uni Paléologues et Gattilusi, ce qui explique la présence sur des monnaies de Dorino Gattilusio de symboles paléologues comme l’aigle bicéphale ou la croix tétragrammatique. On trouve également l’aigle bicéphale sur plusieurs reliefs gravés : à Samothrace, un de ces reliefs porte, à côté d’une aigle monocéphale, blason de la famille Doria (épouse de Dorino), une aigle bicéphale, le monogramme des Paléologues et le blason des Gattilusi⁵⁴. D’autres reliefs comparables sont visibles dans la muraille de la forteresse de Mytilène, porteurs d’une seule

aigle, monocéphale pour l’un, bicéphale pour un autre (**fig. 28**). On connaît aussi un autre relief en pierre des Gattilusi à Foça (ancienne Phocée) qu’ils ont occupée en 1402 ; il porte une aigle bicéphale avec sur le torse le blason des Gattilusi. Comme le montre le **tableau II**, des royaumes chrétiens voisins de Byzance ont également frappé dans la seconde moitié du XIV^e s. des monnaies portant une aigle bicéphale. Comme à Byzance et à Trébizonde, ces monnaies



fig. 23



fig. 24



fig. 25a



fig. 25b



fig. 26



fig. 27



fig. 28

Tableau II. Monnaies portant une aigle bicéphale, émises entre 1341 et 1453 dans l’Empire byzantin par les Paléologues, à Mytilène par les Gattilusi, dans l’Empire de Trébizonde par les Grands Comnènes et dans les royaumes de Bulgarie et de Serbie.

ne représentent cependant qu’une infime proportion de leurs monnayages respectifs. En Bulgarie, ce fut le cas sous Ivan Alexandar et Ivan Stratsimir, et aussi sous Ivanko Terter, qui succéda en 1386 à son père Dobrotitsa à la tête du despotat indépendant de la Dobruja et qui mourut au combat contre les Ottomans en 1388. Ivan Alexandar (1331-1371) a frappé une monnaie de cuivre⁵⁵ qui porte au revers une aigle bicéphale stylisée ; chaque tête porte une couronne (**fig. 29**). Ivan Sratsimir (1356-1396) a frappé un trachy de cuivre qui montre au droit l’empereur debout portant une stemma avec pendilia, et le monogramme de Stratsimir tsar ; au revers, une aigle bicéphale éployée. Chaque tête porte une couronne ; entre les deux, une étoile à six branches (**fig. 30**)⁵⁶. Ivanko Terter (1386-1388) a frappé deux monnaies portant une aigle bicéphale : une pièce d’argent qui porte au droit une aigle bicéphale et une légende circulaire +AONTOYTOYTEPTEPI et au revers le Christ assis sur un trône, et une monnaie de cuivre qui porte au droit le monogramme de Terter avec ou sans contremarque d’un croissant de lune surmonté d’une étoile ; au revers une aigle bicéphale éployée, avec ou sans contremarque (**fig. 31**)⁵⁷. Dans le despotat devenu ensuite royaume de Serbie, seul Stefan Lazarevic (1402-1427) a frappé un dinar en argent portant une aigle bicéphale (**fig. 32**)⁵⁸.

En conclusion, il convient de considérer distinctement au point de vue historique l’aigle naturel, c’est-à-dire monocéphale, et l’aigle bicéphale. Nos lointains ancêtres ont été impressionnés par la majesté de l’aigle qui leur est apparu comme une créature particulière occupant une position dominante. Dans leur quête d’une explication à l’ordre des choses visibles, les peuples chamanistes ont imaginé que l’aigle devait être en contact avec des dieux dont ils postulaient l’existence, faute d’explications plus rationnelles. Les aigles des légions romaines sont une illustration du pouvoir que pouvait symboliser le rapace dans des civilisations même très avancées comme celle des Romains. L’aigle bicéphale, pour sa part, semble bien avoir pris forme en Mésopotamie, il y a 4500 ou 5000 ans, sous l’effet de la créativité exubérante de nos ancêtres ; une de leurs divinités principales était un aigle léontocéphale à côté duquel existaient d’autres êtres hybrides, occasionnellement bicéphales. Des représentations d’aigles bicéphales se retrouvent ensuite dans le monde hittite, jusqu’aux royaumes néo-hittites, c’est à dire de 1800 à 800 av. J.-C. On se trouve ensuite devant un hiatus de plus d’un millénaire jusqu’à

ce que réapparaissent des représentations de l’aigle bicéphale chez des tribus d’origine turcomane qui ont envahi la Jezira puis l’Anatolie. Elles venaient d’une culture chamaniste dans laquelle l’aigle était considéré comme un intermédiaire entre les hommes et les dieux ; dans leurs pérégrinations vers l’ouest, elles ont été en contact avec le monde persan, à l’époque aux mains des Bouyides, qui avaient déjà intégré l’aigle bicéphale dans leur imagerie. Pourquoi l’aigle s’est-il trouvé à un moment doté de deux têtes ? On a cherché l’explication dans une volonté de symboliser une dualité de pouvoirs : il symboliserait la domination sur l’Est et sur l’Ouest, ou encore l’union du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Ces tentatives d’explication sont conjecturales. L’Empire romain s’était divisé à la mort de Théodose (en 395) en un Empire d’Occident et un Empire d’Orient, mais ses aigles sont toujours restées monocéphales. À Byzance, l’aigle bicéphale n’a fait son apparition que sous les Paléologues, alors qu’il n’y avait plus d’Empire romain d’Occident et que l’Empire d’Orient ne cessait de se contracter. Du côté musulman, on peut rappeler que le calife de Bagdad, libéré par Tughrul du joug des Bouyides chiites, lui accorda le titre d’émir de l’Orient et de l’Occident, mais l’aigle bicéphale n’est pas né à cette occasion, car il existait déjà depuis quelques milliers d’années. L’aigle bicéphale a été introduit sur les terres de l’ancien Empire byzantin par les Zenguides de la Jezira, d’origine turcomane, pour s’étendre progressivement à leurs voisins Seldjoukides et Artukides, également d’origine turcomane, puis aux Byzantins et aux royaumes chrétiens voisins à l’ouest et aux mongols de Crimée et de la Horde d’Or à l’est. C’est aussi par les musulmans qu’il avait fait son apparition sur des soieries en Andalousie et en Sicile. Plusieurs auteurs du siècle dernier ont continué à attribuer à Byzance la paternité de l’aigle bicéphale, mais cette hypothèse n’est plus soutenable. Par la suite, c’est en Europe que l’aigle bicéphale connaît sa plus grande diffusion jusqu’à nos jours dans le monde germanique et dans tout le monde orthodoxe, en particulier mais pas uniquement sur le plan numismatique. L’aigle avait alors perdu toute signification religieuse, pour ne plus être qu’un symbole de pouvoir, qu’il partageait encore occasionnellement avec l’aigle monocéphale.

55. DIMNIK & DOBRINIC p. 225, n° 9.2.13.

56. *Ibid.*, p. 226, n° 10.2 et 10.2.1.

57. *Ibid.*, p. 228, n° 13.2.1.

58. *Ibid.*, p. 187, n° 39.1.13.



fig. 29



fig. 30



fig. 31



fig. 32

Fig. 29 – Bulgarie. Ivan Alexandar (1331-1371). Trachy de cuivre, Veliko Turnovo (1,18 g ; 18 mm). D/ croix pattée, X C dans les deux quadrants supérieurs. R/ aigle bicéphale éployée stylisée, DIMNIK & DOBRINIC 9.2.13 . CNG 108, mai 2018, lot 878.

Fig. 30 – Bulgarie. Ivan Stratsimir (1356-1396). Ae trachy (0,89 g ; 16 mm). D/ Ivan debout tenant sceptre et anexikakia. R/ aigle bicéphale éployée, quatre besants dans le champ. DIMNIK & DOBRINIC, 10.2.1. CNG 108, mai 2018, lot 882.

Fig. 31 – Bulgarie (Dobrudja). Ivanko Terter. Ae trachy avec au droit le monogramme de Terter et au revers une aigle bicéphale éployée (1,45 g ; 19 mm). DIMNIK & DOBRINIC 11.2. CNG 79, sept. 2008, lot 1445.

Fig. 32 – Despotat de Serbie. Stefan Lazarevic (1402-1427). AR dinar (1,52 g ; 20 mm). D/ croix pattée ; un besant dans chaque quadrant, légende ΔϞCΠΙΟΤ CΤϞΦΑ. R/ aigle bicéphale. DIMNIK & DOBRINIC 39.1.13. CNG, vente 108, lot n° 896 (mai 2018).

Bibliographie

ANDROUDIS 1999
P. ANDROUDIS, Origines et symbolique de l’aigle bicéphale des Turcs Seldjoukides et Artukides de l’Asie mineure (Anatolie), *Byzantiaka* 19, 1999, p. 311-345.

ANDROUDIS 2002
P. ANDROUDIS, Sur quelques emblèmes héraldiques à Constantinople, *Περί Θράκης* 2, 2002, p. 11-42.

ANDROUDIS 2015
P. ANDROUDIS, Double-headed eagles on early (11th-12th c.) medieval textiles : aspects of their iconography and symbolism, *Nis and Byzantium* XIV, 2015, p. 315-34.

BALOG 1980
P. BALOG, *The Coinage of the Ayyubids*, Londres, 1980.

BENDALL & DONALD 1979
S. BENDALL & P. J. DONALD, *Later Paleologan coinage*, Londres, 1979.

BENDALL 1988
S. BENDALL, *A private collection of Paleologan coins*, Wolverhampton, 1988.

BENDALL 2015
S. BENDALL, *An introduction to the coinage of the Empire of Trebizond*, Londres, 2015.

CHARITON 2011
J. S. CHARITON, The Mesopotamian origins of the Hittite double-headed eagle, *Journal of Undergraduate Research* XIV, 2011, p. 1-13.

COLLON 1982
D. COLLON, *The Alalakh cylinder seals: a new catalogue of the actual seals excavated by Sir Leonard Woolley at Tell Atchana, and from neighbouring sites on the Syrian-Turkish border*, Oxford, BAR, Int. Ser. 132, 1982.

CREMADES 1993
M. CREMADES, Les oiseaux, dans *L’art pariétal paléolithique. Techniques et méthodes d’étude. Textes réunis par le GRAPP*, Paris 1993, p. 173-180.

DAS 2018
E. DAS, Citadelle de Diyarbakir, dans *Découvrir l’art islamique. Museum with no Frontiers*, 2018. En ligne : http://islamicart.museumwnf.org/database_item.php?id=monument;ISL;tr;Mon01;2;fr&cp

DILER 2006
Ö. DILER, *Ilkhans. Coinage of the Persian Mongols*, Istanbul, 2006.

DIMNIK & DOBRINIC 2008
M. DIMNIK & J. DOBRINIC, *Medieval Slavic coinage in the Balkans*, Londres, 2008.

DOCHEV 2017
K. DOCHEV, *The coins of the Byzantine Palaeologos family in the coin circulation of the Bulgarian Kingdom in period 1259-1396*, Centrex, 2 vol., 2017.

ELDEM 1916
H. E. ELDEM, *Meskukat-ı Osmaniye*, Istanbul, 1916.

ENDER 2000
C. ENDER, *Karesi, Saruhan, Aydin ve Mentese beylikleri paraları*, Istanbul, 2000.

ERON & TEOMAN 2002
K. ERON & G. TEOMAN, Selçuklu Süslemelerinde Çift Başlı Kartal Motifi ve Mesud II’ye Ait Bakır bir Sikke, *Türk Numismatik Derneği Bülteni* 37-38, 2002, p. 5.

FAILLER 2006
A. FAILLER, *Georges Pachymères. Relations historiques, texte latin avec traduction française par V. Laurent*, Corpus Fontae Historiae

Byzantinae 24, Paris, 1984 (vol. I, II), 1999 (vol. III, IV, index, table générale) et 2000. Réimpression de 2006.

GONCHAROV 2015
E. Y. GONCHAROV, The Double-Headed Eagle on the Coins of the Golden Horde and Asia Minor. The second half of the 13th-14th centuries, *Golden Horde Numismatics* 5, 2015, p. 5-15.

GRIERSON 1982
Ph. GRIERSON, *Byzantine Coins*, Berkeley, 1982.

GRIERSON 1999
PH. GRIERSON, *Catalogue of the Byzantine Coins in the Dumbarton Oaks Collection and in the Whittemore Collection*, Vol. 5 Part 1: *Michael VIII to Constantine XI, 1258–1453*, Washington DC, 1999.

HEISENBERG 1920
A. HEISENBERG, *Aus der Geschichte und Literatur der Palaiologenzeit. Der zweiköpfige Adler der Byzantinische Kaiser*, Munich, 1920.

INGHOLT 1942
H. INGHOLT, The Danish Excavation at Hama on the Orontes, *American Journal of Archaeology* 46/4, 1942, p. 469-476.

IZMIRLIER 2010
Y. IZMIRLIER, *The coins of Anatolian Seljuqs (Anadolu Seljuklu Paraları)*, Istanbul, 2010.

KABAKLARLI 2007
N. KABAKLARLI, *Mangir. Ottoman copper coins minted in Tire, 1411-1516*, Istanbul, 2007.

KÜRKMAN & İŞİN 2003
G. KÜRKMAN & P. M. İŞİN. *Anatolian weights and measures*, Antalya, 2003.

KZZO 2014-2015
A. F. KZZO, Cylinder seals from middle bronze age in Ebla. Main classes of styles, dans *Studies on the archeology of Ebla after 50 years of discoveries, Annales archéologiques arabes syriennes* LVII-LVIII, 2014-2015, p. 226-234.

LAROCHE 1952
E. LAROCHE, Le panthéon de Yazilikaya, *Journal of Cuneiform Studies* 6/3, 1952, p. 115-123.

LAURENT 1943
V. LAURENT, Le briquet, emblème monétaire byzantin ?, *Cronica numismatica si archeologica* 17, 1943, p. 134-148.

LEBRUN 2004
C. LEBRUN, L’aigle bicéphale dans le monde hittite, *Res Antiquae* 1, 2004, p. 161-168.

LECOQ 1925
LECOQ, *Bilderatlas zur Kunst und Kulturgeschichte Mittel-Asiens*, Berlin, 1925.

LEROI-GOURHAN 1965
A. LEROI-GOURHAN, *Préhistoire de l’art occidental*, Paris, 1965.

MILANOVA 2008
A. MILANOVA, La production d’un atelier de sculpture en Bulgarie byzantine à la fin du X^e ou au début du XI^e siècle, dans *La sculpture byzantine du VII^e au XII^e siècle. Actes du Colloque international organisé par la 2^e Ephorie des antiquités byzantines et l’École française d’Athènes (6-8 septembre 2000)* (Bulletin de Correspondance Hellénique, supplément 49), 2008, p. 163-181.

NICOL 1992
D. NICOL, *The Immortal Emperor*, Cambridge, 1992.

ÖLCER 1985
C. ÖLCER, *Coinage of the Emirate of Aydin. Emirate of Theologos/ Ephesus*, Yenilik Basimevi, 1985.

OUSTERHOUT 2013
R. G. OUSTERHOUT, Emblems of power in Palaiologan

Constantinople, dans *The Byzantine Court: Source of Power And Culture. Proceedings of the 2nd International Byzantine Studies Symposium*, Istanbul, 2013.

OUSTERHOUT 2009
R. G. OUSTERHOUT, Byzantium between East and West and the Origin of Heraldry, dans *Byzantine Art : Recent Studies*, Turnhout, 2009.

ÖZGÜÇ 1965
N. ÖZGÜÇ, *The Anatolian Group of cylinder seals impressions from Kültepe*, Ankara, 1965.

PAMUK 2000
S. PAMUK, *A monetary history of the Ottoman Empire*, Cambridge, 2000.

PEKER 1995
A.U. PEKER, The Origin of the Double-Headed Eagle as a Cosmological Symbol, dans *Actes du 10^e Congrès international sur l’art turc*, Genève, 1995, p. 559-563.

PERROT & MADJIDZADEH 2006
J. PERROT & Y. MADJIDZADEH, À travers l’ornementation des vases et objets en chlorite de Jiroft, *Paléorient* 32/1, 2006, p.99-102.

PSEUDO-KODINOS 1966
PSEUDO-KODINOS, *Traité des Offices*, édité par J. Verpeaux, Paris, 1966, p.17-23.

ROUX 1984
J.P. ROUX, *Histoire des Turcs. Deux mille ans du Pacifique à la Méditerranée*, Paris, 1984.

SCHMIDT 2015
K. SCHMIDT, *Le premier temple. Göbekli Tepe (Traduction française)*, Paris, 2015.

SEAR 1987
D. S. SEAR, *Byzantine coins and their values*, Londres, 1987.

SOLOVJEV 1935
A. SOLOVJEV, Les emblèmes héraldiques de Byzance et les Slaves, *Annales de l’Institut Kondakov*, Prague, 1935, p. 150-153.

SPATHARAKIS 1976
I. SPATHARAKIS, *The portrait in byzantine illuminated manuscripts*, Leyden, 1976, p. 159-160.

SPENGLER & SAYLES 1992
W. F. SPENGLER & W. G. SAYLES, Turcoman figural bronze coins and their iconography, Vol. I – *The Artukids*, Lodi, 1992.

SPENGLER & SAYLES 1966
W. F. SPENGLER & W. G. SAYLES, *Turcoman figural bronze coins and their iconography*, Vol. II – *The Zengids*, Lodi, 1996.

TEOMAN G & ERON 2007
G. TEOMAN & K. ERON, İzmir’de Basilan İlk Aydinoğlu Dirhemi, *Arkeoloji ve Sanat Dergisi*, Istanbul 124, 2007, p. 113-114.

TEOMAN 2018
B.TEOMAN, Aydinoğulları beyliği darphaneleri, *Anadolu ve Balkan Araştırmaları Dergisi (Journal of Anatolia and Balkan Studies)* 1, 2018, p. 119-135. En ligne : <http://dergipark.gov.tr/abad/issue/37172/411613>

TEXIER 1862
C. F. TEXIER, *Asie Mineure. Description géographique, historique et archéologique*, Paris, 1862.

ZAPHEIRIOU 1947
N. ZAPHEIRIOU, *The Greek flag from antiquity to present*, Athènes, 1947.

Attribution de quatre monnaies à Jean II de Chalon, comte d'Auxerre (1304-1361)

par Thibault Cardon, Francis Dieulafait, Vincent Geneviève, Richard Prot, Roland Sublet et Éric Vandebossche*

Résumé : La récente attribution d'un « gros au lis » à Jean II de Chalon, comte d'Auxerre (1304-1361) permet de proposer une attribution pour quatre monnaies noires qui résistaient jusqu'à présent à toute tentative d'identification. Ces monnaies sont des imitations des frappes royales de Philippe VI, et viennent compléter notre connaissance du monnayage très particulier de Jean II de Chalon dans ses fiefs d'Empire.

Abstract: The recent attribution of a large 'gros au lis' to Jean II of Chalon (France), Count of Auxerre (1304-1361) now permits the attribution of four 'black coins' which have until now resisted any positive identification. These coins are imitations of the royal currency of Philip VI and now supplement our knowledge of the very particular coinage of Jean II of Chalon, in his Empire's strongholds.

En 2008, Richard Prot et Pierre Crinon publiaient deux deniers identiques et inédits au nom d'un Jean de Chalon, seigneur de Rochefort, et figurant un écu aux armes de Chalon-Auxerre¹. Reprenant la complexe histoire monétaire de la famille de Chalon-Auxerre, ces auteurs proposaient d'attribuer ces rares monnaies à Jean II de Chalon, comte d'Auxerre (1304-1361) et seigneur de Rochefort (1309-1361), qui est réputé avoir monnayé dans ses fiefs d'Empire dès avant 1341. Interdit de monnayer dans ses fiefs mouvants du royaume de France depuis l'ordonnance de 1315 sur le monnayage des barons, Jean II de Chalon cherche à poursuivre la frappe dans ses terres d'Empire limitrophes. Excommunié en 1341 pour avoir frappé à Orgelet, il est relevé en 1351 et obtient en 1353 une concession de monnayage de l'empereur pour son château d'Orgelet. Les frappes semblent se poursuivre après cette date, et même jusqu'après sa mort puisque son successeur à la seigneurie de Rochefort, Tristan, est lui-même excommunié pour avoir frappé monnaie dans ce même atelier en 1363². En se fondant sur des ressemblances stylistiques ainsi que sur les monnaies associées lors de la trouvaille, R. Prot et P. Crinon datent des années 1359-1361 les deniers qu'ils présentent. L'analogie avec des deniers anonymes frappés au nom d'un Philippe duc et comte de Bourgogne, que Françoise Dumas propose d'attribuer à Philippe de Rouvres (1349-1361) plutôt qu'à Philippe le Hardi (1363-1404), conforte cette datation tardive³. Ces deux deniers font alors écho à un troisième, non retrouvé et connu par une simple description d'Anatole de Barthélémy en 1842⁴. Si la datation tardive de ces deniers est garantie, reste donc à retrouver les émissions ayant entraîné l'excommunication de 1341.

Cette identification a permis en 2018 à l'un

d'entre nous d'attribuer une imitation inédite du gros à la fleur de lis de Philippe VI au comte d'Auxerre (COMEm / ART'IS'), Jean II de Chalon (1304-1361). La légende RVPiFORT permettait en effet de faire le lien avec les exemplaires publiés en 2008 et mentionnant un seigneur de Rochefort (DO'RVP : FORT). Déroulant le fil de l'attribution de monnaies inédites, c'est aujourd'hui ce gros à la fleur de lis qui nous permet de reprendre un dossier déjà ancien concernant quatre espèces de monnaies noires restées indéterminées. La première a été signalée à la Société française de numismatique dès la fin du XIX^e s. par Émile Caron, d'après un dessin de Léon Maxe-Werly, sans proposition d'attribution⁵. Il faut attendre la publication du dépôt monétaire de Ruffiac (Morbihan) pour que Jean Duplessy, découvrant une imitation inédite d'un double denier royal, mette en lien trois de ces espèces monétaires diversement documentées⁷. Sans pour autant parvenir à les identifier, il constate qu'il s'agit de trois imitations de doubles deniers royaux des années 1340-1350 au nom d'un comte Jean, la fin des légendes étant difficilement interprétable : DADC, ERTI ou encore ARTI. J. Duplessy suppose qu'il s'agit d'un atelier situé en terre d'Empire, et précise qu'il a cherché en vain une attribution aux seigneuries des Pays-Bas. Nous proposons de voir dans les mentions DADC, ERTI et ARTI des abréviations déformées d'Auxerre, y compris sous sa forme latine *Altissiodor*, et d'identifier ce monnayage comme celui produit dès 1340 par Jean II de Chalon, comte d'Auxerre, à Orgelet, en terre d'Empire.

1. Gros à la fleur de lis au nom de Jean comte d'Auxerre et seigneur de Rochefort

Il s'agit du gros inédit publié récemment par l'un

1. CRINON & PROT 2008, p. 129-136.
2. CRINON & PROT 2008, p. 134 ; DUNOD DE CHARNAGE 1750, t. I, p. 224.
3. DUMAS-DUBOURG 1988, p. 312, n° 12-14.
4. BARTHELEMY 1842, p. 264-267, avec la précision « monnaie égarée chez le dessinateur » ; POEY D'AVANT 1858-1862, t. III, p. 132-133 ; PLANTET & JEANNEZ 1855, p. 98 ; CARON 1882, p. 316.
5. VANDENBOSSCHE 2018.
6. CARON 1898, p. XXXVII.
7. DUPLESSY 1981, p. 103-110 et pl. XXI-XXVII.



fig. 1

Fig. 1 – Gros à la fleur de lis.
Fig. 2 – Double denier aux deux listes accostés des lettres A-R / T-I.

d'entre nous⁸. Le prototype est frappé de 1341 à 1343⁹. En voici, pour mémoire, la description (fig. 1) :

+ IOh[A]N'COMEm
Grande fleur de lis, le tout dans une bordure de onze lis.
+ ART'IS'D'RVPIFORT
Croix pattée cantonnée d'un lis au 2, légende extérieure +BnDICTV[
Billon : 2,33 g ; 26 mm.
Différent d'émission : les bras latéraux de la croix semblent terminés par un besant. Cette particularité n'est pas documentée pour les émissions royales. Il est possible qu'il s'agisse simplement d'un rappel de la croix auxerroise.

On note la présence d'un m oncial en fin de légende de l'avvers, en trompe-l'œil du m de FRANCORVm présent sur le prototype.

2. Double denier aux deux lis accostés de quatre lettres, au nom de Jean comte d'Auxerre

Ce double denier est connu à neuf exemplaires, tous illustrés dans cette note. Ces monnaies sont mal frappées et très peu lisibles. Il s'agit d'une imitation du double denier tournois de Philippe VI roi de France, frappé de 1337 à 1341¹⁰. La combinaison des neuf exemplaires bien documentés permet d'en proposer une restitution (fig. 2) :

+ IOhANES • COMES
Deux lis superposés, accostés respectivement de A/R et T/I
+ MOnETA / OR[I]ALET
Croix latine pattée recroisetée coupant la légende, aux trois bras supérieures fleurdelisés.
Billon noir : 0,56-1,19 g ; 16-20 mm.
Remarque : le O de IOhANES peut être long (n° 8) ou petit et rond (no 2), sans doute pour faciliter la confusion en trompe-l'œil entre le l° de l'hANNES et le P de PHILIPPVS.
Différent d'émission : à l'avvers, deux annelets entre les deux lignes du champ, et au revers deux annelets en accostement du pied de la croix. Il s'agit des marques de la 4^e émission, frappée du 6 avril 1340 au 27 janvier 1341¹¹. Un exemplaire



(n° 6) présente de façon résiduelle les différents de la 2^e émission, à savoir deux besants accostant le lis supérieur de l'avvers.

Quatrième émission

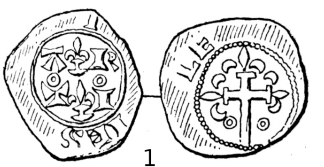
1. Provenance inconnue. Anc. coll. Le Sergeant de Monneville, dessin de L. Maxe-Werly¹². Masse et localisation actuelle inconnues.
2. Provenance inconnue. Anc. coll. Théry, photo dans la publication du dépôt monétaire de Ruffiac¹³ : 1,19 g, BnF-MMA, rég. acq. 1967-272, no 1837.
3. Buzet-sur-Baïse (Lot-et-Garonne), lieu-dit Lagneau, fouille archéologique de Nadine Béague (Inrap), no inv. OA 026341 (31. Terrain Est, déblais), photographie par V. Geneviève¹⁴ : 0,56 g ; 3 h ; 15-16 mm.
4. Saint-Émilion (Gironde), La Madeleine, fouille archéologique de Natacha Sauvaître (Hadès), no inv. 026791-1-1-15 (US 4004, sép. 84), description par Fr. Dieulafait¹⁵ : 1,05 g ; 3 h ; 16,5-20 mm.
5. Provenance inconnue. Signalée sur Internet¹⁶ : 0,75 g, localisation actuelle inconnue.
6. Étaules (Côte-d'Or). Signalée sur Internet¹⁷ : 0,80 g, localisation actuelle inconnue.
7. Provenance inconnue. OGN Numismatique – Pierre Crinon du 12 juin 2018, no 425 : 1,15 g.
8. Provenance inconnue. Collection privée : 0,50 ; 20,5 mm ; 12h.
9. Provenance inconnue (Ain ?). Collection privée : 0,61g ; 18 mm.

3. Double denier au grand lis, au nom de Jean comte

Huit exemplaires de ce double denier ont été retrouvés, certains ayant été redécouvert récemment par l'un d'entre nous dans une ancienne collection privée. Ce double denier imite le double tournois de Philippe VI roi de France, ordonné le 27 janvier 1341 et émis jusqu'en 1346¹⁸. Par chance, les exemplaires retrouvés sont parfaitement lisibles (fig. 3) :

+ IOhAN(N)ES : COMES
Grande fleur de lis accostée de deux besants.
+ mOnETA (trèfle) ORIELET
Croix fleurdelisée avec quadrilobe en cœur.
Billon noir : 0,59-0,95 g.
Remarque : Le premier O peut être long ou petit et rond (n° 1), sans doute pour faciliter la confusion en trompe-l'œil entre le l° de l'hANNES et le P de PHILIPPVS. La ponctuation est variable. On trouve ainsi une petite croissette en début de

fig. 2



1

légende d'avers (n° 5), une étoile en ponctuation intermédiaire à l'avers (n° 4) ou encore un trèfle en finale de l'avers (n° 1). Différent d'émission : les exemplaires recensés appartiennent à trois émissions différentes correspondant aux trois émissions royales telles que définies par J. Lafaurie. Ces attributions, quoique non reprises par J. Duplessy, nous semblent toutefois correctes. Certains (n° 1-6) ne portent aucun différent, et correspondent donc à l'émission du 27 janvier 1341. Un autre (n° 7) voit la grande fleur de lis accostée de deux besants, qui est la marque de l'émission du 17 février 1341. Le dernier (n° 8) a le lis accosté de deux annelets et est donc une imitation de la troisième émission, datée du 26 juin 1342.

Première émission

1. Provenance inconnue (Ain ?). Photo Roland Sublet. Collection privée : 0,59 g ; 20 mm.
2. Provenance inconnue (Ain ?). Photo Roland Sublet. Collection privée : 0,69 g ; 19 mm.
3. Provenance inconnue. Photo Arnaud Clairand. 0,81 g ; 12h ; 18,5 mm.
4. Provenance inconnue. Photo Arnaud Clairand. 0,74 g ; 3h ; 18,5 mm.
5. Provenance inconnue. Photo Arnaud Clairand. 0,80 g ; 3h ; 18 mm.
6. Provenance inconnue (Ain ?). Photo Roland Sublet. Collection privée : 0,94 g ; 20 mm.

Deuxième émission (différent = besants)

7. Provenance inconnue. Photo et dessin par Arnaud Clairand et Richard Prot : 0,95 g ; 12h ; 20 mm, collection privée.

Troisième émission (différent = annelets)¹⁹

8. Provenance inconnue. Photo Arnaud Clairand. Collection privée : 0,84 g.

4. Double denier à la couronne chargée de « REX », au nom de Jean comte d'Auxerre (?)

Un seul exemplaire de cette espèce a été identifié avec certitude, il provient du dépôt monétaire de Ruffiac et sert de base aux rapprochements effectués par J. Duplessy pour ces différentes monnaies noires non attribuées. Ce double denier imite le double tournois de Philippe VI roi de France, inauguré en 1348. Voici la description que l'on peut en faire (fig. 4) :

JES:COM DADC (?)
Grande couronne dont les montants coupent la légende, chargée de REX.
+ MO[]TA / D[]JEX
Croix latine recroisetée dont le pied coupe la

légende, aux trois bras supérieurs tréflés et au centre évidé.
Billon noir : 1,02 g.
Différent d'émission : cet exemplaire ne semble avoir aucun différent d'émission, ce qui permet d'y voir une copie des frappes de la première émission, datées de janvier à août 1348²⁰.

Première émission

1. Dépôt monétaire de Ruffiac (Morbihan), photo et description publiées par J. Duplessy²¹ : 1,02 g. localisation actuelle inconnue.

5. Double denier au « FRAn/CORV » au nom de Jean comte d'Auxerre et seigneur de Rochefort

Deux exemplaires de ce double denier ont été publiés par J. Duplessy dans son étude sur le dépôt monétaire de Ruffiac²². Il s'agit d'une imitation du double parisis de Philippe VI roi de France frappée en 1350 et portant à l'avers l'inscription FRAn / CORV en deux lignes. Les deux exemplaires retrouvés semblent avoir été frappés avec la même paire de coins. En voici la restitution (fig. 5) :

(Trèfle) IOHaNES • D • RVCFT
Dans le champ : ERTI/COM en deux lignes.
+ m0nETA/(DVPL ?)[
Croix latine pattée coupant la légende, aux trois bras supérieures fleurdelisés.
Billon noir : masse inconnue.
Différent d'émission : le différent d'émission (trèfle initial à l'avers), permet d'affirmer que ces exemplaires copient ceux de la première émission, produite uniquement entre avril et août 1350²³.

Première émission

1. Provenance inconnue. Anc. coll. Marchéville, description publiée par L. Maxe-Werly²⁴. Il s'agit probablement de l'exemplaire entré dans les collections de la BnF-MMA, dont une photo a été publiée par J. Duplessy²⁵. Masse inconnue, non retrouvé dans les plateaux de la BnF-MMA.
2. Provenance inconnue. Exemplaire dont la photo est publiée, sans numéro ni indication de provenance, par J. Duplessy²⁶. Masse et localisation actuelle inconnues.

6. Denier à l'écu au nom de Jean de Chalon, seigneur de Rochefort

Ce denier, connu à deux exemplaires et un éventuel troisième signalé anciennement par A. de Barthélémy, est celui qui fait l'objet de l'article de 2008. Nous ne le rappelons ici que pour mémoire, car il procède d'un droit de monnaie totalement différent.
Alors que les espèces précédemment mentionnées sont frappées par Jean II de Chalon en tant que comte d'Auxerre, ce denier est frappé en vertu



Fig. 3 – Double denier au grand lis.
Fig. 4 – Double denier à la couronne chargée de REX.
Fig. 5 – Double denier au type « FRAn/CORV ».

de la concession monétaire obtenue en 1353 pour le château d'Orgelet par Jean II de Chalon de la part de l'empereur Charles IV. Il faut *a priori* en situer la frappe vers 1359-1361.
Nous pourrions également supposer que ces deniers auraient été émis par Jean IV de Chalon-Auxerre, petit-fils de Jean II, lorsqu'il devint administrateur des biens de son grand-père en janvier 1361²⁷. En effet, Max Quantin rapporte qu'après 1361²⁸ : « Jean [IV] de Chalon [sera] plus connu sous le nom de comte de Chalon [...] et prit [...] celui de sire de Rochefort ». Il n'a pas droit au titre de comte d'Auxerre puisqu'il n'en est que l'administrateur. C'est peut-être ainsi qu'il faut lire les légendes de ces deniers : + I : D' : CABILLON (*Iohannes Dominus Cabillon* : Jean seigneur de Chalon) et + DO' RVP : FORT' (*Dominus Rupifort* : seigneur de Rochefort). Ce qui pourrait expliquer aussi le changement de style, totalement différent des monnaies précédentes

Bibliographie

BARTHELEMY 1842
A. DE BARTHELEMY, Explication de quelques monnaies baronniales, Il, Tristan de Chalon, *RN*, 1842, p. 264-267.

PLANTET & JEANNEZ 1855
L. PLANTET & L. JEANNEZ, *Essai sur les monnaies du Comté de Bourgogne...*, Lons-le-Saunier, 1855.

BEAGUE-TAHON 2018
N. BEAGUE-TAHON (dir.), *Buzet-sur-Baïse (47), Lagneau Est : Rapport de fouille*, rapport final d'opération archéologique, 2018, 1 vol.

CARON 1882
E. CARON, *Monnaies féodales françaises*, Paris, 1882.

CARON 1898
E. CARON, Procès-verbal de la SFN du 7 mai 1898, *RN*, 1898, p. XXXVII.

CRINON & PROT 2008
P. CRINON & R. PROT, Deniers inédits de Jean de Chalon-Auxerre, seigneur de Rochefort (Jura), *RN* 164, 2008, p. 129-136.

DUMAS-DUBOURG 1988
FR. DUMAS-DUBOURG, *Le monnayage des ducs de Bourgogne*, Louvain-la-Neuve, 1988.

DUNOD DE CHARNAGE 1750
F.-I. DUNOD DE CHARNAGE, *Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon*, Besançon, 1750, 2 vol.

DUPLESSY 1981
J. DUPLESSY, Le trésor de Ruffiac (Morbihan), Trésors monétaires III, 1981, p. 103-110, pl. XXI-XXVII.

* Thibault Cardon : chargé de recherche, Craham UMR 6273 (Cnrs/Université de Caen Normandie) ; Francis Dieulafait : Hadès, bureau d'investigations archéologiques ; chercheur rattaché au laboratoire TRACES - Université Toulouse Jean Jaurès ; Vincent Geneviève : Inrap – chercheur rattaché au laboratoire IRAMAT-CEB ; Richard Prot : membre de la SFN, auditeur du séminaire de numismatique médiévale de l'EPHE ; Roland Sublet : membre de la SFN ; Éric Vandebossche : numismate professionnel, membre de la SFN, trésorier de la Séna. Nous tenons à remercier Arnaud Clairand (CGB) pour les photos et renseignements qu'il a bien voulu fournir sur les exemplaires dont il a eu connaissance.

réattribuées, comme nous venons de le voir, à Jean II de Chalon-Auxerre.

En conclusion, quatre espèces de monnaies noires du milieu du XIV^e siècle, restées indéterminées à ce jour, ont pu être attribuées, grâce à la lecture des mentions ARTI, ERTI ou DADC et au rapprochement avec une imitation d'un gros à la fleur de lis publiée récemment, au comte d'Auxerre et seigneur de Rochefort Jean II de Chalon. Dans les quatre cas, il s'agit d'imitations de monnaies royales de Philippe IV (double tournois et double parisis) frappées entre 1338 et 1350. Les premières d'entre elles, doubles tournois aux deux lis accostés de ARTI, datables de 1338 à 1341, correspondent aux émissions qui ont entraîné l'excommunication de 1341. Ces monnaies ont toutes été frappées en terre d'Empire dans l'atelier d'Orgelet.

DUPLESSY 1999
J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, Paris, 1999.

LAFAURIE 1951
J. LAFAURIE, *Les monnaies des rois de France*, t. 1, Hugues Capet à Louis XII, Paris-Bâle, 1951.

LEBEUF 1848-1855
J. LEBEUF, *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse par l'abbé Lebeuf...*, Auxerre, 1848-1855, 4 t.

MAXE-WERLY 1895
L. MAXE-WERLY, *Histoire numismatique du Barrois. Monnaies des comtes et des ducs de Bar*, Bruxelles, 1895.

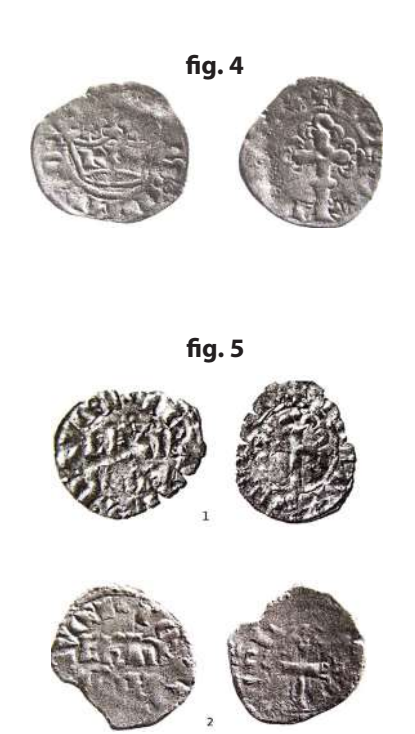
POEY D'AVANT 1858-1862
F. POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, Paris, 1858-1862, 3 t.

QUANTIN 1852
M. QUANTIN, Mémoire sur les derniers comtes d'Auxerre et de Tonnerre de la maison de Chalon, *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1852, p. 141-176.

SAUVAITRE 2016
N. SAUVAITRE (dir.), *Église de La Madeleine, Saint-Emilion, Gironde*, rapport final d'opération archéologique, 2016, 2 vol.

VANDENBOSCH 2018
E. VANDENBOSCH, Deux imitations inédites du gros à la fleur de lis de Philippe VI, *Cahiers Numismatiques* 216, juin 2018, p. 33-35.

19. Un autre exemplaire de la troisième émission nous a également été signalé dans une collection privée. L'absence de photographie ne nous a néanmoins pas permis d'en confirmer l'identification.
20. LAFAURIE 1951, n° 275 ; DUPLESSY 1999, n° 272.
21. DUPLESSY 1981, p. 105, pl. XXVII, n° 153.
22. *Ibid.*, loc. cit., pl. XXI, q et sans numéro.
23. LAFAURIE 1951, n° 272 ; DUPLESSY 1999, n° 270.
24. MAXE-WERLY 1895, p. 91.
25. DUPLESSY 1981, p. 105, pl. XXI, q.
26. *Ibid.*, pl. XXI, sans numéro.
27. LEBEUF 1848-1855, t. IV, preuves n° 299, p. 184-185.
28. QUANTIN 1852, p. 141-176, p. 173.





2-2

2-7



2-8

3-3



3-4

3-7



3-8

4



5-1

5-2

MDC MONACO

Monnaies de Collection sarl
NUMISMATIQUE
ACHAT • VENTE • ESTIMATION



Ventes aux enchères
Cabinet d'expertise
Investissement numismatique
Or de bourse

**ESTIMATIONS
GRATUITES**

Un demi-gros au lion énigmatique pour Élincourt

par Hendrik De Backer

Lorsqu'on évoque les monnaies d'Élincourt, il convient de prendre également en considération le monnayage du comté de Saint-Pol, car elles sont indissociables en dépit du fait qu'une centaine de kilomètres séparent ces deux territoires féodaux.

En 1300, Guy IV de Châtillon, comte de Saint-Pol (1292-1317), trouva un artifice pour échapper au contrôle que le roi de France voulait exercer sur son monnayage semi-frauduleux, en acquérant la seigneurie d'Élincourt située dans le Cambrésis¹. Cette seigneurie se trouvait en effet sous la juridiction d'Albert I^{er} du Saint-Empire (1282-1308), plus tolérant sur ce point, malgré les protestations des évêques de Cambrai.

Après le décès de son époux Guy IV de Châtillon en 1317, Marie de Bretagne (1268-1339) resta au pouvoir à Saint-Pol comme veuve douairière, et elle continua à monnayer à Élincourt. N'oublions pas que Marie de Bretagne est l'une des premières, sinon la première, à utiliser la langue française sur ses monnaies².

Le fragment qui fait l'objet de cette note (fig. 1) a été trouvé par un détectoriste néerlandais dans les environs d'Utrecht, dans une prairie où il a récolté des objets datant de l'Âge du Fer jusqu'au Temps Modernes, ce qui semble indiquer que l'endroit a connu une fort longue occupation. Le diamètre de la pièce est 22,67 mm. Le fragment, qui correspond à environ deux tiers de la pièce, pèse 1,22 g. La pièce semble être de bon aloi.



L'avvers porte un lion rampant à gauche entouré d'un double polylobe à six arcs. La légende se lit: **MODETA : ELINQ**.

Au revers figure une longue croix pattée et cantonnée par un lion rampant (1 et 4) et une aigle éployée (2 et 3). La croix coupe la légende qui se lit: **IEDESTIQT**.

Les légendes peuvent être complétées comme suit pour l'avvers: **✠ MODETA : ELINCO(V)RT**, et pour le revers: **✠ MTR IEDESTIQT P**.

On connaît déjà des « demi-gros au lion » de Marie de Bretagne. Ces pièces portent au revers la légende: **MTR IEDEB RETT IGDE** (et **GRIE**)³.

Une autre Marie de Saint-Pol, comtesse de Pembroke (vers 1304-1377), fille de Guy IV et Marie de Bretagne, ne doit pas être prise en considération pour ce monnayage, non seulement pour des raisons chronologiques mais aussi parce que rien ne laisse croire qu'elle ait jamais eu le droit de battre monnaie à Élincourt.

Le prototype de ce demi-gros, parfois aussi appelé à tort deux-tiers de gros⁴ ou gros tout court⁵, a été frappé par Louis de Crécy, comte de Flandre (1322-1346). Le *halve groot* ou *grantz*, introduit en 1331 dans son atelier monétaire d'Alost⁶, avait, au moment de son introduction, un titre de dix deniers et douze grains pour une masse de 2,15 g. La frappe de notre pièce se situe donc entre 1331 et 1339, date du décès de Marie de Bretagne. En guise de conclusion, nous pouvons citer les mots de Faustin Poey d'Avant: « les monnaies d'Élincourt sont rares, la pièce proposée aujourd'hui "unique" jusqu'à présent si j'ai fait mon travail comme il faut... ».

Bibliographie

DE MEY 1987
J. DE MEY, *Les monnaies du Cambrésis*, Bruxelles, 1987 (Numismatic Pocket 46).

DE MEY 1988
J. DE MEY, *Répertoire des imitations des types monétaires belges au Moyen Âge*, Bruxelles, 1988 (Numismatic Pocket 49).

ELSEN 1995
O. ELSEN, La monnaie des comtes de Flandre Louis de Nevers (1322-1346) et Louis de Male (1346-1384) d'après les comptes et les ordonnances monétaires, *RBN* 141, 1995, p. 37-183.

HERMAND 1843
A. HERMAND, *Histoire monétaire de la province d'Artois et des seigneuries qui en dépendaient*, Saint-Omer, 1843.

MARTINY & TORONGO 2016
J.-C. MARTINY & P. TORONGO, *Lodewijk van Nevers, graaf van Vlaanderen*, Gand, 2016.

POEY D'AVANT 1862
F. POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, Tome III, Paris, 1862.

SERRURE 1886-1890
R. SERRURE, Monnaies peu connues des fiefs du Cambrésis, Élincourt et Serain, *Bulletin mensuel de Numismatique & d'Archéologie* 6, 1886-1890, p. 11-15.

SERRURE 1899
R. SERRURE, L'imitation des types monétaires flamands au moyen-âge, depuis Marguerite de Constantinople jusqu'à l'avènement de la maison de Bourgogne, *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles* 13, 1899, p. 137-200.

1. HERMAND 1843, p. 461-488.
2. SERRURE 1899, p. 150.
3. SERRURE 1886-1890, p. 13 ; DE MEY 1987, p. 92-93, H 15/H 18 ; DE MEY 1988, p. 85, 287/289.
4. DE MEY 1987, p. 92-93, H 15/H 18 ; DE MEY 1988, p. 85, n° 287/289.
5. POEY D'AVANT 1862, p. 420, n° 6867-6870.
6. MARTINY & TORONGO 2016, p. 19 ; ELSEN 1995, p. 60.



cgb.fr
numismatique
depuis 1988



E-AUCTIONS LIVE-AUCTIONS BILLETS MONNAIES

Grecques
Gauloises
Romaines
Provinciales
Byzantines
Mérovingiennes
Carolingiennes
Féodales
Royales françaises

Royales étrangères
Modernes
Colonies
Monde
Euros
Nécessité
Jetons
Médailles

LIBRAIRIE FOURNITURES

36 rue Vivienne - 75002 PARIS
Tél. 01 40 26 42 97 - email : contact@cgb.fr
du lundi au samedi de 9h à 18h
www.cgb.fr



La propagande dans les médailles pour et contre Louis XIV

par Philippe Sadin

Résumé : Soucieux de marquer l’histoire, Louis XIV fit frapper des médailles illustrant les hauts faits de son règne. Agacés et furieux de cette propagande auto-suffisante et de sa volonté expansionniste, ses adversaires européens (Grande-Bretagne, République de Hollande, Saint Empire Germanique, e.a.) frappèrent eux aussi des médailles critiquant et raillant le Roi Soleil tout en encensant leurs souverains.

Abstract: In an attempt to mark history, Louis XIV struck medals illustrating the great deeds of his reign. Annoyed and furious with this self-aggrandizing propaganda and his expansionist will, his European opponents (Great Britain, Republic of Holland, the Holy Roman Empire, etc.) also struck medals — both criticizing and mocking the ‘Sun King’ while praising their own sovereigns.

1. Origine de la propagande : la royauté absolue

Depuis la Renaissance, la royauté en France reposait sur un consensus avec les nobles. Au cours du XVI^e siècle la royauté a été de plus en plus contestée, et les querelles religieuses n’ont rien arrangé. Au prix d’une messe et de l’édit de Nantes, Henri IV a pu s’imposer. Mais la contestation subsistait. Richelieu et Mazarin se sont opposés aux nobles afin d’établir un État moderne. Leur politique s’est acharnée à ramener l’autorité de l’État sur la personne du roi (**fig. 1**).

C’est ainsi qu’à la mort de Mazarin, Louis XIV peut se déclarer seul maître de la France (**fig. 2**). Pour que l’autorité du royaume soit concentrée sur la personne du roi, il fallait que celui-ci ait un héritier. Or Louis XIII et Anne d’Autriche restèrent 23 ans sans enfant ; des prières et des messes ont longtemps été dites dans toute la France pour supplier le ciel d’envoyer un héritier au couple royal. La naissance de Louis XIV a été ressentie presque comme un miracle et l’éducation du jeune Louis l’a conforté dans l’idée de son importance. Aussi, lorsqu’il monte sur le trône, tout le monde, y compris Louis, est persuadé que ce sera un grand règne et qu’il sera lui-même un grand roi. Le valet de chambre du jeune prince écrit dans ses mémoires que Louis XIV était passionné d’histoire et qu’il n’était pas rare qu’avant de se lever le matin, il consulte des livres historiques. Dans une conférence donnée en mars 2018 devant les membres de la Société royale de numismatique de Belgique, Julien Olivier nous rappelait l’intérêt que portait Louis XIV aux médailles et monnaies conservées dans le médaillier royal. À l’image des Ptolémées, Louis désirait laisser son empreinte dans l’histoire. En 1663 Colbert fonde la Petite Académie (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)

pour élaborer la propagande d’État et celle-ci se spécialise progressivement dans la création numismatique. L’action de la Petite Académie consista finalement à établir un programme de médailles à réaliser pour illustrer les grandes actions du règne et intégra, bien entendu, dans son activité les médailles déjà réalisées du temps de la régence de la reine mère. L’avvers des médailles, ou des projets de médailles, porte évidemment le portrait de Louis XIV à différents âges et portant différentes tenues, la plupart réalisés par Jean Mauger. Le revers est quant à lui largement inspiré des motifs que l’on retrouve sur les monnaies romaines. Ceci semble tout naturel vu l’intérêt porté par Louis XIV aux monnaies conservées dans le médaillier royal. Nous en avons réuni quelques exemples (**fig. 3-12**).

Dans la dernière médaille citée (**fig. 11**), s’inspirer des foudres de Jupiter, c’est bien sûr assimiler Louis XIV au roi des dieux. Au point de vue culte de la personnalité, on ne peut mieux faire. L’attitude de la noblesse envers le roi tourne à la dévotion, et, très vite, on parlera du roi « soleil » puisque tout gravite autour de lui. C’est ce qui est rappelé dans les médailles illustrant la devise du roi (**fig. 13-14**). Calquée sur la devise de Philippe II d’Espagne (« Je suffis à plusieurs mondes »), cette devise qui signifie littéralement : « non inférieur à plusieurs » et qui peut être comprise de différentes façons : « seul contre tous », « à nul autre pareil », n’a jamais été au goût de Louis XIV, mais elle a été unanimement adoptée par son entourage.

2. La guerre de Hollande et le début de la contre-propagande

Pour obtenir satisfaction à la fin de la guerre de dévolution, – c’est-à-dire le rattachement des Pays-Bas espagnols à la France en tant

qu’héritage de son épouse Marie-Thérèse à la mort de Philippe IV d’Espagne - Louis XIV comptait sur le soutien de l’Angleterre et principalement des Provinces Unies qu’il avait aidées dans leur lutte contre l’Espagne. N’ayant pas pu obtenir tous les territoires qu’il convoitait à cause de l’attitude des représentants hollandais, il avait gardé un fort ressentiment contre les Provinces Unies, d’autant plus qu’elles avaient conclu la « Triple Alliance » avec l’Angleterre et la Suède, « Triple Alliance » dirigée contre lui. D’autre part, malgré des tarifs douaniers très protectionnistes, les marchands et fabricants français souffraient beaucoup de la concurrence des Hollandais. Une victoire sur la Hollande permettrait de solutionner ces problèmes. Après avoir conclu un traité avec l’Angleterre (traité de Douvres) et obtenu la neutralité de l’empereur du Saint Empire, les troupes françaises se lancent à l’assaut des Provinces Unies le 12 juin 1672 (carte **fig. 15 p. 31**). Et c’est, dans un premier temps, une guerre éclair couronnée de succès comme l’indiquent les médailles suivantes (**fig. 16-20**). Et Louis XIV devient **Louis le Grand** (**fig. 21-23**) Ne poursuivant pas son avantage jusqu’à la prise d’Amsterdam, voulant peut-être privilégier des négociations, il laisse aux Hollandais l’opportunité de se

ressaisir et ceux-ci se rangent sous l’autorité de Guillaume d’Orange, comte de Nassau, troisième du nom, en tant que *Stadhouder* (**fig. 24-25**). Pour bloquer l’avancée des troupes françaises, Guillaume III fera inonder l’arrière-pays d’Amsterdam et à partir de ce moment la guerre s’éternisera. Le 12 septembre 1673, les Hollandais remportent une première victoire avec la prise de Naarden et le retrait des troupes françaises de la région d’Utrecht. C’est l’occasion d’une première allusion sur un revers du « soleil » français (**fig. 26-27**). Toutefois, on continue en France à célébrer les victoires des troupes françaises (**fig. 28-30**). Mais un esprit chagrin pourrait s’étonner des médailles suivantes : normalement les villes citées dans ces médailles devraient déjà faire partie des territoires attribués à la France par le traité d’Aix-la-Chapelle (carte **fig. 31, fig. 32-35**).

Finalemt, en août 1678, les adversaires parviennent à un accord dans les négociations pour la paix à Nimègue et signent le traité du même nom, très favorable à Louis XIV. Cependant il n’a pas réussi à conquérir les Pays-Bas, et l’Europe s’est liguée contre lui (**fig. 36-39**).

3. Le soutien au roi catholique Jacques II

Le 6 février 1684, le roi Charles II d’Angleterre décède et son frère Jacques, duc d’York, monte sur le trône le 23 avril 1685. C’est un roi d’éducation catholique, bien décidé à appliquer une des mesures inscrites dans le traité de Douvres : rétablir la foi catholique en Angleterre. Il s’en suivra un certain nombre de mesures coercitives à l’égard des protestants (**fig. 40-41**). Et la médaille suivante résonne comme une menace (**fig. 42-43**).

Le 18 octobre 1685, Louis XIV promulgue l’édit de Fontainebleau qui révoque l’édit de Nantes (30 avril 1598) et on se lance dans une chasse aux protestants (**fig. 44-47**). Certains se convertissent, mais d’autres s’exilent en Hollande ou en Allemagne où ils sont très bien accueillis. Cela explique qu’on retrouve en Hollande et en Allemagne des patronymes français. C’est ainsi que le Tournaisien Pierre Minuit s’expatrie d’abord en Hollande d’où il partira pour le Nouveau Monde et achètera l’Île de Manhattan aux Indiens pour fonder la ville de New York. C’est ainsi aussi qu’un certain Philippe de La Noye est l’ancêtre de Franklin Delano Roosevelt. On peut encore citer Hans-Joachim Marseille, pilote et as allemand de la 2^{ème} Guerre Mondiale, et Thomas de Maizières, ministre d’Angela Merkel, eux aussi descendants de huguenots français. En Angleterre, vu les persécutions auxquelles sont soumis les protestants, ceux-ci se tournent vers Guillaume d’Orange qui apparaît comme

défenseur de leur foi (**fig. 48-51**).

L’opposition du Parlement anglais, des citoyens anglais et l’arrivée de Guillaume d’Orange provoquent la fuite de Jacques II en 1689 vers la France où il trouve refuge auprès de son cousin Louis. Il est curieux de voir un souverain anglais se prétendant « *Rex Franciae* » trouver refuge auprès de son cousin le Roi de France. Bien sûr, sur ses médailles, Jacques II évitera de rappeler qu’il se prétend aussi roi de France et se dira simplement « empereur britannique ». Notons qu’en principe « empereur » signifie au départ « général victorieux », ce qui est loin d’être le cas de Jacques II, comme la suite des événements le montrera (**fig. 52-55**). Du fait de la fuite de Jacques II, le parlement anglais désigne Marie Stuart, fille aînée de Jacques II, élevée dans la foi protestante, et son mari Guillaume d’Orange, reine et roi d’Angleterre. Entretemps Jacques II, soutenu par une troupe de 7000 soldats français fournis par Louis XIV, passe en Irlande et rassemble ses partisans pour tenter de reconquérir son royaume. Guillaume III, à son tour, se rend en Irlande avec son armée combattre Jacques II et il finira par l’emporter à la bataille de la Boyne en 1690. Les succès de Guillaume III sont largement évoqués sur les médailles de cette époque (**fig. 56-59**).

4. La guerre de la ligue d’Augsbourg (1688-1697)

La volonté de Louis XIV d’étendre le territoire de la France même au-delà du Rhin, et son combat contre le protestantisme, amenèrent une grande partie de l’Europe à se liguier contre la France. L’Allemagne, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, l’Angleterre et même l’Espagne formèrent ainsi la ligue d’Augsbourg. C’était aussi pour Guillaume III une façon de distraire Louis XIV des opérations en Irlande et de le détourner de son soutien à Jacques II. Trop sûr de lui-même, trop arrogant, à la mort du prince électeur du Palatinat, Louis XIV lance ses troupes à l’assaut et à la destruction du Palatinat. S’ensuivit une guerre de Neuf Ans (1688-1697) entre les Alliés et la France. Les principaux combats tournèrent souvent à l’avantage des armées françaises et la propagande, un peu puérile parfois, continue de plus belle dans les médailles (**fig. 60-63**). Mais Louis se dit « invincible » (**fig. 64-65**)... En 1692, les armées françaises d’emparent de la ville de Namur et de ses places fortes, ce qui donne lieu à une orgueilleuse déclaration sur la médaille (**fig. 66-67**). Cette déclaration est visiblement prise pour un outrage par les Alliés, car, à la reprise de la ville en 1695, ceux-ci font frapper

une médaille quasi identique en changeant seulement le portrait du roi et le nom des vainqueurs et des vaincus (**fig. 68-69**). En 1693 et 1694, les hivers sont très rudes et une crise économique accable les pays belligérants. L’épuisement des adversaires ainsi que l’importance des dépenses les incitent à engager des pourparlers de paix. Ceux-ci se concluent en 1697 par le traité de Rijswijk. La France restitue la plupart de ses conquêtes et reconnaît Guillaume III comme roi d’Angleterre. À la signature du traité, tous espèrent l’avènement d’une paix durable ce qui explique l’abondance des médailles frappées pour l’occasion (**fig. 70-75**).

5. La guerre de succession d’Espagne

Par d’habiles négociations, la France obtient de Charles II d’Espagne qu’il désigne le petit-fils de Louis XIV comme son successeur au trône d’Espagne. L’Angleterre et les Provinces-Unies avalisent cette succession, et, à la mort de Charles II à la fin de l’année 1700, le duc d’Anjou est couronné roi d’Espagne sous le nom de Philippe V (**fig. 76-79**). Le 19 mars 1702, Guillaume III d’Orange meurt et sa belle-sœur Anne, deuxième fille de Jacques II, elle aussi élevée dans la foi protestante, devient reine d’Angleterre, d’Irlande et d’Ecosse (**fig. 80-83**). Louis XIV conteste cette succession en défendant les droits du fils aîné (catholique) de Jacques II. À leur tour, les Alliés contestent l’accession au trône d’Espagne du duc d’Anjou et s’accordent, début 1704, pour désigner l’archiduc autrichien Charles comme prétendant au trône d’Espagne sous le nom de Charles III (**fig. 84-85**). La guerre qui s’ensuit tourne au désavantage de la France qui voit ses armées souvent défaites (**fig. 86-87**). Le 12 mai 1706, apparaît, comme un signe du destin, une éclipse

totale du soleil balayant le sud de l’Espagne, de la France et de l’Allemagne. Les Alliés ne manquent pas d’en faire état dans leurs médailles et d’y voir une prédiction sur l’avenir de la guerre en cours (fig. 88-90). La propagande continue de plus belle, avec les allusions au déclin du soleil de Louis XIV. On appréciera particulièrement la légende au droit d’une médaille qu’on peut traduire par : « Si Louis est grand, Anna l’est encore plus ! » (fig. 91-93). Et Anna devient « Augusta » (fig. 94).

Toutefois, c’est enterrer Louis XIV un peu tôt et celui-ci lance un appel solennel aux Français le 12 juin 1709. On racle les fonds de tiroirs pour payer les dépenses guerrières et les armées françaises enchaînent quelques victoires (fig. 95-98). Comprenant que la guerre est loin d’aboutir et qu’elle peut s’éterniser, la lassitude des Alliés les pousse à accepter de traiter avec la France fin 1711/début 1712. Entretemps, l’empereur du Saint Empire germanique Joseph I^{er} meurt et son frère l’archiduc Charles, prétendant au trône d’Espagne, est élu empereur. Ces deux faits favorisent un accord entre tous les belligérants, et le 11 avril 1713 est signé le traité d’Utrecht qui met fin à la guerre de succession d’Espagne (fig. 99-104).

6. Conclusions : bilan du règne

Aujourd’hui, ce petit jeu de remarques ou invectives ironiques par médailles interposées fait sourire, mais c’est oublier l’impact de ces guerres sur les populations. La destruction et le massacre de la population de Zwammerdam et de Bodegraven (guerre de Hollande), le sac et la destruction du Palatinat (guerre de la Ligue d’Augsbourg) entre autres, et les morts et blessés dans les combats ne sont certes pas des éléments à l’honneur des troupes françaises. À la signature du traité d’Utrecht et de la paix de Rastadt, le « bon peuple » ne s’y est pas trompé, d’où une médaille satirique portant une citation de la « guerre de Jugurtha » de Salluste (fig. 105-106). Les personnages s’expriment dans leur langue (néerlandais, français, anglais) et pour insister sur l’aspect absurde des guerres, certains mots sont gravés en miroir.

En début de règne, Louis XIV reçoit une France riche et puissante. C’est à ce moment la première puissance d’Europe. À sa mort, la France est pauvre et c’est l’Angleterre qui domine, spécialement sur mer. La France ne pourra pas empêcher l’Angleterre de s’emparer de ses possessions au Canada. Louis XIV réussit tout de même à intégrer au royaume le Roussillon, l’Artois, Dunkerque et Lille, l’Alsace et Strasbourg, la Franche-Comté et Briançon.

Malgré une fin de règne dramatique pour le pays, Louis XIV conserve une aura toute particulière : il reste un grand souverain. Les réalisations artistiques sous son règne y sont pour beaucoup, de même que les médailles largement dispersées de par le monde. Beaucoup de médailleurs conservent en effet un nombre plus ou moins important de médailles en rapport avec Louis XIV. Rappelons que, dans son souci de perpétuer sa gloire parmi les nations, Louis XIV fit envoyer ses médailles et leurs livres en Suisse, en Perse, et en Amérique. De même, après la guerre de Hollande, il n’hésita pas à faire parvenir à un collectionneur d’Amsterdam une série de ses médailles (!) et en 1686, lors de la venue de l’ambassade du Siam, Louis XIV offrit aux ambassadeurs ses médailles frappées en or pour le roi du Siam. Cette dispersion de médailles ravit tellement les amateurs que des copies furent faites en Suisse pour satisfaire la demande. La renommée par les médailles inspira d’autres souverains. Car enfin, pour assurer le souvenir de son règne et de sa personne, un roi ou un prince ne peut faire graver dans la pierre que quelques statues avec le risque de les voir dégradées ou détruites après sa mort du fait qu’elles sont trop visibles. Tandis que les médailles, plus discrètes, plus nombreuses, plus faciles à réaliser, sont beaucoup plus difficiles à éliminer. Elles assurent mieux le rôle de la conservation du souvenir. On peut donc constater qu’à partir du règne de Louis XIV, la production des médailles illustrant les hauts faits des puissants s’est accrue.



Fig. 1 – • ARMANUS IOAN • CARD • DE RICHELIEU • / IULIUS • CARDINALIS • MAZARINUS •
Fig. 2 – LUDOVICUS XIII REX CHRISTIANISSIMUS – Louis XIV roi très chrétien / ORDO • ET • FELICITAS - Ordre et Bonheur REGE CURAS IMPERII CAPESENTE MDCLXI – Le Roi se saisissant des affaires de l’État 1661.
Fig. 3 – Prise de 34 villes : GALLIA UBIQUE VICTRIX – La France partout victorieuse.
Fig. 4 – Rome nicéphore sur un sesterce de Marc Aurèle.
Fig. 5 – FELICISSIM. REIGNAE IN URB. ADVENTUS – Heureuse arrivée de la Reine dans la capitale.
Fig. 6 – Revers d’un sesterce au nom d’Agrippine la Jeune.
Fig. 7 – PACE IN LEGES SUAS CONFECTA – La paix conclue d’après ses conditions.
Fig. 8 – Denier de Vespasien PON MAX TR P COS V.
Fig. 9 – Paix des Pyrénées : REGUM CONGRESSIO - Congrès des Rois.
Fig. 10 – Aureus de Lucius Vêrus : CONCORDIAE AUGUSTOR TR P COS II.
Fig. 11 – Combat de Sinsheim : VIS ET CELERITAS – Force et diligence.
Fig. 12 – As de cuivre d’Auguste divus (34-37).
Fig. 13 – NEC PLURIBUS IMPAR – Il suffirait à plusieurs mondes.
Fig. 14 – Réédition de la devise en 1674.
Fig. 15 – Les Pays-Bas en 1672 (voir p. 31).
Fig. 16 – LUDOVICUS XIII REX CHRISTIANISSIMUS – Louis XIV roi très chrétien.
Fig. 17 – PRAEVIA VICTORIA – La victoire ouvre le chemin.
Fig. 18 – Passage du Rhin : TRANATUS RHENUS – Le Rhin traversé à la nage
Fig. 19 – Prise de 40 villes : BATAVIA VICTORIIS PERAGRATA – La Hollande parcourue par la victoire.
Fig. 20 – La Hollande subjuguée : ULTOR REGUM – Vengeur des rois.
Fig. 21 – LUDOVICUS MAGNUS FRANC. ET NAV. REX P.P. – Louis le Grand, roi de France et de Navarre, Père de la Patrie.

Fig. 22 – SOLIS QUE LABORES – La course de Soleil
Fig. 23 – ASSIDUITAS.
Fig. 24 – GUILH:III.AUR.PRINC.COM:NAS: – Guillaume III prince d'Orange, comte de Nassau.
Fig. 25 – SALUS. POPULORUM. / CONCORD. – Sauveur des peuples.
Fig. 26 – Prise de Naarden : STA SOL / FROMAGE D'HOLLANDE / XII SEPT. 1673 – Arrête-toi, soleil.
Fig. 27 – Retrait des Français d'Utrecht : IL NE SCAIT OU ALLER / XIII NOV. 1673.
Fig. 28 – VIRTUS ET PRAESENTIA REGIS / EXERCITUS REDUX / MDCLXXIII – La valeur et la présence du Roi / 1673.
Fig. 29 – LX M. GERM. ULTRA RHENUM PULSA / MDCLXXV – 60.000 Allemands repoussés au-delà du Rhin / 1675.
Fig. 30 – EXERCITUS REDUX / VICTORIA AD ALTEN HENIU / MDCLXXV – Retour de l'armée / Victoire d'Altenheim / 1675.
Fig. 31 – Gains français à la Paix d'Aix-la-Chapelle (1668) (voir p.31).
Fig. 32 – HOSTE VIDENTE ET PERTERRITO / BUCHEMIUM CAPT. MDCLXXVI – À la vue de l'ennemi / Bouchain pris 1676.
Fig. 33 – CONSERVATORI SUO / VALENTIANAE CAPTAE ET AB / EXIDIO SERVATAE MDCLXXVII – À son protecteur / Valenciennes prise et / garantie du pillage 1677.
Fig. 34 – METUS FINIUM SUBLATUS / CAMERACO CAPT. / MDCLXXVII – Les frontières rassurées / par la prise de Cambrai / 1677.
Fig. 35 – VICTORIAE CASTELLENSIS PRAEMIUM / FANUM S. AUDOMARI CAPT. MDCLXXVII – Prix de la victoire de Cassel / Prise de Saint-Omer / 1677.
Fig. 36 – LIBERTAS PACIS SOBOLES / PRUDENTIAE ALUMNA – La liberté, fille de la paix / nourrie par la prudence.
Fig. 37 – OCCIDIT AD RHENUM / NASCITUR AD VAHALIM – Après avoir expiré sur le Rhin, renaît sur les bords du Vahal.
Fig. 38-39 – PACE IN LEGES SUAS CONFECTA / MDCLXXVIII – La paix faite aux conditions qu'il a prescrites / 1678.
Fig. 40 – CAROLUS II, D.G. MAG. BRIT. / FRAN. ET HIB. REX – Charles II, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, de France et d'Irlande.
Fig. 41 – OMNIA ORTA OCCIDUNT / MDCLXXXV – Tout ce qui s'est levé doit se coucher un jour / 1685.
Fig. 42 – JACOBUS II D.G. MAG. BRIT. / FRAN. ET HIB. REX – Jacques II, par la grâce de Dieu / Roi de Grande-Bretagne, de France et d'Irlande.
Fig. 43 – NEMO ME IMPUNE LACESET / MDCLXXXV – Personne ne m'irritera impunément / 1685.
Fig. 44 – LVDOVICVS MagnVs XIII – Chronogramme = 1685.
Fig. 45 – EDICTUM NANTESIUM NIMESTUMQUE / ABROGATUM EST MENSE OCTOB. 1685 – Les édits de Nantes et de Nismes / ont été abolis au mois d'octobre 1685.
Fig. 46 – LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS – Louis le Grand roi très chrétien.
Fig. 47 – HAERESIS EXTINGUITA / EDICTUM OCTO BRIS MDCLXXXV – La doctrine (l'hérésie) éteinte / ordonnance d'octobre 1685.
Fig. 48 – ATAVUM PRO LIBERTATE FIDEQUE / M.WILH.HENR. ET MARIA D.G.AUR. / PRINC. ETC. REFORMATIONIS VINDICES – Pour la liberté et la foi de nos ancêtres.
Fig. 49 – JAM MIHI ROMA MINAX FISTULA DULCI CANIT / REFORMATIO ANGLIAE MDCLXXXVIII – Rome autrefois menaçante me parle aujourd'hui avec douceur / reformation de l'Angleterre 1688.



Fig. 50 – DEO VINDICE JUSTITIA / COMITE – Ayant Dieu pour soutien / et la justice pour compagne.
Fig. 51 – CONTRA INFANTEM / PERDITIONIS / EXPEDITIO NAVALIS PRO LIBERTATE ANGLIAE MDCLXXXVIII – Contre l'enfant / de perdition / expédition navale pour la liberté de l'Angleterre 1688.
Fig. 52 – JACOBUS II D.G. / BRITANIAM IMPERATOR – Jacques II, par la grâce de Dieu empereur britannique.
Fig. 53 – MAGNIS INTERDUM PARVA / NOCENT REGNO ABDICATO / IN GALLIAM APPULIT 4 JAN. 1689 – Quelquefois les petits sont funestes aux grands. Il est arrivé en France le 4 janvier 1689, abandonnant son royaume.
Fig. 54-55 – PERUGIUM REGIBUS / JAC.II.M.BR. REX CUM REG. CONJ. / ET PR.WALLIAE IN GALL.RECEPTUS / MDCLXXXIX – Asile des rois / Jacques II roi de GB, avec la reine son épouse / et le prince de Galles / 1689.
Fig. 56-57 – GUIL. III M. BRIT. R. DE / BRIT. FRAN. ET HIB. REX – Guillaume III par la grâce de Dieu Roi de Bretagne, de France et d'Irlande. UT ET JOSUA CURSUM SOLIS RETINET - Comme Josué, il arrête le cours du soleil / 1689.
Fig. 58 – GUIL. III M. BRIT. R. DE / JAC. ET LUD. TRIUMP. – Guillaume III roi de Grande Bretagne / vainqueur de Jacques et Louis.
Fig. 59 – ET VULNERA ET INVIA SPERNIT / EJICIT JACOBUM RESTITUIT HIBERNIAM – Il méprise et les blessures et les lieux les plus inaccessibles / Il chasse Jacques et rend la liberté à l'Irlande.
Fig. 60 – LUDOVICUS MAG. GALL. / REX P.F.A.P.P. – Louis le Grand roi de France, pieux, heureux, auguste, père de la patrie.
Fig. 61 – GIGANTEOS SIC FULMINAT AUSUS / MONTIBUS EVERSIS IX AP. MDCXCI – C'est ainsi qu'il foudroie l'entreprise des géants en renversant Mons, le 8 avril 1691.
Fig. 62 – UNAM. SIC OCCUPAT. URBEM / LUDOVICUS. XIII OPPRESSOR. DECREPITUS – Ainsi Louis XIV, oppresseur décrépiti, se rend maître d'une seule ville.
Fig. 63 – HIS ARMIS. TRIA REGNA. PARAT / GUILHELMUS III LIBERATOR FLORENS – Par ces armes, Guillaume III florissant libérateur, a acquis 3 royaumes.
Fig. 64 – INVICTISSIMUS LUDOVICUS MAGNUS. – L'invincible Louis le Grand.
Fig. 65 – QUO PROTEGENTE HOSTES / IN MANIBUS TUIS SUNT / DEO OPTIMO MAXIMO – À Dieu très bon, très grand, par la protection duquel l'ennemi tombe entre tes mains.
Fig. 66 – LUDOVICUS MAGNUS / REX CHRISTIANISSIMUS – Louis le Grand / roi très chrétien.
Fig. 67 – LUDOVICUS MAGNUS NAMURC. / URBEM ET ARCES XXX DIE. / OBSID. CAEPIT SUB OCULIS / HISPA. ANGL. GERM. BATA. / CENTUM MILL. MDCXCII – La ville et les châteaux de Namur pris par Louis le Grand, en 30 jours de siège, à la vue de 100.000 Espagnols, Anglais, Allemands ou Hollandais 1692.
Fig. 68 – WILHELMUS III D.G. MAG. / BRIT.FRANC. ET HIB. REX – Guillaume III, par la grâce de Dieu roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande.
Fig. 69 – VINCIT AMOR PATRIS PATRIAE / GUIL. MAX. NAMUR. URB. / ET ARC. XLVII D. OB. CEP. / SUB OC. GALL. CEN. MILL. / V SEPT. MDCXCV – La ville et les châteaux de Namur pris par Guillaume le très grand, après un siège de 47 jours, à la vue d'une armée française de 100.000 hommes, le 5 septembre 1695.

Fig. 70-71 – PACIS ALUMNA CERES / MDCXCVII - La paix est la mère de l'abondance / 1697.
Fig. 72-73 – SALUS . EUROPAE . / PAX TERRA MARIQUE PARTA / 1697 – Le salut de l'Europe. / La paix rétablie sur terre et sur mer / 1697.
Fig. 74 – GOTT LOB DER KRIEG / HAT NUN EIN (LOCH.) / MDCXCVII – Dieu soit loué ! La guerre a maintenant un (trou) / 1697.
Fig. 75 – HERR MACHE GANZ UND FEST / DEM FRIDE SEINEN BODEN – Seigneur, achevez l'ouvrage et affermissez les fondements de la paix.
Fig. 76-77 – REX HISPANORUM VOTIS CONCESSUS / PHIL. DUX ANDEG. / MDCC – Philippe duc d'Anjou accordé pour roi aux vœux de l'Espagne / 1700.
Fig. 78 – PHILIPPUS DUX ANDEG. LUD. DELPH. F. / LUD. MAG. NER. HISP. ET IND. REX. / MDCC – Philippe, duc d'Anjou, fils du Dauphin Louis, petit-fils de Louis le Grand, roi des Espagnes et des Indes / 1700.
Fig. 79 – CONCORDIA FRANCIAE ET HISPANIAE / MDCC - Union de la France et de l'Espagne / 1700.
Fig. 80-81 – NON NISI SOLE OCCIDUO REVOLAT / MORITUR • ANNO M-DCC-II XIX • MARTII – Il ne se retire que lorsque le soleil se couche. Décédé l'an 1702, le 19 mars.
Fig. 82 – ANNA-D-G-MAG-BR: FR: / ET HIB: REGINA – Anne, par la grâce de Dieu, reine de Grande-Bretagne, de France et d'Irlande.
Fig. 83 – ENTIRELY • ENGLISH • / ATAVIS REGIBUS – Entièrement anglaise / Issue du sang des rois.
Fig. 84 – CAROLUS-III-D-G-REX / HISPAN-ARCH-AUST- – Charles III roi des Espagnes, Archiduc d'Autriche.
Fig. 85 – NON INDEBITA POSCO REGNA MEIS FATIS A PATR • ET • FRAT • A • A • CESSION • FACTA • XII • SEPT • HISP • PETIT • 1703 • – Je ne demande point de royaume qui ne m'ait été promis par les destins. Il part pour l'Espagne le 12 septembre 1703, après la cession faite en sa faveur par l'empereur son père et son frère 1703.
Fig. 86-87 – SINE • CLADE • VICTOR. / CAPTIS • BONNA • HUO • LIMBURGO. 1703. – Vainqueur sans pertes / Bonn, Huy et Limbourg pris 1703.
Fig. 88 – SOLIS ECLIPSIS D. 12 MAI. / BARCELONA OBSIDIONE LIBERATA / PHILIPPO ANDEGAV. EX HISP. FUGATO – Éclipse de soleil le 12 mai / Barcelone délivrée / Philippe d'Anjou chassé d'Espagne. VIC TORIARUM IMPETUS / SUB DUCE MARLE BURG. VICTORE / PERPETUO GALL. PROFLIGATIS / BRABANTIA ET FLANDRIA EREPTAE / MDCCVI – Rapidité des victoires / Le Brabant et la Flandre conquis après la défaite des Français, par le duc de Marlborough, toujours vainqueur / 1706.
Fig. 89 – MIT GOTT DURCH M. O. G. UND L / WIRDS DA UND DORTEN WIDER HELL – Avec le secours de Dieu, et par le moyen de Marl borough, d'Ouwerkerke, de Galloway et de Leake, la clarté reparait en plusieurs lieux.
Fig. 90 – BARCELONA LIBERATA A. 1706 12 / MAI. MADRITUM OCCUP. M. MAJ. / TIRLEMONT. CLADES M. MAJ. / BRABANTIA OCCUPATA M. MAJ. – Barcelone délivrée le 12 mai 1706 / Madrid soumise au mois de mai / Défaite de Tirlemont au mois de mai / Le Brabant conquis au mois de mai.
Fig. 91 – LUDOVICUS MAGNUS / ANNA MAIOR.
Fig. 92 – PERCUTE ME NE DICATUR QUOD A / FEMINA INTERFECTUS SIM / JUDIC. C. 9. – Tue-moi de peur qu'on ne dise de moi / une femme l'a tué / Juges, chap. 9.



Fig. 93 – SOLEM MENTITUR QUEM / SIDERA TERRENT – Celui que les signes célestes épouvantent n'est pas le véritable soleil. SOL RUIT INTEREA ET MONTES / UMBRANTUR / STRAGES GALL. AD MONTES / HANNON. XI SEPT. MDCCIX – Le soleil baisse et l'ombre couvre les montagnes / Défaite des François près de Mons en Hainaut / Le 9 septembre 1709.
Fig. 94 – ANNA AUGUSTA.
Fig. 95-96 – VICTORIA REDUX / HOSTES DELETI AD VILLAM VICIOSAM / X DECEMBRIS MDCCX – La victoire de retour / L'armée ennemie détruite à Villaviciosa / 10 décembre 1710.
Fig. 97 – GERUNDA ITERUM EXPUGNATA / XXV JANUARI MDCCXI – Gérone prise pour la seconde fois le 25 janvier 1711.
Fig. 98 – PERRUPTO DONONIENSI VALLO / LANDRECIUM LIBERATUM / II-AUGUSTI • M-DCC-XII • – Le retranchement de Denain forcé / Landrecies délivré / le 2 août 1712.
Fig. 99-100 – COMPOSITIS VENERANTUR ARMIS / MDCCXIII • – Ils honorent celle qui a mis fin à la guerre / 1713.
Fig. 101-102 – SPES FELICITATIS ORBIS. / PAX ULTRAJECTENSIS / XI-APR-M-DCC-XIII • – L'espoir du bonheur de l'Univers fondé sur la paix d'Utrecht conclue le 11 avril 1713.
Fig. 103-104 – VREDE MET SPANGIEN EN DEN STAAT. / MDCCXIV. – Paix entre l'Espagne et la République 1714 (Paix de Rastadt).
Fig. 105 – CONCORDIA RES PARVAE CRESCUNT – Dans la concorde les petites choses grandissent.
Fig. 106 – DISCORDIA MAXIMA DILABUNTUR – Mais par la discorde, les plus grandes s'effondrent.



Ouvrages de référence

CHEVALIER 1692
N. CHEVALIER, *Histoire de Guillaume III Roy d'Angleterre, d'Ecosse, de France et d'Irlande, prince d'Orange etc.*, Amsterdam, 1692.

DIVO 1982
J.-P. DIVO, *Médailles de Louis XIV*, Zurich, 1982.

HAWKINS 1885
E. HAWKINS, *Medallic illustrations of the history of Great Britain and Ireland to the death of George II*, Londres, 1885.

LOSKOUTOFF 2016
Y. LOSKOUTOFF (dir.), *Les médailles de Louis XIV et leur livre*, Rouen-Le Havre, 2016.

Médailles sur les principaux évènements du règne de Louis le Grand, avec des explications historiques, Paris, 1702.

VAN LOON 1732
G. VAN LOON, *Histoire métallique des XVII provinces des Pays-Bas, depuis l'abdication de Charles-Quint, jusqu'à la paix de Bade en MDCCXVI*, La Haye, 1732.

Sources des illustrations

British Museum
Collection de l'auteur
Cabinet des médailles, Bibliothèque royale de Belgique
Hawkins 1885
Teylers Museum, Amsterdam : <https://www.teylersmuseum.nl/nl/collectie/munten-en-penningen-overzicht>



REJOIGNEZ
LA COMMUNAUTÉ

iNumis

sur facebook
www.facebook.com/iNumisParis/



DÉCOUVREZ LES VENTES EN PRÉPARATION
LES NEWS ET ACTUALITÉS D'INUMIS
ET LES COUPS DE COEUR
D'INUMIS

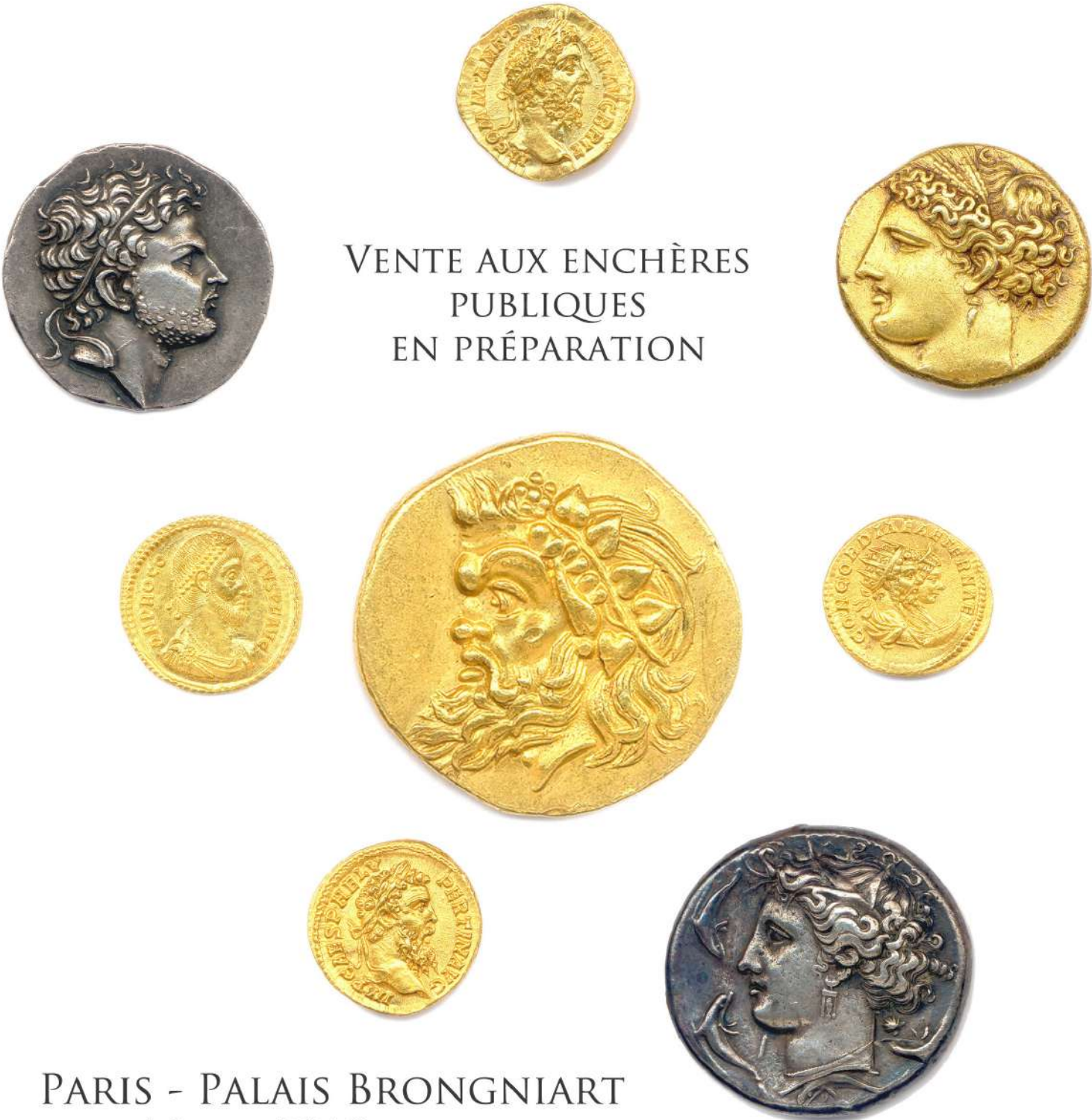
et toujours www.inumis.com

JEAN VINCHON NUMISMATIQUE

FRANÇOISE BERTHELOT - VINCHON

Expert Numismate & Numismate professionnel

77 rue de Richelieu - 75002 PARIS
Tél. +33(0)1 42 97 50 00 Mob. +33 (0)6 52 04 24 14
vinchon@wanadoo.fr www.vinchon.com



VENTE AUX ENCHÈRES
PUBLIQUES
EN PRÉPARATION

PARIS - PALAIS BRONGNIART
MAI / JUIN 2019

MONNAIES GRECQUES, ROMAINES, GAULOISES,
ROYALES FRANÇAISES, MODERNES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES,

DROUOT
Live DIGITAL

La descente en Angleterre ou Quand Bonaparte vendait la peau du Léopard britannique...

par René Wilkin

Résumé : En 1803, Bonaparte décide d’envahir la Grande-Bretagne et réunit une armée sur la côte face à l’Angleterre, dans l’attente d’une occasion favorable pour traverser la Manche. Plusieurs médailles sont frappées à cette occasion. Trois d’entre-elles portent l’inscription « frappé à Londres ». Les deux premières semblent être des essais. La troisième, considérée comme fausse depuis un siècle, s’avère avoir été fabriquée par un industriel de Birmingham, Edward Thomason, à l’instigation du duc de Wellington et avec la complicité d’un graveur parisien, probablement Jean-Pierre Droz. À la fin de 1805, l’armée d’Angleterre est dirigée vers l’Autriche et le projet d’invasion définitivement abandonné.

Abstract: In 1803, Bonaparte decided to invade Great Britain and gathered an army on the coast opposite England, waiting for a favourable opportunity to cross the Channel. Several medals were struck to commemorate this occasion. Three medals bear an inscription which translates as "struck in London". The first two seem to be trial strikes. The third, considered false for the past century, turns out to have been made by a manufacturer in Birmingham, Edward Thomason, at the instigation of the Duke of Wellington and with the complicity of a Parisian engraver, probably Jean-Pierre Droz. At the end of 1805, 'The Army of England' was directed towards Austria and the invasion project was definitively abandoned.

1. Les précédents

De Hastings à Waterloo, les conflits sanglants entre les gouvernements de la France et de la Grande-Bretagne ont été nombreux. Le dernier en date opposa la France et le Royaume-Uni de 1793 à 1815, avec deux brèves interruptions dues à la Paix d’Amiens et à la première Restauration.

Dès les premières années de la Révolution française, les dirigeants de la République formèrent le projet de faire traverser la mer du Nord à une armée qui porterait la guerre chez un ennemi dont les chiffres de population² et les faibles effectifs militaires ne permettraient pas de résister aux troupes de l’état le plus peuplé d’Europe³. L’invasion de l’Angleterre se heurtait cependant à un obstacle de taille : la traversée de la mer. Car si les Britanniques disposaient d’une armée relativement médiocre, indisciplinée, composée d’ivrognes, d’hommes de sac et de corde, d’officiers sans instruction ayant acheté leurs charges, ils possédaient la première marine du monde qui protégeait efficacement leur pays. Le 5 brumaire an VI (26 octobre 1797), le Directoire décida de réunir une armée d’invasion destinée à conquérir la Grande-Bretagne, sous la direction du jeune Napoléone Buonaparte et, à titre intérimaire, du général Desaix. Ses 70.000 hommes étaient répartis de Brest à Ostende. En février 1798 le général Bonaparte inspecta les troupes et arriva à la conclusion qu’il fallait reporter le débarquement : « Opérer une descente en Angleterre sans être maître de la mer est

l’opération la plus hardie et la plus difficile ». Faut-il d’occasion favorable, ces troupes furent affectées à d’autres tâches.

2. Le camp de Boulogne

En l’an XII de la République, le premier consul Bonaparte, à la rupture de la Paix d’Amiens (le 18 mai 1803), revint à cet ancien projet. Une médaille dénonçant ladite rupture fut frappée (fig. 1) :

Au droit : LE TRAITÉ D’AMIENS ROMPU PAR L’ANGLETERRE EN MAI 1803, un léopard déchirant à belles dents un parchemin ; à l’exergue, DENON⁴ DIREXIT / JEUFFROY⁵ FECIT (Denon a dirigé, Jeuffroy a exécuté).
Au revers : HANOVRE OCCUPÉ PAR L’ARMÉE FRANCAISE EN JUIN DE L’AN 1803⁶, la Victoire chevauche un cheval au galop vers la droite. À l’exergue, FRAPPÉE AVEC L’ARGENT DES MINES DU HANOVRE⁷ L’AN 4 DE BONAPARTE.

Une masse importante de militaires (près de 150.000 hommes) fut concentrée sur la partie de la côte faisant face à l’Angleterre, d’Ostende au Cap Gris Nez. Sur l’île de Texel, aux Pays-Bas, 40.000 hommes, sous les ordres du général Marmont, attendaient l’ordre de s’embarquer. Pour abriter les troupes stationnées le long de la côte, en attendant que soit donné le signal du départ, une ville de cabanes sortit de terre. Le soldat Jean-Jacques Bellavoine note dans son journal ses occupations quotidiennes : « je vous

1. On peut trouver un article détaillé sur le site www.napoleon.org, BATTESTI 2003.
2. En 1801, le Royaume-Uni comptait environ 15 millions d’habitants (10,5 millions pour l’Angleterre, l’Écosse et le Pays de Galles). L’armée britannique était composée de volontaires et ne connut la conscription qu’à partir de 1915.
3. La France dans ses frontières actuelles comptait 30 millions d’habitants, auxquels il faut ajouter les territoires occupés ou annexés (Belgique, Pays-Bas, rive gauche du Rhin, Suisse, une partie de l’Italie) par la République et dont elle tirait des conscrits.
4. Dominique-Vivant Denon (1747-1825), fut diplomate, écrivain, graveur, et organisa le musée du Louvre. Il réalisa les dessins de plusieurs médailles gravées par d’autres.
5. Romain-Vincent Jeuffroy (1747-1826), grava plusieurs médailles et fut directeur de la Monnaie de Paris.
6. En 1714, l’électeur de Hanovre Georges Ier devint souverain du Royaume-Uni d’Angleterre, d’Écosse et d’Irlande. Ses descendants mâles en restèrent souverains jusqu’en 1837. À cette date, Victoria héritant de la couronne d’Angleterre alors que le Hanovre appliquait la loi salique, le trône de ce dernier royaume passa à un héritier masculin.
7. Il y avait effectivement des mines d’argent dans le Hanovre, à Clausthal et à Andreasberg (DE MANGOURIT 1805, p. 476).

dirai également que le camp que nous faisons partie est située sur une montagne éloignée d’environ 600 pas de la mer. Nous avons des tambours qui battent la diane à trois heures du matin, tous les jours où il faut s’éveiller se rendre sur le front de bandière, et répondre à l’appel. Un autre appel à 10 heures avant la soupe, un autre appel à une heure après-midi ; un autre encore à quatre heures et un autre à six heures du soir au canon de retraite. Et encore des contre-appels pendant la nuit. Et quand on est rentré l’on pose 12 heures et l’on est commandé de patrouille pour la nuit... »⁸.

Les journées du soldat sont consacrées à l’entraînement militaire, aux exercices d’embarquement et de débarquement, tout cela sous l’observation attentive de la marine de Sa Majesté britannique qui, à l’occasion, tente un coup de main ou harcèle l’armée française⁹. L’invasion de l’Angleterre fut activement préparée : on recruta des guides et des interprètes et, le 12 vendémiaire an XII (5 octobre 1803), un décret était publié dans le *Journal militaire* :
« Article I^{er}. Il sera formé une compagnie de guides-interprètes qui sera employée à l’armée d’Angleterre [...]». Article III. Le recrutement de cette compagnie se fera par la voie des enrôlements à Paris et dans les ports de mer depuis Ostende jusqu’à Saint-Malo. Pour être admis, il faudra n’avoir pas plus de 35 ans, être bien constitué, savoir parler et traduire l’anglais, avoir habité l’Angleterre, en connaître la topographie et produire des certificats d’anciens services et de bonne conduite. Les Irlandais qui sont en France et les jeunes gens de la conscription qui ne font pas partie de l’armée pourront être admis dans cette compagnie s’ils réunissent les conditions ci-devant exigées... ».

Sur ces entrefaites, le premier consul Bonaparte avait été proclamé « Napoléon I^{er} empereur » de la République française, et les troupes prêtèrent serment au nouveau souverain. Le 16 août 1804, Napoléon effectua la première remise de croix de la Légion d’honneur nouvellement créée à des militaires¹⁰, devant l’armée d’Angleterre. Une médaille fut frappée à cette occasion (fig. 2) :

Au droit, on lit : HONNEUR LÉGIONNAIRE AUX BRAVES DES ARMÉES ; Napoléon lauréat, assis sur une chaise curule posée sur une estrade ornée de deux couronnes de lauriers, tendant une Légion d’honneur à un grenadier debout devant lui, fusil sur l’épaule, devant un porte-aigle (cuirassier ou dragon) et deux autres soldats (dont un hussard) ; derrière l’empereur, deux hommes debout habillés à l’antique¹¹ ; à l’exergue : A BOULOGNE LE XXVII THERM. AN XIII / XVI AOÛTMLCCIV / DENON D. JEUFFROY F.

Au revers, la disposition des participants à cette cérémonie se trouve indiquée ; Napoléon est assis sur un trône placé au centre d’un demi-cercle où l’on distingue 1) la cavalerie 2) l’infanterie, 3) les généraux, 4) les drapeaux, 5) les légionnaires, 6) la garde impériale, 7) les musiciens et les tambours 8) les États-majors des corps 9) l’État-major général 10) le trône. En bas : JALEY¹² F.

Voici comment un des témoins oculaires de cette cérémonie décrit le spectacle :

« Toutes les troupes se mirent en marche pour se rendre à une demi-lieue de Boulogne. [...] Là, le terrain s’incline doucement vers la falaise et forme tout naturellement un amphithéâtre, qui devenait la position la plus favorable pour réunir dans un petit espace l’armée et le plus grand nombre possible de spectateurs. Au centre de cet amphithéâtre, s’élevait une estrade sur laquelle on avait placé le trône d’un des rois de la première race [...]. On n’y remarquait d’autres ornements que les trophées composés d’étendards et de drapeaux pris à l’ennemi [...]. Assis sur le trône, il [Napoléon] avait derrière lui son frère Joseph ; derrière, les officiers de la couronne. Sur une estrade inférieure se trouvaient les ministres, les colonels généraux, les sénateurs ; plus bas, les aides de camp, et au pied du trône, sur des bancs étaient, à droite, les conseillers d’État et les généraux, à gauche, les fonctionnaires civils et sur la même ligne, d’un côté tous les corps de musique de l’armée, de l’autre plus de 2000 tambours, et aux deux extrémités tous les états-majors généraux des camps. Cette ligne longue de 150 toises était la base de la demi-circonférence autour de laquelle l’armée se rassemblait. Devant le trône s’avançaient 60 régiments en vingt colonnes serrées à tête de division, formés comme autant de rayons dirigés vers un centre commun ; leurs extrémités divergentes se prolongeaient sur les hauteurs que couronnaient en demi-cercle, 20 escadrons en bataille. À la tête de chaque colonne, étaient, par pelotons, les braves qui devaient recevoir la légion d’honneur. Dernière eux, les drapeaux et des généraux de chaque division... Au signal donné les tambours battirent la charge et à l’instant toute l’armée s’ébranla. Les colonnes en serrant les rangs s’avancèrent avec un ordre admirable jusqu’à la moitié de la distance qui les séparait du trône [...]. Un autre signal arrêta cette masse impénétrable, et comme par l’effet de la magie, elle devint immobile et attentive [...].

Le grand chancelier prononça alors un discours analogue à la cérémonie ; l’empereur prêta ensuite le serment de l’ordre qui fut répété par les légionnaires auxquels se joignit spontanément toute l’armée »¹³.

3. La propagande

Dans tout l’Empire, la propagande annonçait la fin prochaine de l’ennemi héréditaire. Pour prouver leur dévouement, nombre de départements décidèrent de prendre en charge la construction de bateaux à fond plat,



fig. 1



fig. 2



Fig. 1 – Médaille de l’an XII. Rupture du traité d’Amiens.
Fig. 2 – Médaille commémorant la première remise de croix de la Légion d’honneur à des militaires.

8. BEAUCOUR 1968, p. 438.
9. Ce n’est qu’en 1808 que la République française se transforme en Empire français, bien que la population utilise le terme « Empire » depuis la proclamation de Napoléon.
10. Une première distribution, à des civils, avait eu lieu à Paris le 15 juillet 1804.
11. Deux huissiers chargés de lui passer les décorations.
12. Louis Jaley (1765-1840), graveur français, auteur de nombreuses médailles.
13. BERTRAND 1815, p. 375-380.

destinés au transport des troupes à travers la Manche. Le département de l'Ourthe, par exemple, décida d'offrir six navires, tandis que le *Bulletin administratif du Département de l'Ourthe* annonçait que les élèves du Lycée impérial de Liège étudieraient le livre IV du *De Bello Gallico*, traitant de l'expédition de César en Bretagne. Deux mille bateaux à fond plat furent construits et amenés à l'armée d'Angleterre. Des médailles furent frappées à cette occasion (fig. 3).

Au droit, on voit la tête à droite de Napoléon lauré, avec pour légende, NAPOLEON – EMPEREUR, et dans le bas, la signature du graveur, J.P. DROZ F.¹⁴ Au revers : EN L'AN XII 2000 BARQUES SONT CONSTRUITES ; on voit Hercule à gauche, une corde dans les mains, immobilisant un léopard¹⁵ entre ses jambes. En exergue, DENON DIREXIT / 1804.

Une autre médaille ayant la même illustration de revers existe (fig. 4) : Au droit la même effigie de Napoléon, mais sans autre inscription que le nom du graveur. Au revers, on lit : CAMP DE BOULOGNE - AN XII DE LA R.F.¹⁶

Pour traverser la Manche, les Français avaient besoin d'une douzaine d'heures de temps favorable et de l'écartement de la Royal Navy. La médaille qui suit exprime probablement ce souhait¹⁷ (fig. 5).

Au droit : tête nue à gauche de Bonaparte ; sous la tête, BRENET F. ¹⁸; en bas DENON DIREXIT. Au revers : LA FORTUNE CONSERVATRICE, la déesse *Fortuna* à droite, assise sur un bateau ; au-dessus, une étoile à six branches (la bonne étoile de Napoléon) ; à l'exergue, BRENET / L'AN 4 DE BONAPARTE

Deux autres médailles datent de cette époque. Toutes deux ne sont connues qu'à un seul exemplaire. La première, en cuivre, fait partie des collections du musée Carnavalet à Paris (fig. 6) :

Au droit : N. BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA REPUBLIQUE FR. ; buste de Bonaparte, à droite, en tenue de premier consul. Sous le buste, JEUFFROY F. Au revers : DESCENTE EN ANGLETERRE ; à l'exergue, FRAPPÉ (sic) A LONDRES EN 1804; Hercule, avec les traits de Napoléon, écrase dans ses bras un monstre anguipède, qu'il tient au-dessus du sol. Ce monstre est le géant Antée, fils de Neptune, dieu de la mer, et de la déesse Terre¹⁹.

La deuxième médaille est apparue avant 1819 dans la collection d'un médecin britannique, le



fig. 3



fig. 4



fig. 5



Fig. 3 – Médaille annonçant la fabrication de 2000 barques à fond plat.
Fig. 4 – Médaille du camp de Boulogne, An XII.
Fig. 5 – Médaille à la Fortune conservatrice.
Fig. 6 – Médaille annonçant la prochaine descente de l'armée française en Angleterre.
Fig. 7 – Médaille en plomb annonçant la prochaine descente en Angleterre.
Fig. 8 – Médaille « descente en Angleterre » au droit portant l'effigie de Napoléon lauré.
Fig. 9 – Le dessin figurant dans les mémoires de Thomason.

14. « Jean-Pierre Droz fecit. » Jean-Pierre Droz (1746-1823), inventeur et graveur, fut directeur de « la Monnaie des médailles » avec Tiollier et Andrieux.
15. Trois léopards d'or figurent sur les armoiries de l'Angleterre.
16. Elle est certainement antérieure à la précédente. On peut supposer qu'elle a été frappée peu de temps avant l'accession à la dignité impériale de Napoléon. Une photographie de cette médaille est reproduite dans GRUEBER 1907, pl. XVIII, 1.
17. Fortune a de nombreux sens, il faut ici prendre celui de « circonstances favorables ». La « Fortune » économique aurait été représentée avec une corne d'abondance.
18. Nicolas-Guy-Antoine Brenet (1773-1846), graveur français auteur d'un grand nombre de médailles sous l'Empire, la Restauration et la Monarchie de juillet.
19. Chaque fois qu'Antée touchait le sol, il reprenait des forces. Hercule s'en étant aperçu, l'écrasa dans ses bras sans lui permettre de reprendre contact avec la Terre, sa mère.
20. Cette médaille était connue en 1819 ; elle figure dans MILLIN & MILLINGEN 1819, p. 46-47, n° 126. Selon la préface de l'ouvrage, celui-ci fut rédigé en grande partie par le chevalier Millin (1759-1818). Rallié avec passion à Louis XVIII, Millin ne pouvait plus publier son Histoire métallique de Napoléon. Le manuscrit et les gravures des planches passèrent au Royaume-Uni. James Millingen, identifié dans les éditions postérieures, ajouta au texte des médailles manquantes, ainsi que plusieurs planches. La « descente en Angleterre » de Jeuffroy et Denon fait partie de ces additions.
21. G.-J. Fellmann dans DELAROCHE, DUPONT & LENORMANT 1840.
22. Le British Museum en possède un exemplaire en métal blanc (argent ?).
23. GRUEBER 1907.
24. Miguel Ricardo de Alava y Esquivel (1772-1843), général, homme politique et diplomate espagnol. Il accompagna effectivement Arthur Wellesley, le futur duc de Wellington, dans ses campagnes de la Péninsule et du sud de la France. Ambassadeur à La Haye en 1815, il assista à la bataille de Waterloo dans l'état-major du duc de Wellington. Après la victoire alliée, il fut nommé ambassadeur à Paris et aux Pays-Bas. Il démissionna en 1819.
25. THOMASON 1845, p. 171 : « The General presented one to the Duke, who considered it an excellent opportunity to exhibit the presumption of Bonaparte ».

docteur Burney. Elle fut achetée en 1906 par le British Museum (fig. 7) :

Au droit : tête laurée de Napoléon, à droite, sans titre ; en dessous, en deux lignes, JEUFFROY FECIT / DENON DIREXIT. Le revers est identique à celui de la médaille précédente. On n'en connaît qu'un seul exemplaire, en plomb. Elle est exposée dans une vitrine du British Museum²⁰.

4. Une médaille contrefaite ?

Il existe une troisième médaille avec ce revers, signalée dès 1840 dans *Trésor de numismatique et de glyptique*²¹, qui diffère des précédentes par l'effigie (fig. 8) :

Au droit, la légende NAPOLEON – EMP. ET ROI., entoure la tête laurée de Napoléon ; dans le bas on lit, DROZ FECIT le long du cou, DENON DIREXI (sic) sous la tête. Le revers, quoi qu'en pense H. E. Grueber (voir ci-dessous) est identique à celui des médailles précédentes. Une partie des exemplaires connus porte sur la tranche, la mention « COPIED FROM THE FRENCH MODEL ». Ce troisième type n'est pas d'une grande rareté²². Dans un article de la *Numismatic Chronicle* consacrée aux médailles dont il est ici question, H. E. Grueber déclara à son propos : « ...it will be seen that this medal is in the main not only a poor but also an imperfect copy of the one by Jeuffroy; and that it was executed by one who did not know Latin nor could write French; DIREXI being substituted for DIREXIT, and FRAPPÉ for FRAPPÉE ... »²³. Depuis Fellmann en 1840 et les conclusions de Grueber en 1907, la cause semblait entendue ; cette médaille n'est qu'une piètre imitation de celle qui était passée de la collection Burney au médailleur du British Museum.

Un texte, passé inaperçu jusqu'à nos jours a attiré mon attention. En 1845, un industriel de Birmingham, Edward Thomason (1761-1849), aux talents multiples, a publié ses mémoires. On y trouve de nombreuses mentions relatives à la fabrication d'objets d'art, de monnaies et de médailles. Dans les pages consacrées à l'année 1819, il écrit : « À cette époque, on découvrit à Paris quelques médailles dont le coin avait été exécuté secrètement en l'an 1804, l'époque où l'empereur Bonaparte ordonna la construction de 2000 petits navires à Boulogne, dans l'intention, annoncée par décret, de transporter son armée pour faire la conquête de l'Angleterre. Au droit de la médaille, il y a une belle tête de Bonaparte, avec la légende NAPOLEON EMP. ET. ROI. DENON DIREXT. Et le sujet allégorique du revers- Antée vaincu par Hercule. Antée l'énorme géant, appelé "fils de la terre", lutta avec Hercule, et, comprenant après avoir jeté le

géant au sol trois fois, qu'il reprenait de nouvelles forces chaque fois qu'il touchait la terre, le souleva dans ses bras évitant qu'il touche le sol, le gardant prêt à être expédié. Hercule représente la France et Antée, l'Angleterre. Légende : DESCENTE. EN. ANGLETERRE. et, en exergue, FRAPPE. A. LONDRES. EN. 1804. Cette expédition annoncée à grand fracas étant abandonnée, Denon conserva secrètement ses coins et une demi-douzaine de médailles, dans les murs de sa maison. Le public ignorait complètement que de telles médailles eussent jamais existé. Ce n'est qu'après la mort de Denon que la découverte en fut faite, et que trois d'entre elles furent offertes au général espagnol Alava²⁴ qui accompagnait toujours le duc de Wellington en Espagne. Le général en offrit une au duc qui estima que c'était une excellente occasion de montrer la présomption de Bonaparte²⁵. D'où la lettre envoyée par Sir Neil Campbell. Je suis arrivé à faire une copie exacte de l'original, au point qu'il est difficile de distinguer la médaille de bronze de mon coin, de l'original français (fig. 9).



fig. 9

La description et le dessin faits par Thomason correspondent à un droit de Droz (la prétendue faute de latin comprise²⁷) associé à un revers semblable (voir ci-dessous). Notons aussi que Denon était toujours vivant en 1819. La lettre qui suit permet de penser que c'est un employé de la « Monnaie des médailles » qui a procuré à l'industriel britannique les coins dont il est ici question. Il n'est pas exclu non plus que la date de 1819 soit celle où Wellington a décidé de faire connaître cette médaille, mais que la date où Alava et le duc de Wellington l'ont reçue soit antérieure. Il est possible que ce soit lors de la prise de Paris en 1815 que ces objets ont changé de mains. La lettre précitée de Sir Neil Campbell figure à la suite du passage traduit ci-dessus : « J'ai reçu ceci du colonel Minnacci, aide de camp du général Alava, un officier espagnol qui a toujours accompagné le duc de Wellington, et aujourd'hui ambassadeur à La Haye. Le colonel Minnacci m'a informé de ce que le moule qui avait servi à couler ma médaille est en possession d'une personne qui travaille pour le gouvernement à Paris et je pense que c'est à la Monnaie. Au cours des différents changements ceci a été préservé dans le plus grand secret. Les médailles auraient dû être coulées à Paris



fig. 6



fig. 7



fig. 8



avant l'invasion et auraient immédiatement été mises en circulation [...] Neil Campbell »²⁹.

Le récit de Thomason contient des inexactitudes. En effet, si l'existence des médailles « *descente en Angleterre* » reproduites par lui est attestée en 1819, leur découverte dans la maison de Denon après sa mort est inventée : l'artiste n'est mort qu'en 1827. En revanche, un renseignement intéressant figure dans la lettre du colonel Campbell : la collaboration d'une personne au service du gouvernement français. Un premier suspect pourrait être Dominique-Vivant Denon qui avait rencontré Thomason en mai 1814 lors de la visite de ce dernier à Paris³⁰. La fable de l'invention post-mortem chez le directeur de la « Monnaie des médailles » s'expliquerait alors par le souci de dissimuler l'identité de celui qui avait révélé un projet de médaille susceptible de faire rire de la présomption de Napoléon. L'attachement de Denon à Napoléon auquel il était lié au moins depuis la conquête de l'Égypte, rend la chose peu crédible. Un autre candidat est plus probable : Jean-Pierre Droz. Le graveur suisse, en 1787, était allé travailler aux ateliers Boulton de Birmingham, à la fabrication des monnaies de cuivre, où il resta jusqu'en 1802³¹. Or, à cette époque, Edward Thomason était également au service de Boulton et entama la fabrication de monnaies et de jetons en 1796³². Il est inévitable que ces deux personnes se soient connues. Il est tout aussi inévitable qu'ils se soient rencontrés à Paris lors du voyage de 1814, Droz étant alors conservateur du « Musée monétaire ». Le silence de Thomason relatif à cette rencontre pourrait être destiné à cacher cette petite trahison du graveur chez qui on peut même soupçonner une certaine anglophilie en raison de son passé.

Pour synthétiser ce qui précède :

En l'an XII, sous le Consulat, la « Monnaie des médailles » prépare la probable victoire à venir, succédant à une invasion de l'Angleterre. La gravure du projet est confiée à Jeuffroy. Le Consulat fait place à l'Empire. Il est nécessaire de changer l'effigie de l'avvers. Jeuffroy adapte son projet et utilise un nouveau type de droit qui ne sera en usage qu'un bref moment en 1804, celui de la tête de Napoléon sans inscription, qui prépare la transition d'un régime à l'autre³³. Faute d'invasion, la médaille projetée est abandonnée. En 1819, Thomason, informé de l'existence de ces médailles, se procure des coins originaux grâce à ses connaissances à la Monnaie de Paris. Le droit « *Bonaparte premier consul* » et celui sans inscription, ne conviennent pas à son entreprise commerciale. Il lui faut un « *Napoléon empereur* ». Droz (probablement) lui procure le revers original

et des effigies de Napoléon, gravées par lui, mais inutilisées car fautives : le DIREXI pour DIREXIT, dû à la mauvaise appréciation de l'espace disponible par le graveur, et surtout, de la barre sous ce mot (bien visible sur le dessin de Thomason). Cette barre s'explique aisément si l'on admet que ce coin est une autre épreuve ratée du droit de la médaille suivante et qu'elle a été faite pour enlever la date en chiffres latins, inadaptée dans ce cas (**fig. 10**).

La communication de cette médaille à Thomason par le duc de Wellington n'était pas innocente. Ce dernier n'ignorait pas l'intérêt de son compatriote pour la numismatique, ni la débordante activité commerciale de l'industriel. L'intérêt du général britannique était, au moment où il entrait dans le gouvernement de lord Castlereagh, de raviver un peu plus le souvenir de la menace française par un régime à la chute duquel il avait largement contribué.

La médaille avec laquelle j'ai fait le rapprochement ci-dessus est de 1806 (**fig. 11**). Au droit, l'effigie de Napoléon lauréat, à droite, est entourée par la légende NAPOLEON - EMP. ET ROI. ; le long du cou on lit DROZ FECIT, et dans le bas DENON CREA VI / MLCCCVI.

La légende du revers est : TOTO DIVISOS ORBE BRITANNOS³⁴ (les Britanniques séparés du monde entier) ; à l'exergue, on lit DENON DI JEUFFR FE. / 1806 /. Fellmann remarque qu'un examen attentif de cette médaille permet de distinguer les traces du texte gravé précédemment sur les coins réutilisés³⁵.

Il s'agit, sans aucun doute, d'un « *recyclage* » des modèles antérieurs. Le dessin du revers de la médaille en question est identique au modèle – supposé faux par Fellmann et Grueber – « DESCENTE EN ANGLETERRE » dont il est parlé ci-dessus, à l'exception des textes du revers. Thomason, comme dit plus haut, a souhaité utiliser les coins gravés lors de la décision prise par Napoléon du « *Blocus continental* », mais restés inutilisés.

5. La levée du camp

La formation de la troisième coalition contre la France fit lever le camp de Boulogne le 17 août 1805. Le 24 août, l'armée se dirigeait vers l'Allemagne, pour une campagne dont le point



fig. 10

26. Neil Campbell (1776-1827). Brillant officier britannique, il combattit à la Martinique, en Espagne, et fut désigné comme observateur auprès de l'armée russe. En 1814, le gouvernement le désigna pour surveiller sur l'île d'Elbe Napoléon, qui s'évada pendant une de ses absences. Il était dans l'état-major de Wellington à Waterloo. Jusqu'en 1818, il commanda des forces d'occupation en France. Devenu major-général en 1825, il fut nommé gouverneur de Sierra-Léone où il mourut de maladie en 1827.

27. Thomason écrit DIREXT pour DIREXI, erreur de lecture facile en raison de la forme des l.

28. Notons que Thomason, le 1^{er} août 1815, avait proposé au duc de Wellington la création d'une série de 150 médailles glorifiant les officiers qui avaient combattu sous ses ordres. Ce projet avorta, cf. THOMASON 1845, p. 78-79.

29. THOMASON 1845, p. 170-172.

30. *Ibid.*, p. 64-66. On notera p. 66, ce passage : « *I returned home highly gratified with the sight and purchase of the Buonaparte medals, so superior in classical taste and execution to those in England... I was mortified to see that great disparity in excellence and good taste in the numismatic art between the two countries* ».

31. FORRER 1898, p. 314.

32. THOMASON 1845, p. 2-3.

33. Les médailles contemporaines du Consulat ou de l'Empire, sans titre de premier consul ou d'empereur ont été frappées en 1804 et à une occasion en 1810. Ce type d'effigie a aussi été repris pour plusieurs nouvelles médailles de Napoléon conçues sous le règne de Louis-Philippe.

34. Cette légende est tirée de Virgile, *Églogues*, I, vers 67.

35. Fellmann in DELAROCHE, DUPONT & LENORMANT 1840, p. 34, n° 17 et planche XIV.

36. Jean-Bertrand Andrieu (1761-1822), graveur et sculpteur français.

Fig. 10 – Détail de l'exergue : DENON DIREXI.

culminant allait être la bataille d'Austerlitz. Le 21 octobre 1805, l'amiral Nelson anéantissait la flotte franco-espagnole à Trafalgar. Toute chance de tenter une invasion de l'Angleterre était définitivement perdue.

La levée du camp fut l'occasion de la frappe d'une dernière médaille consacrée au camp de Boulogne (**fig. 12**) :

Au droit : NAPOLEON - EMP ET ROI, tête laurée à droite ; sur le bord du cou, ANDRIEU³⁶ F. Revers : L'EMPEREUR COMMANDE LA GRANDE ARMEE. Le trône impérial recouvert d'un manteau ; sur un des bras du trône on voit la main de justice ; devant, une aigle ; au-dessus, un foudre ; à l'exergue, on lit : LEVEE DU CAMP DE BOULOGNE XXIV AOUT 1805 PASSAGE DU RHIN LE XXV SEPbre 1805 ; au-dessus de l'exergue, à gauche, BRENET F., à droite, DENON D.

Fig. 11 – Médaille de 1806 : TOTO DIVISOS ORBE BRITANNOS.

Fig. 12 – Refrappe en bronze de 1805 : LEVEE DU CAMP DE BOULOGNE.

Bibliographie

BATTESTI 2003
M. BATTESTI, Napoléon et la « descente » en Angleterre. 1^e partie : les multiples projets de 1778 à 1803, *Revue du Souvenir Napoléonien* 444, 2003, p. 3-17. En ligne : <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/napoleon-et-la-descente-en-angleterre-1re-partie-les-multiples-projets-de-1778-a-1803/>

BEAUCOUR 1968
F. BEAUCOUR, Notes et souvenirs de J.-J. Bellavoine, soldat du camp de Boulogne, *Revue du Nord* 50, n° 198, juillet-septembre 1968, p. 435-447.

BERTRAND 1815
P. J. P. BERTRAND, *Précis de l'histoire physique civile et politique de la ville de Boulogne-sur-Mer, depuis les Morins jusqu'en 1814*, Boulogne-sur-Mer, 1815.

DELAROCHE, DUPONT & LENORMANT 1840
P. DELAROCHE, H. DUPONT & C. LENORMANT (dir.), *Trésor de numismatique et de glyptique ou recueil général de médailles, monnaies, pierres gravées, bas-reliefs, etc., tant anciens que modernes, les plus intéressants sous le rapport de l'art et de l'histoire, gravés par les procédés de M. Achille Collas. Collection des médailles de l'Empire français et de l'Empereur Napoléon*, Paris, 1840.

DE MANGOURIT 1805
M.-A.DE MANGOURIT, *Voyage en Hanovre fait dans les années 1803 et 1804*, Paris, 1805.

FORRER 1898
L. FORRER, Médailles gravées par des artistes d'origine suisse, *Revue suisse de Numismatique* 8, 1898, p. 295-322.

GRUEBER 1907
H. A. GRUEBER, The « Descente en Angleterre », *The Numismatic Chronicle and Journal of the Royal Numismatic Society*, 4th ser., vol. 7, 1907, p. 434-439.

MILLIN & MILLINGEN 1819
A. L. MILLIN & J. MILLINGEN, *Medallic history of Napoleon. A collection of all the medals, coins and jettons relating to his actions and reign from the year 1796 to 1815*, Londres, 1819.

THOMASON 1845
E. THOMASON, *Memoirs from during a half century*, vol. I, Londres, 1845.



fig. 11



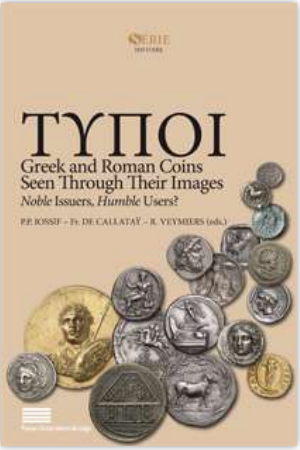
fig. 12



Recensions

P.P. IOSSIF, Fr. DE CALLATAÏ & R. VEYMIERS (éd.), *TYPOI: Greek and Roman Coins Seen Through Their Images. Noble Issuers, Humble Users? Proceedings of the International Conference Organized by the Belgian and French Schools at Athens, 26-28 September 2012*, Liège, Presse Universitaires de Liège, 2018, 600 p.
ISBN 978-2-87562-157-3.

Prix : 40 €.



TYPOI is the product of a conference which was organised by the Belgian and French Schools in Athens in September 2012. It is unfortunate that it was published no less than six years later, because the volume contributes on different levels to various topics about the issuers and users of coinage and about the particular role of coin iconography. Previously, topics like these have been published shattered in different journals and books, that mostly focussed on other subjects than coinage. It is very useful to finally have a book on coin iconography which collects studies, covering the Greek, Hellenistic and Roman time periods.

More than 25 authors contributed to the book, which is divided in several parts. After a short preface which consists of an introduction to the general theme and an homage to Léon Lacroix, Fr. de Callataï provides – in contrast to the title of his paper - an introduction to the iconography of not only Greek, but also of Hellenistic and Roman coinage, covering all periods discussed in the book. Furthermore, he addresses several problems associated with the analysis of coin iconography, such as the selection of types, the style of the engravers, the intelligibility of coin designs and the target audiences. Callataï’s paper is useful for scholars, and in particular students, who would like to learn more about coin iconography studies and the debates related to it. The last part of the introductory section of the book discusses some rare types of the Numismatic Collection of the KIKPE foundation, which supports several heritage initiatives, including this conference.

The book continues with seven thematic sections, which I will discuss briefly. The first part focusses on the methodological approaches of dealing with coin images. The most remarkable paper is that of M.B. Borba Florenzano, who convincingly demonstrates that one should look further than the economic and political purpose of the coin images, because Greek coin images were also considered to be magical and religious, and that aspect also influenced the selection of the coin images. A similar theme is addressed by the paper of O. Picard, who shows that coin images are more than just decorative symbols. He suggests paying more attention to the study of the administration of the mint and its officers.

The second section deals with several case studies in which the selection of specific images by different cities and rulers in the Greek world is discussed: Sicilian by W. Fischer-Bossert and by M. Puglisi ; the Odrysian ruler Sparadokos and Olynthus by S.E. Psoma ; North Black Sea Littoral cities by S.A. Kovalenko and Marion (Cyprus) by A. Destrooper-Geordiades.

The third part deals with the Hellenistic period. O.D. Hoover has written a valuable article on the imitation coins issued during the Seleucid Empire. In scholarly debates, these issues are often perceived as fraudulent money plated illegally by private individuals. Hoover’s research demonstrates that many of the counterfeit coins are die-linked signifying a small circulation in the region were these coins were issued, and subsequently, that the metal value is intrinsically similar to the metal of official coinage. Consequently, Hoover concludes that counterfeiting was not the primary aim of the production of Seleucid imitation coins. Rather, the production was instigated by the demand of various groups of people for Seleucid coins, such as mercenaries or other Hellenistic kings, because these groups perceived the Seleucid designs as the ones that defined “good money”. In his article on the so-called “great transformation”, A. Meadows discusses the iconographical shifts in several second-century city states in Greece in a broader context. The shift was characterised by two features. Firstly, the new designs focussed mainly on civic self-presentation, and secondly, the coins adopted the Attic weight standard, allowing the new series to circulate beyond the city states, thereby also targeting other audiences. Other articles dealing with the Hellenistic period are that of Th. Faucher, which focusses on the volume and the designs of the coin types of the Lagides and that of P.P. Iossif dealing with the meaning of the divine attributes on the coins of the Ptolemaic and Seleucid dynasts.

In the fourth section, the article of M. Paz-Garzia and J.A. Zamora focusses on the Punic typology on Hispanic coinages, while K. Dahmen provides an overview of the re-use of the coin portrait of Alexander the Great and the different iconographical features on the coinages of the *diadochi*, several Hellenistic Greek, Macedonian and Thracian city-states and on the late Roman contorniates. In addition, Dahmen also discusses the reasons behind the different iconographical features of Alexander that the issuers chose to display.

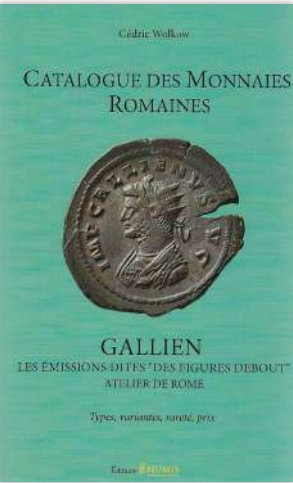
The fifth and sixth parts deal with Roman coinage in Republican and imperial times. The article of B. Woytek analyses how and why the iconographical shift on Republican coinage happened around 120 BC, introducing personal family themes on the *denarii* linked to the mint moneyers, meanwhile asking whether coin images were noticed by the Republican Romans. This issue has been heavily debated considering Roman imperial coinage, but has received little or no attention with respect to Republican coinage. Woytek concludes that one can assume that the subjects in the Republic were aware that coins displayed designs, that these designs could change, and even target different audiences. The article also provides an excellent overview of the development of early Republican coinage and its iconography, which is very useful as introduction for students or scholars with little knowledge about the subject. P. Assenmaker expands on this topic, discussing the influence of Roman iconography on the Greek coins of the 2nd and 1st century BC, while A. Suspène focusses on the designs of the Roman provincial coinage of Abydos. He analyses why certain iconographic layers were chosen to be displayed. Another excellent study is presented by J. van Heesch. He combines an iconographical study with archaeological coin hoard research in order to analyse the iconographical output of the mints of Lyon and Rome during Nero’s reign. Results reveal that the mint masters of Lyon were thinking about their target audience – the soldiers at the northern limes and the Gallic provincials - when choosing coin designs. Some designs needed to boost the Roman character of the city of Lyon, while other small adaptations are testimony as to how the minters at Lyon adapted Roman images for a Gallic provincial public, such as POR(*tus*) AVG(*usti*) instead of POR(*tus*) OSTI(*iensis*).

It is praiseworthy that this volume also includes a section on the iconographical relation between coins and gems. In this last section, D. Plantzos provides a theoretical discussion on the selection of Greek and Hellenistic seal designs and their target audience. Finally, L. Bricault and R. Veymiers analyse the striking likenesses between some Egyptian gods displayed on the Alexandrian coins and the ones engraved on gems.

Dr. Liesbeth Claes (Leiden University)

Cédric WOLKOW, *Catalogue des monnaies romaines, Gallien, L’émission dite « du bestiaire », atelier de Rome. Types, variantes, raretés, prix*. Besançon, Besançon Numismatique, 2017, in-16, 152 p., illustrations dans le texte.
ISBN 978-2-9562001-0-9.

Prix : 14,90 €



Ce petit ouvrage peut sembler au départ destiné aux seuls collectionneurs qui peuvent y trouver un condensé de tout ce qui se rapporte à la dernière émission de Gallien frappée à Rome en 267-268, la série dite « du bestiaire ».

En fait, cet ouvrage compact peut également se révéler très utile pour les chercheurs et numismates s’intéressant à la production monétaire de Gallien.

Après une préface rédigée par Jean-Marc Doyen, l’auteur présente une description historique de la période englobant cette série spectaculaire. Ensuite, des notes liminaires évoquent l’existence de nombreuses fraudes dans l’atelier de Rome ainsi que les productions illégales d’ateliers clandestins. Une liste d’abréviations informe le lecteur des indices de rareté fondés sur l’analyse de 10500 monnaies. Une cotation en euros que nous considérons comme superflue complète cette information. Un guide de consultation bien utile, bilingue français-anglais, précède le contenu principal de l’ouvrage et permettra une utilisation rapide des données.

Ensuite, vingt-huit dessins de bustes réalisés à la plume de façon très fidèle illustrent les nombreuses variantes dont la signification nous échappe parfois. Le positionnement des rubans, qui constitue d’ailleurs une question non résolue, est ventilé pour chaque officine.

Vient ensuite un tableau de correspondance des codes de bustes établi selon les critères britanniques et autrichiens (*MIR*) et repris dans les ouvrages de références.

L’auteur présente ensuite la partie la plus importante de l’ouvrage avec la description par ordre alphabétique des 31 types de revers associés à deux légendes de droit, IMP GALLIENVS AVG et GALLIENVS AVG, cette dernière s’avérant comme la plus fréquemment rencontrée.

Les revers répertoriés constituent un mélange d’animaux mythiques comme le cheval ailé Pégase, un griffon, un centaure ou encore un cryocampe, qui côtoient des espèces réelles comme le lion, la panthère, la chèvre, le taureau etc.

Neuf pages sont ensuite consacrées aux différentes variantes iconographiques rencontrées sur les revers. Elles sont notamment illustrées par des animaux tournés soit vers la gauche, soit vers la droite. Des informations très utiles à propos de l’origine des monnaies illustrées occupent les sept pages suivantes. L’auteur a également pris le soin d’inclure une table de correspondance de sa numérotation personnelle (*CMR*) avec celle du *MIR* de R. Göbl.

Une bibliographie d’une trentaine de titres permet au lecteur curieux d’aller plus loin. L’ouvrage se termine par un catalogue de 31 planches contenant les photos très correctes de 122 monnaies publiées à l’échelle 1,5 : 1.

Nous sommes donc en présence d’un petit catalogue qui sera bien utile pour le classement de cette série tout en permettant de gagner beaucoup de temps dans la recherche souvent ardue et chronophage de variantes peu fréquentes.

Jean-Claude THIRY

Gildas SALAÜN (dir.), *Dépôts monétaires en Loire-Atlantique. Des trésors et des hommes*, Nantes, Grand Patrimoine de Loire-Atlantique – Musée Dobrée, 2018 [collections du musée Dobrée], 104 p. 17 x 24 cm, 100 ill. couleur.
ISBN 978-2-35404-077-2

Prix : 18 €



Le musée Dobrée de Nantes s’est enrichi depuis le XIX^e s. d’un grand nombre de monnaies, formant à ce jour l’un des plus riches médailliers publics de France. Le présent ouvrage – édité par le pôle « Grand Patrimoine de Loire-Atlantique » – vient en complément d’une exposition (*Loire-Atlantique, terre de trésors*, château de Châteaubriand, 2019), l’un et l’autre ayant pour but de présenter les dépôts monétaires mis au jour dans le département. Saluons ce travail collectif, dirigé par Gildas Salaün, numismate conservateur du musée Dobrée, et qui saura retenir l’attention du chercheur comme du grand public. On notera en particulier la place laissée aux périodes souvent « oubliées » de la science numismatique (âges des métaux, XIX^e-XX^e s.), l’exposé de points méthodologiques (nettoyage des monnaies, stratification des dépôts monétaires) ou encore l’usage intensif des sources anciennes (archives des collectionneurs du XIX^e s.).

Après les préface, avant-propos et introduction, courts mais efficaces, l’ouvrage présente une succession chrono-thématique de dépôts monétaires. Les dépôts de haches de l’Âge du bronze sont l’occasion d’un état de la recherche, tout à fait bienvenu, sur ces objets pré-monétaires. L’hypothèse de dépôts rituels en lien avec le bornage du territoire est discutée. On soulignera à ce sujet qu’elle n’est pas nécessairement en contradiction avec l’identification de ces haches à des monnaies, puisqu’une partie

des pré-monnaies – et *a fortiori* des monnaies – a pu servir pour des paiements rituels.

La période romaine est abordée via la présentation des dépôts monétaires de Pannecé dont le second, découvert en 2002, est l’un des tout premiers dépôts monétaires français à avoir fait l’objet d’une fouille stratigraphique. Photos de la structure interne du dépôt et commentaire ne peuvent qu’amener le lecteur ou la lectrice à souhaiter la parution prochaine d’une étude exhaustive de ce dépôt (p. 24 et suiv.). Pour la période médiévale, ce sont les troubles de la guerre de Cent Ans qui servent de fil conducteur. J’émettrai pour cette partie une petite réserve sur le lien établi (p. 34) entre composition de la masse monétaire et relations commerciales. L’intensité des relations politiques et militaires, ou encore la capacité d’une autorité à contrôler ou non la masse monétaire sont autant de paramètres venant souvent nuancer ce lien. La fin du XVI^e s. permet la présentation d’un nouveau « tableau » numismatique avec les cinq dépôts monétaires liés au siège du château de Blain. Ce sont ici les guerres de Religion, et particulièrement les affrontements des années 1589-1591, qui expliquent ces dépôts. Signalons toutefois qu’il ne témoignent pas tous des mêmes usages monétaires. Alors que la caisse de quarts d’écus d’argent (30 kg !) jetée dans les latrines du château est probablement une volonté de soustraire le numéraire (la solde ?) aux assiégeants (p. 40-41), le dépôt dit « des Ormes » comprend des monnaies courantes diverses mises au jour lors de la démolition d’une maison. Si l’abandon est peut-être en lien avec les événements de 1589-1591, la constitution du dépôt est plus probablement

le fruit d’une épargne domestique au long cours (p. 44). Deux dépôts monétaires contemporains sont ensuite présentés et commentés. On soulignera l’intérêt de cette démarche, tant sont rares les publications concernant de tels dépôts.

Trois dossiers thématiques apportent ensuite des éclairages tout à fait intéressants sur la thésaurisation des métaux non monnayés à travers les âges, sur le travail de restauration des monnaies, et enfin sur les principaux numismates ayant œuvré à la constitution de ce fond.

Un catalogue des collections du musée Dobrée issues de travaux faites en Loire-Atlantique complète utilement le volume, d’autant qu’on y trouve également quelques découvertes isolées remarquables (gauloises, de l’Antiquité tardive, mérovingiennes).

Cet ouvrage, qui reste rappelons-le accessible au néophyte, est donc pour les auteurs l’occasion de synthétiser et de diffuser certaines tendances actuelles de la recherche concernant les dépôts monétaires. L’attention portée au contexte archéologique et à la stratification de ces dépôts, l’interrogation sur les raisons de leur constitution et de leur abandon, ou encore la publication de collections publiques sont autant de bonnes raisons pour encourager la poursuite de telles publications.

Thibault CARDON



AGORA

Ancient Coins

www.agora-ancientcoins.com

P.O. Box 141, 1420 AC Uithoorn
The Netherlands
+31 (0)6 233 042 80
info@agora-ancientcoins.com



AE sestertius, Rome 181 AD
Laureate bust of Commodus / Annona
Ex Signorelli collection; ex Glendining & Seaby 1 1927, lot 254.



ARCHAION

LIVRES D'OCCASION

librairie.archaion@skynet.be

ARCHEOLOGIE & HISTOIRE
LITTERATURE NUMISMATIQUE

Listes gratuites sur demande
tél.: 0032 (0)2 647 19 16 SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT



CLAUDINE TISON
29, rue François Roffiaen
B - 1050 BRUXELLES



Paul-Francis Jacquier

NUMISMATIQUE ANTIQUE

MONNAIES ANTIQUES DE QUALITÉ
CELTES - GRECQUES - ROMAINES - BYZANTINES
HAUT MOYEN-ÂGE - ARCHÉOLOGIE
ACHAT - VENTE - EXPERTISE

VENTES AUX ENCHÈRES
LIBRAIRIE NUMISMATIQUE



Honsellstrasse 8 - D - 77694 Kehl am Rhein - Allemagne

Tél.: +49 7851 1217 - Fax : +49 7851 73074

E - mail : office@coinsjacquier.com

www.coinsjacquier.com



Association Internationale des Numismates Professionnels
Verband der Deutschen Münzenhändler e.V.



**MONNAIES
ET
MÉDAILLES**

B. FRANCESCHI & FILS



rue Croix de Fer, 10 à B - 1000 Bruxelles

☎ 02/ 217 93 95

drusofranceschi@hotmail.com

ACHAT, VENTE ET EXPERTISE

Numismates professionnels depuis 1935



JEAN ELSSEN & ses FILS s.a.

DEPUIS TROIS GÉNÉRATIONS - ACHAT - VENTE
EXPERTISES - SUCCESSIONS - VENTES PUBLIQUES



LES MEILLEURS PRIX SE RÉALISENT À BRUXELLES,
AU CŒUR DE L'EUROPE

AVENUE DE TERVUEREN, 65
1040 BRUXELLES

TÉL. 02-734.63.56
FAX 02-735.77.78

WWW.ELSEN.EU
INFO@ELSEN.EU